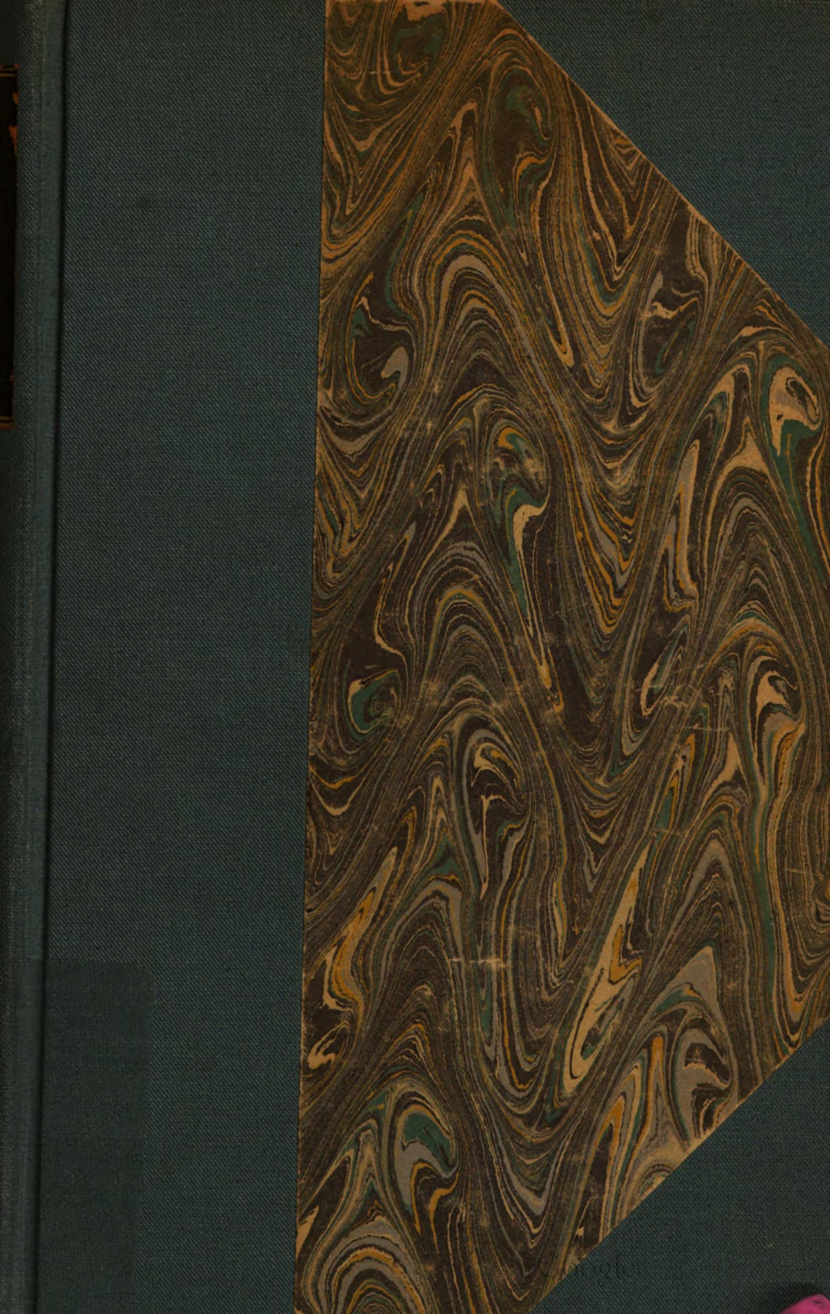




F. J. C.
from
C. du P.
1932

LES

QUINZE JOYES

DE MARIAGE



ÉDITION JOUAUST

PARIS, 1887

LES

QUINZE JOYES

DE MARIAGE



PARIS, M DCCC LXXXVII

TIRAGE A PETIT NOMBRE

Plus 20 exemplaires sur papier de Chine fort, 20 sur papier Whatman et 20 sur papier du Japon, avec épreuves des *gravures avant la lettre.*

Il a été fait un tirage en GRAND PAPIER, ainsi composé :

15	exemplaires	sur papier de Chine fort (nos 1 à 15).
15	—	sur papier Whatman (nos 16 à 30).
15	—	sur papier du Japon (nos 31 à 45).
170	—	sur papier de Hollande (nos 46 à 215).
215	exemplaires, numérotés.	

Dans ce tirage, les exemplaires sur papier de Chine et sur papier Whatman ont les épreuves des gravures avant la lettre. — Les exemplaires sur papier du Japon contiennent en plus des épreuves avec la lettre tirées hors texte.

LES

QUINZE JOYES

DE MARIAGE

AVEC DES NOTES ET UN GLOSSAIRE

PAR D. JOUAUST

ET UNE

PRÉFACE DE LOUIS ULBACH

Eaux-fortes par Ad. Lalauze



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXVII

NOTE DE L'ÉDITEUR

Grace à l'excellente édition qu'en a donnée Pierre Jannet dans sa *Bibliothèque elzevirienne*, les *Quinze Joyes de Mariage* sont devenues presque un ouvrage classique, dont la place se trouve marquée à côté de l'*Heptaméron*, du *Décaméron*, des *Cent Nouvelles nouvelles*, des *Nuits de Straparole*, et des autres œuvres des principaux conteurs. Nous avons donc été amené naturellement à les faire entrer dans notre *Petite Bibliothèque Artistique*. Ce curieux ouvrage, où les traits de la malice gauloise sont mélangés d'une grande dose de philosophie mélancolique, dénote une véritable connaissance du cœur humain; il est écrit d'un style naïf et charmant qui en rend la lecture des plus agréables, et nous ne pensons pas que Jannet se soit trop avancé en le regardant comme un chef-d'œuvre.

Mais quel est l'auteur de ce chef-d'œuvre? On ne le connaît pas d'une manière certaine. La plupart des érudits veulent en attribuer la paternité à Antoine de La Sale, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré;* mais leur opinion est plus basée sur des inductions que sur des preuves véritables. Une seule indication peut ici servir de guide, et encore cette indication est-elle une énigme fort difficile à déchiffrer. Il existe, en effet, à la Bibliothèque de Rouen, un manuscrit des *Quinze Joyes* à la fin duquel se trouvent les lignes suivantes :

De labelle la teste oustez
Tresvistement davant le monde

Et samere decapitez
Tantost et apres leseconde;
Toutes trois a messe vendront
Sans teste bien chantée et dicte;
Le monde avec elles tendront
Sur deux piez qui le tout acquite.

En ces huyt lignes trouverez le nom de celui qui a dictes les XV Joies de Mariage au plaisir et à la louange des mariez. Esquelles ils sont bien aises. Dieu les y veille continuer. Amen. Deo gratias.

Or voici l'interprétation qu'a donnée de cette énigme, en 1830, M. André Pottier, alors bibliothécaire de la ville de Rouen. Puisque, pour trouver le nom de l'auteur, il faut décapiter *labelle, samere* et *leseconde*, trois mots dans lesquels l'article est, avec intention, joint à son substantif, on trouve, en enlevant successivement la première syllabe de chacun de ces mots : *la, sa, le,* qui forment justement le nom de l'auteur du *Petit Jehan de Saintré.* Nous ajouterons que ce ne peut être aussi qu'avec intention que devant *seconde* on a remplacé l'article *la* par *le,* et cette observation vient encore confirmer l'hypothèse de M. André Pottier. Elle se trouve, d'ailleurs, appuyée par des raisons historiques et littéraires dans le détail desquelles nous ne voulons pas entrer ici, et, si l'on ne l'a pas acceptée sans réserves, on ne l'a toujours pas sérieusement combattue.

Il y a eu, depuis la fin du XVe siècle, plusieurs éditions imprimées des *Quinze Joyes,* mais elles sont trop souvent fautives et incomplètes, et c'est au manuscrit de Rouen qu'il est préférable de se reporter. C'est ce qu'a fait Jannet, et ce que nous faisons après lui, ne pouvant, en pareille matière, suivre un meilleur guide. Mais le manuscrit lui-même n'est pas irréprochable, et il a fallu parfois, à l'aide des éditions imprimées, le corriger dans ses petites erreurs et le compléter dans ses quelques lacunes. Un texte ainsi établi, s'il n'est pas la perfection, nous paraît, au moins, être le meilleur que l'on puisse offrir aux lecteurs. Nous l'avons, du reste,

vérifié et contrôlé avec le manuscrit de Rouen sous les yeux.

Nous avons aussi conservé presque absolument l'orthographe de ce manuscrit, d'une très belle écriture, et portant en lui toutes les apparences d'un travail fait avec soin et intelligence. Les seules modifications que nous nous soyons permises ont porté ou sur des fautes évidentes, ou sur certains mots écrits de façon à trop embarrasser le lecteur.

Le manuscrit ne présente aucun alinéa; nous en avons introduit, et de très nombreux, et, spécialement, nous avons mis en alinéa tous les dialogues. Ce procédé, qui porte la lumière dans des pages compactes et d'un aspect peu attrayant, facilite singulièrement la lecture d'un texte dont la langue, qui remonte au milieu du XVe siècle, n'est pas toujours fort aisée à comprendre.

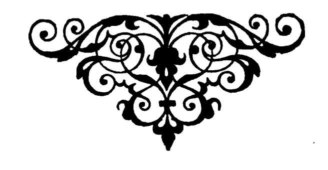
L'intelligence du texte sera encore facilitée par des notes assez nombreuses, placées à la fin du volume, ainsi que par un glossaire. Dans les notes se trouve l'explication des phrases qui présentent quelque obscurité et des expressions qui ont un sens de circonstance et de position, tandis que le glossaire contient seulement les mots les plus difficiles à comprendre et qui ont un sens plus général. Nous préférons de beaucoup ce système à celui qui consiste à expliquer un mot la première fois qu'on le rencontre, et à ne pas répéter l'explication quand il se présente de nouveau.

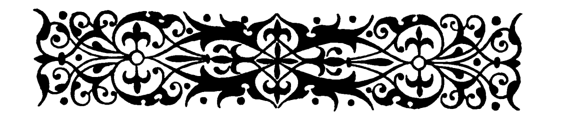
Il ne nous a pas paru que les petits récits des *Quinze Joyes* commandassent l'importance de planches hors texte, et nous avons préféré mettre un sujet d'en-tête au commencement de chaque *Joye*. C'est en toute confiance que nous nous sommes adressé, pour l'interprétation de ce curieux ouvrage, à M. Lalauze, qui a déjà obtenu un si grand succès avec des eaux-fortes du même genre dans *la Physiologie du goût*, et les amateurs ne pourront que nous féliciter du parti que nous avons pris. Outre les quinze en-têtes, on trouvera à la fin de chaque *Joye* se terminant en verso, c'est-à-dire en regard du commencement de la suivante, et chaque fois que la place l'a permis, un cul-de-lampe également gravé à l'eau-forte, ce qui porte à vingt et une les planches que contient le volume. Dans les cas

où la *Joye* finit en recto, le blanc a été simplement rempli par un cul-de-lampe typographique du style de l'époque.

Qui fallait-il pour présenter au public cette œuvre si fine et en même temps si profonde des *Quinze Joyes de Mariage?* Un homme d'esprit et de cœur. N'avons-nous donc pas été bien inspiré d'en confier le soin à M. Louis Ulbach, à qui nous avons hâte de céder la parole, et dont l'attrayante notice fera un heureux contraste avec nos modestes et ingrates explications d'éditeur?

D. J.





PRÉFACE

I

On pourrait croire que Proudhon a été plus paradoxal que jamais quand il a écrit : « Le mariage est le sacrement de la justice, le mystère vivant de l'harmonie universelle, la forme donnée par la nature même à la religion de l'humanité. »

Voilà de grands mots qui peuvent se résumer ainsi : « Le mariage, c'est le devoir. » Mais Proudhon n'aimait les formules concises que quand il voulait exprimer un sarcasme. La louange de la vie sociale, quand elle surprenait sa sincérité, semblait l'embarrasser et le pousser aux circonlocutions.

Seulement, Proudhon ne croyait pas aux sacrements, doutait de la justice, se méfiait de l'harmonie générale, niait la religion, et n'avait un peu d'égards

pour l'humanité qu'afin d'en manquer envers les hommes.

Mais, en dépit de tout, il crut au mariage, se maria, et mit glorieusement ce manque de logique dans sa vie, de s'attacher à une vérité banale comme un préjugé. Ce grand démolisseur déposa sa pioche et l'enguirlanda devant le registre de l'état civil.

C'est un sujet de peinture allégorique pour une mairie : le triomphe du mariage vainqueur de l'anarchie.

Un jour, une dame dont le salon était le parloir ou la sacristie de l'Institut disait à des jeunes gens qui se moquaient des palmes vertes :

« Vous les trouvez trop vertes! elles ne seront pas plus jaunies, quand vous voudrez les cueillir. Il en est de l'Académie comme du mariage. C'est une vieille mode qui sera toujours de mode. »

Je ne répondrais pas de l'immortalité des immortels. Mais on n'inventera jamais rien de mieux que le mariage, tant qu'on voudra s'en tenir à l'invention des patries.

Une autre femme d'esprit, qui avait gardé une belle humeur héroïque, et pour qui le mariage avait été un supplice de décorum, un engagement d'estime publique sans estime secrète, Mme Émile de Girardin, disait en souriant :

« On a beau rire, faire des vaudevilles, des physiologies et des chansons contre l'hymen et ses avaries,



il y a dans le mariage un prestige indestructible. »

Balzac enfin, que nous pouvons comparer à l'auteur des Quinze Joyes de Mariage *pour ses malices profondes, ne se souvint que des honnêtes femmes, constatées par lui dans sa* Physiologie, *quand, las de solitude, il voulut se marier.*

Le mariage est la seule institution humaine qui n'ait jamais été foncièrement atteinte. On se révolte contre lui, on lui échappe, on lui devient parjure, on en rit, on en pleure; mais personne ne conçoit une constitution nouvelle de l'humanité d'où il serait absent. Voilà pourquoi on peut s'amuser de l'opposition qu'il a toujours soulevée.

Je crois même qu'on pourrait assurer sans exagération que le mal débité depuis l'origine des couples a servi les unions humaines plus qu'il ne les a empêchées. Ces avertissements passionnés piquent le courage, et, si l'on garantissait aux ménages un bonheur continu, sans nuage, sans fin, on hésiterait davantage à se marier. Le danger, l'inconnu, le hasard, et aussi cet intervalle d'anxiété qu'on appelle l'amour, font braver et chercher la guerre.

Les ennemis du mariage ont presque toujours des raisons personnelles, comme Boileau en avait, pour écrire contre les femmes : non pas, assurément, des raisons aussi naturalistes, mais des raisons naturelles. Le mariage est l'épreuve suprême de la force morale, de l'intelligence appliquée, de la bonne volonté. Mon-

taigne voulait que les hommes acceptassent ce devoir dans la plénitude de la virilité, à trente ans; il s'était marié à trente-trois ans; il n'admettait pas qu'on dépassât cet âge, se montrant sur ce point de l'avis de Platon, qui condamnait les maris de cinquante-cinq ans, et déclarait qu'il fault refuser l'opportunité à toute action importune.

Les mieux intentionnés, eussent-ils embrassé la carrière conjugale à trente ans, peuvent échouer. Mais, s'ils ont été faibles, de quelque façon que la faiblesse se soit trahie, ils ont mérité le ridicule qui les atteint, et si, malgré leur valeur, ils ont été dupés, c'est une lâcheté de la vie humaine que de prendre avantage sur eux d'une défaite injuste et de les tourner en moquerie parce qu'ils n'ont pas prévu ni peut-être précédé la trahison féminine.

L'auteur des QUINZE JOYES DE MARIAGE *n'est pas impitoyable pour ceux qui entrent dans la nasse. Il les plaint, et cette litanie qui a son refrain à chaque chapitre :* Là usera sa vie en languissant tousjours et finera miserablement ses jours, *cette lamentation douloureuse est un soupir qui éteint le rire de la description. S'il était Brahma et s'il avait un paradis à sa disposition, il dirait volontiers, comme le dieu indou, à celui qui viendrait heurter à la porte : « As-tu passé par le purgatoire? » Si l'homme répondait : « Non, mais j'ai été marié », le dieu des* QUINZE JOYES *ouvrirait son paradis. Il est vrai qu'il répon-*

drait peut-être à celui qui se vanterait d'avoir été marié trois fois : « Nous n'avons pas besoin d'imbéciles. Va en enfer ! »

On ne croit plus à l'enfer; le paradis est fort discuté; mais le purgatoire est un juste milieu qu'on accepte aujourd'hui, pour le ménage comme pour la vie. Aimer et souffrir sont deux termes que la sagesse contemporaine assemble volontiers, pour déconseiller aux hommes la haine inutile en leur conseillant la patience qui enseigne et qui prépare à mériter d'apprendre encore, au delà de la patience mortelle.

Je m'imagine qu'on pourrait extraire des QUINZE JOYES, *en prenant avec mélancolie les tableaux comme l'auteur les propose, une sorte de catéchisme, de manuel, de guide pour les* Quinze-Vingts *du mariage.*

C'est là l'utilité des chefs-d'œuvre. C'est à ce titre que, même quand il crache sur l'humanité, l'homme de génie lui met une étoile. L'écrivain médiocre salit l'esprit; l'écrivain de haute inspiration le force à protester contre la boue qu'il lui montre.

L'auteur des QUINZE JOYES DE MARIAGE, *qu'il soit Antoine de La Sale ou tout autre, a écrit un incontestable chef-d'œuvre, d'une naïveté de récit très artistique dans sa négligence, d'une ironie parfois si fine qu'il faut prendre garde de la laisser échapper, d'une réalité sans violence et sans obscénité, qui sou-*

lève les courtines du lit conjugal, mais sans abuser de l'indiscrétion nécessaire; d'une variété d'accents qui ne laisse pas faiblir une minute l'attention, et d'une émotion qui vibre sous la moquerie, sans devenir jamais de la sensibilité pleurarde.

Combien de grands commentateurs du mariage se sont fait du savoir avec ce petit traité, et comme tous les grands conseillers humains se sont rencontrés avec lui, depuis Rabelais, Montaigne, La Bruyère, Molière, jusqu'à Balzac, et aussi jusqu'à Gavarni!

Il n'a pas tout approfondi ni tout indiqué parmi ces misères conjugales qui ne sont pas toutes fatalement du mal de la plante, mais qui, bien souvent, sont comme des pucerons qu'un souffle du dehors a poussés sur des feuilles vivantes pour les flétrir et les dévorer avant l'hiver. Ainsi que tous les jeux de la vie, le mariage est ondoyant, compliqué, susceptible de combinaisons infinies. L'observateur des QUINZE JOYES *a noté les douleurs, c'est-à-dire les joies décevantes les plus ordinaires; il n'a pas imaginé de situations bizarres, expressément dramatiques; il n'y a pas de crimes, de prouesses, dans son œuvre; le monde qu'il épie est le monde bourgeois, qui n'a pas les échappatoires de l'orgueil, de la domination, de la tyrannie des autres, pour se soustraire à la misère qui l'opprime; qui n'a pas non plus l'abrutissement à sa portée pour se consoler et oublier. Non, c'est la chair la plus saine et la mieux saignante qu'il pique,*

qu'il ouvre, *qu'il fait souffrir, qu'il observe. Il lui a suffi* de *grouper quinze observations d'une anatomie précise pour inscrire au fronton de son purgatoire : « Vous qui entrez, laissez toute espérance !* »

Eh bien, non ; s'il n'ose le dire, afin de laisser à son ironie son tour énigmatique, comme, au fond, il est bonhomme, il sait bien qu'on n'épuise pas l'espérance humaine. Elle est toujours profonde, débordante, comme la mer. Malgré les flux et les reflux, malgré les tempêtes, les naufrages, elle portera toujours des barques fragiles et intrépides cherchant leur étoile dans les yeux des enfants, dans le sourire des mères, et s'aventurant pour l'amour de l'amour et de la vie !

II

La Première Joye, *c'est-à-dire la première désillusion, vient de la coquetterie de la femme nouvellement mariée.*

Xavier de Maistre a dit, dans LE VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE : « *Au moment où la parure commence, l'amant n'est plus qu'un mari. Le bal seul devient l'amant.* »

L'auteur des QUINZE JOYES *nous montre cette aurore de la parure, cette décroissance de l'amant, ce crépuscule du mari qui n'est plus que l'acheteur. Sans*

doute, à ces premiers bals pour lesquels la femme quémande, la nuit, une robe, entre un baiser et une bouderie, elle rencontrera le premier amant; mais celui-là deviendra le prétexte tôt oublié, comme le mari sera le commissionnaire méprisé.

Pauvre mari, c'est en vain qu'il invoque la nécessité d'acheter des bœufs pour le labourage, de faire relever des toitures pour les moissons. Tant pis! Il s'attellera pour labourer; il payera de sa chair les frais des procès qu'il poursuit. Ne faut-il pas avant tout que sa femme lui fasse honneur dans une belle assemblée? N'est-elle pas, comme le sera plus tard Mme George Dandin, une fille de haut lignage *et une demoiselle de Sottenville? Elle a daigné épouser le bonhomme : que le bonhomme paye sa gloire! Il la payera, et il vivra misérablement jusqu'à la fin de ses jours.*

Balzac, dans LA PHYSIOLOGIE DU MARIAGE, *n'a pas oublié ce premier trébuchet de l'amour conjugal; mais il en parle avec cette science des détails qui met des nuances admirables dans toutes les crudités de l'observation.*

Un savant, un mathématicien, qui règle tout par l'algèbre, qui veut que dans son ménage tout procède par deux et deux font quatre, refuse péremptoirement à sa jeune et jolie femme une croix, un diamant qu'elle lui demande. Vanité de l'arithmétique en matière de sentiment! Au jour et à l'heure néces-

saires, la coquette a sur sa poitrine ouverte la croix qu'elle a gagnée par ses mignardises. On n'avait pas besoin de cet exemple pour savoir que les chiffres deviennent des notes de musique qui font valser l'utopie dans la maison d'un pédant.

En revanche, Balzac montre une aussi jeune et aussi jolie femme, mariée à quelque poète : elle soupire après une girandole de diamants; il s'agit d'un cadeau de trois mille francs. C'est beaucoup pour le petit ménage. Le mari, qui n'a pas de chiffres en tête, se garde bien de refuser. Il achètera les girandoles; mais il n'a pas les trois mille francs. La femme comprend qu'il les empruntera ou qu'il jouera pour les gagner; alors, gentiment, par besoin d'héroïsme, elle renoncera à la parure, et fera vis-à-vis, sans girandoles, à la femme du pédant toute fière de sa croix.

Balzac conclut : « C'est en sa femme, et non en lui-même, qu'un mari trouvera les éléments de son despotisme. Comme pour le diamant, il faut l'opposer à elle-même. Savoir offrir les girandoles pour se les faire rendre est un secret qui s'applique aux moindres détails de la vie. »

Le moraliste du XVe siècle n'a pas de diplomatie à enseigner. Il peint un bonhomme peu méfiant, peu prévenu, qui n'a pas eu l'enseignement des livres, des théâtres, qui se débat seul et qui succombe. Il en est à la première tentation; il vend son salut pour la

pomme qu'il cueille, et qu'il rend à l'Ève de son alcôve. Il n'y gagnera rien; il y perdra tout, son procès d'abord, car le procureur sera mal payé, et les petits procillons du ménage, pour lesquels le lit nuptial n'est pas le lit de justice.

Passons à la Seconde Joye. *La robe est achetée; il faut la faire voir, la faire danser. Le mari ne sera pas de la fête; mais peut-il empêcher sa femme de se faire admirer sans lui? On lui rapportera les nouvelles de la robe. Les commères, les belles amies de sa femme, le rassurent, le persuadent. Un cousin, qui n'est peut-être pas de la famille, se trouvera là tout exprès pour conduire, pour ramener sa femme. Il se morfondra en attendant, et pourra calculer les stations qu'il lui faudra faire jusqu'au repos final au fond de sa misère.*

Ce n'est pas qu'il ne gagne quelques petites choses à cette faiblesse. Si l'auteur n'entre pas dans les méandres de la politique du ménage aussi avant que Balzac, qui était du siècle de Talleyrand, il n'en a pas moins à ce sujet des observations bien profondes. La femme veut laisser entre-bâillée l'escarcelle d'où la belle robe est sortie. Le plaisir de la vanité, de l'effet produit, l'épanouit comme une soirée d'amour, et elle donne à son mari un peu de caresse pour le récompenser. C'est par passe-temps et pour « épaissir l'ombre », dit l'auteur. Et, en effet, le malheureux s'enfoncera davantage dans la nuit, halluciné

par ces joies furtives, par ces lueurs de baisers qu'il accepte comme des lumières d'astres, ayant peur d'en réclamer davantage, car il lui faudrait acheter d'autres robes!

La Troisième Joye, *c'est la grossesse, c'est la maternité. Ah! comme on lui fait payer cher, à ce mari, l'orgueil d'être père! Il lui faut, pendant qu'il travaille au dehors, subir l'installation des commères dans la chambre de la malade, s'entendre reprocher, quand il revient harassé, le mal dont il est cause. Les* commères *jouent un grand rôle dans l'histoire des ménages de ce temps-là. On n'ouvre pas un livre, pas un manuscrit, sans qu'on trouve dans la gravure ou dans l'enluminure des assises de commères pour juger de tous les cas. Il est peu de représentations de la Vierge en couches qui ne nous montrent des sages-femmes du voisinage rendant toutes sortes de bons offices à la bienheureuse accouchée. Sans doute qu'on ne médisait pas du mari et qu'on ne reprochait rien au père dans ces veillées évangéliques.*

On festoyait tout en veillant, et le mari était obligé de livrer les clefs des armoires et du cellier.

Pour être juste, cette joie est moins équivoque de nos jours. Celui qui ne trouve pas des nuées célestes dans le ciel de lit de la jeune mère n'a pas attendu l'épreuve pour souffrir de cette maternité. Ou bien il s'est maudit d'avance d'avoir un enfant, ou bien il a

des raisons de renier l'enfant qui vagit. C'est plus tard que commence la torture.

Balzac, que j'aime à citer, a fait, dans LES MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES, *plusieurs tableaux des joies maternelles qui sont, dans leur grâce, une purification du mariage le plus prosaïque. Je ne sais si autrefois l'enfant était tout d'abord un tourment. Aujourd'hui, dans un jour qui finit trop vite peut-être, il apparaît comme un sourire engageant de l'avenir, comme une promesse de récompense.*

« Cet enfant, écrit Mme de l'Estorade à son amie qui ne veut que l'amour dans le mariage, a doublé l'ambition du père. Quant à moi, ma chère âme, je suis de moment en moment plus heureuse. Chaque heure apporte un nouveau lien entre une mère et son enfant. Ce que je sens en moi me prouve que ce sentiment est impérissable, naturel, de tous les instants, tandis que je soupçonne l'amour d'avoir des intermittences... Ah! combien de choses l'enfant apprend à sa mère! Il y a tant de promesses faites entre nous et la vertu, dans cette protection due à un être faible, que la femme n'est dans sa véritable sphère que quand elle est mère. Elle déploie alors seulement ses forces, elle pratique les devoirs de sa vie, elle en a tous les bonheurs et tous les plaisirs. Une femme qui n'est pas mère est un être incomplet et manqué. Dépêche-toi d'être mère, mon ange! Tu multiplieras ton bonheur actuel par toutes mes voluptés!... »

Voilà comment l'auteur de LA PHYSIOLOGIE DU MARIAGE, *quand il n'est pas en veine de critique, de suggestion physiologique, décrit le devoir maternel moderne.*

Comme il y a loin de cette chambre de Mme de L'Estorade à celle où geint la femme qui veut régaler les commères et qui fait du mari le tournebroche des festoiements !

Ce n'est pas qu'on ne puisse, après tout, rapprocher les distances. Mais la femme moderne n'a plus de commères à nourrir ; c'est à son profit seul que, plus tard, elle exploitera le berceau qui barricade l'avenue de son lit.

Pourtant le XVe siècle avait un avantage sur le nôtre : les enfants nombreux étaient peut-être une affliction, mais l'enfant n'était pas un imprévu.

Il l'est aujourd'hui.

Nos habitudes de luxe sont telles, les nécessités de la fortune sont si poignantes, que la venue des enfants ne donne pas toujours l'ambition dont parle Mme de L'Estorade. Les agencements contemporains n'ont pas prévu la nursery ; *souvent le propriétaire interdit les enfants dans son bail ; les médecins ne les ordonnent pas. Un enfant est une gêne ; deux enfants sont un embarras sérieux.*

Les ménages les plus unis ne sont pas toujours ceux qui désirent le plus se continuer et se voir revivre.

« Les enfants désunissent! » s'écriait une jeune femme, qui fut punie de cette crainte, car elle mourut en couches, tant tout son être entier répugnait à l'effort, à la gloire maternelle.

Au XVe siècle ces scrupules n'étaient pas inventés; mais il paraît que les enfants étaient un appât pour les douceurs à obtenir du mari. On faisait de grandes cérémonies pour les relevailles, et grande bombance sous prétexte de conseils à donner à l'accouchée. Quant au mari, on le rendait honteux de son exploit, et, si la femme se taisait, calmée et remise en appétit, l'enfant criait si fort que le père désertait le logis, n'y rentrant que fort tard, quand tout dormait excepté son ennui.

III

La Quatrième Joye *est de travailler pour les enfants, pour la famille, sans qu'on sache gré de rien au travailleur, qui ne fait que son devoir. Malheur à lui s'il est père de plusieurs filles! Ne devait-il pas prévoir qu'il aurait un jour à les doter? Il n'a plus de femme; il n'a plus devant lui que la mère jalouse, avide, se plaignant de sa condition, se vengeant sur les enfants, battant celui que le pauvre homme aime le mieux.*

Je m'étonne que l'auteur n'ait point mentionné la révolte, par instants ou pour une fois, du mari se servant du bâton de voyage pour être le maître. Ce serait une joie à noter que celle de la victime se relevant devant son bourreau. Mais non, le satirique veut que le mari soit débonnaire, pour que le tableau ait tout son enseignement.

Sganarelle, au moins, se souvient qu'il a près de lui un fagot, quand sa femme se plaint d'avoir trop d'enfants sur les bras et que le bûcheron lui conseille inutilement de les poser à terre. Mais l'homme des QUINZE JOYES *tient toujours la tête basse ; c'est la bête de somme, le serf du mariage.*

La Cinquième Joye *emplit un des plus longs et des plus remarquables chapitres du livre. C'est le texte tragique dont George Dandin est la glose, c'est aussi l'histoire qu'Émile Augier a rajeunie dans son drame puissant des* LIONNES PAUVRES, *la prostitution dans l'adultère.*

Comment l'adultère venait-il en ce temps-là ? A coup sûr ce n'était point à la suite d'obsessions sentimentales. La chair était prompte ; la raison calculait les avantages de la faute. On ne se rebutait pas tout de suite du mari. Il était le répétiteur maladroit des scènes ingénieuses de l'amant. La femme avait appris des secrets que son mari lui laissait ignorer. Elle voulait les connaître de lui, pour comparer. L'âcreté de l'adultère lui donnait des soifs terribles ; elle essayait

de les calmer dans l'intervalle d'un rendez-vous à un autre; mais, comme dit l'auteur, « quant aucunesfois celui qui a grand soif boit d'ung petit rippopé ou fusté, pour la grand soif qu'il a, il le trouve assez bon en beuvant; mais quand il a beu il trouve un mauvais desboit, et qui le voudroit croire, il n'en beuvroit plus, si en deffault d'autre meilleur n'estoit. » Ce dégoût conjugal venant de la libation souhaitée et essayée, en l'attendant complète, est un secret terrible de l'adultère. Ce qui justifie la femme à ses yeux, ce n'est pas une infidélité du mari, sa froideur, sa lassitude; c'est le rancœur éprouvé par elle d'une joie qu'elle veut prendre comme un cordial pour faire patienter l'orgie, et qui l'attire en lui donnant l'horreur du plaisir légitime.

Ce raffinement est bien difficile à expliquer, quand on ne cite plus textuellement l'auteur naïf et si audacieux dans sa naïveté.

Le mari, — le croirait-on? — et c'est là un trait sublime, loin de s'offusquer de cette froideur révoltée, s'en réjouit. Il croit trouver une garantie de vertu dans cette répugnance.

« Par mon âme, mon ami, dit la dame, si ce n'étoit votre plaisir, je n'en voudrois point. »

Le mari, pour n'être pas égoïste, par peur d'être brutal, s'en va faisant vœu de chasteté.

Pourtant la dame, quand il lui faut une robe nouvelle ou un bijou, se contraint à la prostitution con-

jugale. Toutes ces ruses sont admirablement décrites. C'est une bien grande erreur de croire que la psychologie dans le roman est une invention moderne. Nous n'y avons introduit que la grossièreté.

Je ne crois pas qu'aucun romancier contemporain ait osé ce que décrit notre auteur. Mme Marneffe passe tout au plus la main dans les horribles cheveux de son horrible mari, pour l'envoyer coucher seul, et encore le monstre est-il le complice de sa femme. Cette double prostitution de la femme à l'amant, pour en avoir le surplus de ce qu'elle extorque à son mari, et au mari pour en obtenir le surplus qu'elle ne veut pas demander à l'amant, est d'une touche discrète, naïve, lumineuse, modèle.

Il y a comme une idylle mêlée à cet ignoble trafic de l'amour. C'est à la fontaine que Jehanne, la chambrière de madame, attend et écoute les propos du galant et les amène au point précis espéré par la dame, à savoir que son mari lui refuse tout et qu'elle saurait beaucoup de gré à l'homme généreux dont elle recevrait la parure de son corps et la parure de son rang.

La chambrière, qui a ses profits des deux côtés, devient l'entremetteuse habile. Elle ne ménage aucun encouragement. Elle indique comment il faut recevoir l'eau bénite du soupirant à l'église, comment ensuite il faut accueillir le donneur d'eau bénite, lui résiste juste à point pour qu'il se donne le remords d'une

violence et pour qu'il apaise le remords par un cadeau.

Est-ce tout? Non.

Quand les amants ont accordé leurs chalumeaux, *selon l'expression de l'auteur, et quand le cavalier généreux a donné le drap de la robe refusé par l'avaricieux mari, la femme, qui ne saurait prendre trop de précautions, se garde bien de se vanter elle-même d'une acquisition faite à si bon compte. Elle va chercher sa mère, et celle-ci, qui n'est pas pour trahir sa fille, qui en a sans doute fait autant dans sa jeunesse, apporte avec un air candide devant le mari, à l'épouse adultère, le prix de sa prostitution, feignant d'être persuadée, ravie, d'obtenir l'encouragement de son gendre.*

L'homme, le mari, est-il un nigaud, au point de croire que sa femme a le génie des bonnes acquisitions? Non, le doute lui vient. Il se sent pris aux tenailles de la jalousie quand la mesure est comblée, quand la maladie est mortelle. Il lui faut haïr avec épouvante sa belle-mère, la complice, mépriser sa femme et souffrir plus qu'il n'a souffert d'une faute désintéressée provoquée par la passion. Rien ne manquera à l'assaisonnement de son désespoir; toutes les sorcières y auront versé leur poison.

Cette Cinquième Joye *est un chef-d'œuvre dans un chef-d'œuvre. Je ne trouve, dans toutes les perversités littéraires, que* LES LIAISONS DANGEREUSES, *non pour exposer les mêmes roueries, mais des subtilités*

de roueries analogues. C'est le bas-fond de la perversité humaine, atteint, sondé, mesuré.

IV

La Sixième Joye *est un tableau d'intérieur. Le mari n'est plus le maître chez lui, et la femme exagère son autorité pour la rendre définitive. C'est la phase des caprices. Elle ne dînera pas quand le dîner sera servi. Si, par aventure, elle a intérêt à être contrainte, le mari l'amènera à table, languissante et comme une épousée nouvelle, « la tenant par dessous l'aisselle », mais elle prendra sa revanche, et quand, au retour de ses expéditions, de ses courses, le bonhomme voudra recevoir ses amis, il n'aura ni de quoi leur donner à dîner ni la possibilité d'organiser un impromptu. Madame déclare que son mal s'est subitement compliqué, qu'elle n'a rien pu préparer. Il n'y a que des miettes pour les convives, et, pour ceux qui restent les hôtes, il n'y a pas de draps dans les lits pour les coucher; mais il reste encore de la paille pour les recevoir dans l'écurie.*

Encore si le mari pouvait croire non à l'oubli, mais à la parcimonie, à l'avarice de sa femme! Hélas! il apprend que certain écuyer, de sa connaissance et de la connaissance de sa femme, est bien reçu par elle quand il se présente et soupe avec toutes les richesses

du buffet dont on a refusé l'abord au mari. Éclatera-t-il, ce mari convaincu et ruiné? Mais il faudrait un trop grand éclat. Il aime mieux souffrir et dépérir que de provoquer un scandale. Aussi va-t-il dépérir et vivre misérablement.

La Septième Joye *a des délicatesses particulières. Le mari se refroidit, non d'estime et d'amitié, mais d'amour vaillant. L'honnête femme s'étonne, tente tout au plus une comparaison qui ne profite guère au mari, mais n'exploite qu'incidemment cette comparaison.*

La femme galloise *ne se tient pas quitte pour une comparaison; elle en tente plusieurs; elle en prend l'habitude, et, comme il faut payer tout ensemble le péché et l'absolution, le bien du mari s'en va par deux issues, celle du mari et celle du confesseur.*

Cependant un ami charitable (il y en a toujours à l'affût des secrets du ménage) avertit le mari des comparaisons cherchées par la femme. Le mari, avec la candeur de son état, se plaint et se fait une caution de l'honnêteté de son ami; mais, c'est là un trait qui s'est renouvelé bien des fois depuis, la femme attribue au dépit le témoignage qui l'accuse, et l'ami rapporteur devient bientôt pour les deux époux un traître, un ennemi.

« Ainsi, dit le moraliste, est abesté le proudomme et pest l'herbe, et est transfiguré en beste, sans enchantement; et fera mieux la dame à sa guise que elle ne

fit oncques més. Et n'en parle jamais nul au bonhomme, car il ne croira jamais rien, et celui que l'en lui a dit qui faisoit la villanie sera le meilleur amy que jamais il puisse avoir. »

Au XVᵉ siècle, on allait en pèlerinage comme on va aujourd'hui à Notre-Dame de Lourdes, ou bien comme on va aux eaux. La petite comédie parisienne toute récente qui m'a été confiée pourrait tout aussi bien s'être passée au temps de l'auteur.

Un médecin est appelé dernièrement, en toute hâte, auprès d'une dame de l'aristocratie financière qui se prétend très malade. Après l'avoir consciencieusement palpée et auscultée, il déclare n'avoir rien découvert. La dame n'en persiste pas moins à se trouver en mauvais point, et le médecin se risque à lui écrire une de ces ordonnances innocentes destinées à satisfaire les malades sans compromettre leur santé.

Pendant qu'il écrit : « Est-ce que vous ne pensez pas, Docteur, lui dit-elle, qu'un voyage, à Nice par exemple, me ferait grand bien ?

— Il est certain, répond l'homme de la science, comme débarrassé d'un grand poids, que le climat de Nice est excellent... surtout pendant le carnaval... Sans doute vous y avez des amis ?

— Oh ! plutôt des amis de mon mari. Seulement, lui ne paraît pas disposé à m'y conduire cette année.

— Nous allons tâcher d'arranger cela, car plus

j'y pense, plus je trouve que Nice est ce qu'il vous faut. »

Le mari rentre vers la fin de cette consultation.

« Eh bien! demande-t-il, que pensez-vous, Docteur, de notre fausse malade?

— Fausse? non, pas tant que cela. Madame a réellement une agitation que le grand air, le changement d'air surtout, doit guérir. Je lui ordonne une saison à Nice. »

Le mari fronce le sourcil, regarde sa femme et le médecin, se mord les lèvres, et, comme c'est un mari de la dernière mode, il se garde bien de faire aucune observation de mari jaloux.

« Si vous croyez vraiment, Docteur...?

— Pour cette année, au moins, je crois le voyage nécessaire.

— C'est bien, nous irons à Nice. »

Une heure après une dépêche arrivait à Nice pour retenir un appartement, et le vicomte de X..., qui précisément allait quitter Nice pour revenir à Paris, par une coïncidence étrange, renouvela le bail de son appartement sur la promenade des Anglais.

Tallemant des Réaux rapporte une anecdote charmante à propos de voyage. Je la cite pour opposer un exemple contradictoire à l'argument de notre moraliste, car il s'agit cette fois de la naïveté de l'épouse, et non plus de celle du mari.

Une femme fort innocente étant grosse pour la pre-

mière fois, comme son mari parla de faire un voyage, se mit à pleurer :

« Hé! dit-elle, de quoi vivra l'enfant en votre absence? »

Les femmes dont parle l'auteur des QUINZE JOYES, *en se faisant accompagner de leur mari n'avaient peur ni pour elles ni pour leur géniture de manquer d'aliments.*

Dans la Huitième Joye, *le mari ne songe guère à aller courir seul les pèlerinages, et la femme n'est ni grosse ni désireuse de le devenir. Elle veut aller au Puy-de-Dôme, en Auvergne, comme les belles dames de son temps. Un ami du mari l'attend-elle, un galant qui lui rendra la santé? Non, il s'agit de luxe, de coquetterie, d'un rendez-vous de belle compagnie. On rapportera des chapelets bénits, des ceintures miraculeuses, et aussi des dettes.*

Ce caprice nous semblerait peu de chose aujourd'hui; les chemins de fer ont supprimé ou bien tempéré cette huitième joie. On la retrancherait aisément du martyrologe conjugal. Mais, au XVe siècle, il fallait être de haut lignage et en possession de chevaux, de valets, d'une escarcelle bien garnie, pour aller de Rouen, voire même de Paris, au Puy-de-Dôme.

C'est le caprice insensé. Comme les enfants demandent la lune, la femme demande un nouveau soleil, et le mari le donne. Il sera pendant la route l'écuyer

servant. Si l'étrier casse, si le cheval devient fourbu, il faudra remplacer l'étrier, et au besoin remplacer le cheval, en portant la selle, les harnais, si l'homme donne son cheval et ne trouve pas de monture.

Il y a du paysage, des croquis, dans ces chapitres très rapides; le poète ne s'oublie pas dans l'humoriste.

« Encore lui demande-t-elle souvent des prunelles des buissons, des poires, et toujours lui donne paine, et avant laissera-elle cheoir son fouet ou sa verge, ou aultre chose, afin qu'il les ramasse pour les lui bailler. »

Le voyage dure des semaines, peut-être des mois, et pendant ce temps le bien pâtit de l'absence du maître. L'herbe mauvaise croît où il ne faudrait que du blé. Au retour, le malheureux mari reprend sa corvée, pendant que sa femme, belle de ce charme qu'on trouve en se mûrissant sous plusieurs soleils, fait ses récits aux commères et prend prétexte de son triomphe, de son récit même, pour recommencer.

V

La Neuvième Joye, *c'est la défaite d'un victorieux, s'il y a une victoire pour le mari. Supposons, avec l'auteur, que le mari n'est point un idiot et espère ne pas le devenir. Il a eu des* répliques *et des* batailles,

et il a tenu bon. Ce qu'il a souffert, on le présume : mais il a bien marié ses filles ; il a un fils en belle posture dans le monde ; il peut se dire heureux en ne calculant pas trop ce que ce bonheur lui coûte.

Seulement, il a vieilli plus vite ou plus que sa femme. Il est goutteux, souffreteux, avarié. Il tient à garder l'autorité. Elle va lui échapper. Il n'a plus le confessionnal du lit à sa disposition pour rester le directeur de la conscience. Il a besoin du secours de ses domestiques, et les domestiques ne seront à sa disposition qu'autant que sa femme le voudra. Peu à peu, son fils, appelé comme arbitre, donnera raison à sa mère. Le bonhomme sera obligé de se confier à son héritier pour le soin de l'héritage, et rien ne lui garantit la prudence du jeune homme. L'auteur ne dit pas que le fils puisera à tort et à travers dans l'escarcelle, mais on le devine, et le pauvre économe sera dépouillé tout vivant.

Je me souviens d'une épitaphe recueillie dans un ancien couvent des Cordeliers de Troyes devenu une prison. Il semble que ce soit l'épitaphe de l'homme mort à la peine au XVe siècle, dans la Neuvième Joye. *Le défunt avait trouvé le moyen de faire graver sa revanche posthume sur sa pierre tombale.*

On y lisait :

Cy repose et gist Louis Duval, écuyer en son vivant, haut seigneur, justicier moyen et bas de la

seigneurerie de Fay, des bois de Pompée et de Sainte Colombe, près de Nogent sur Seine, lequel décéda en cette ville de Troyes le dernier jour d'octobre de l'an 1608, et qui de son vivant avoit donné tous ses biens à son fils, se réservant les usufruits sa vie durant. Il prie tous ceux qui liront cette mémoire de prier Dieu pour lui et qu'ils ne fassent pas comme lui, car il s'en est mal trouvé.

Il n'est pas question de donation dans le chef-d'œuvre que j'analyse. La femme et le fils veulent mieux que cela. Aux premières observations du père, aux moindres conseils qu'il donne pour la régie de ses affaires, on lui dit qu'il est assoty; *on s'habitue à le dire aux autres comme à lui. Le fils songe à le mettre en* curatelle; *la femme, plus hardie, veut le faire renfermer. « Par ma foy, mes amis, répond-elle aux voisins qui l'interrogent, il est à la chartre Notre Seigneur. » Les voisins se signent et vont prier pour le pauvre homme, qui a bien besoin de prières en effet.*

La Dixième Joye, *c'est la discorde aiguë, ronflante, criarde, qui ameute le dehors et enflamme le dedans. La femme est battue par aventure, peut-être se fait-elle battre ; mais, en tout cas, elle prend texte de cette bataille pour s'en aller. Un cousin, un ami, un amant, la recueille, et, quand elle s'est suffisamment guérie des coups, elle rentre triomphalement au logis ou feint*

de vouloir y rentrer pour confondre son mari. Elle est ramenée par sa mère, l'excellente mère qui prenait à sa charge les cadeaux de l'amant pour les purifier, et qui cette fois garantit sur ses vertus que sa fille n'a fui le logis conjugal que pour se réfugier chez elle, affirmant qu'elle l'a veillée, pansée, surveillée, consolée, fortifiée contre les infamies de son mari.

Si la réconciliation ne se fait pas sous cette caution maternelle, on plaide. Les juges embarrassés, après avoir écouté en souriant les griefs énumérés et acidulés de part et d'autre, renvoient les époux dos à dos, ou plutôt côte à côte, en les invitant à se faire vis-à-vis. S'ils rentrent ensemble, on devine l'enfer. S'ils s'évadent l'un et l'autre avec précaution, l'honneur entamé ne tient guère. On apprend que la dame a pris un champion. Le mari est le premier à le dire; il n'ose recommencer le procès : les avocats le lui feraient perdre encore. Alors ce ménage séparé, réuni seulement au pilori de l'opinion, devient un scandale accablant.

La Onzième Joye *est la plus effroyable de toutes. Elle est une merveille de scélératesse et aussi de mise en scène. L'auteur nous montre « un gentil gallant, jeune et joli, qui s'en va par païs gaiment, et est en franchise, et peut aller de lieu en lieu, à son plaisir, sans nul empeschement; et va au long de l'an en plusieurs lieux, et par especial où il sait dames, demoiselles bourgeoises ou aultres femmes, selon l'estat dont*

il est, et, pour ce qu'il est jeune, vert et gracieux et amoureux, et est encor simple, bien bejaune, il ne s'esmoie de nulle chose, fors de ses delitz et plaisances à trouver ».

Ce gai et aimable cavalier, si prestement peint, riche et beau, noble et fier, va se heurter à une infâme tromperie.

Il rencontre dans une maison de belle apparence, dans un houstel, *une jeune fille de plus haut lignage que lui s'il est noble, ou de plus grande bourgeoisie s'il est bourgeois, une jeune fille jolie et bien renommée.*

Il va l'aimer. La jeune fille est pâle, et, nous dit l'auteur, elle a des malaises qui ne trompent pas sa mère. Celle-ci, une dévote d'amour « qui sait tout le Vieil Testament et le Nouvel », appelle sa fille et lui dit : « Je cognois bien que tu es grosse; dis-moi la verité. — Par ma foi, reprend la jeune fille, qui n'est qu'un jeune tendron, qui ne fait que « vitailler entre quinze et dix-sept ans », Madame, je n'en sais rien. — Il me semble, dit la dame, que quand vient au matin je te vois vomir et faire telle contenance et telle. — Vrayment, fait-elle, Madame, il est vray que le cuer me fait mal. — Ha a! fait la dame, tu es grosse sans faulte. Ne sonne mot, et n'en fais semblant à personne au monde, et garde bien que tu faces ce que je te dirai. »

Alors commence l'instruction, le complot. Le gentil

cavalier que nous avons vu venir serait un mari parfait. Il semble innocent. Il faut exploiter son innocence.

La matrone explique les petites manœuvres à employer pour amener peu à peu le bon jeune homme au mariage.

Je gâterais ce chapitre terrible en l'analysant. Tout est prévu. Si je ne craignais de commettre un sacrilège envers Marivaux, je dirais que la stratégie délicate, si joliment employée par ses honnêtes coquettes, est là, détaillée par la coquinerie maternelle. Les moindres avances, les retraites calculées, les minauderies, les effets d'innocence, tout est enseigné, épelé comme un rôle. Il n'est pas jusqu'aux dernières résistances, jusqu'aux effets intimes, qu'une mère n'a jamais osé traiter, qui ne soient prévus. Il n'y a rien dans notre littérature la plus effrontée qui approche de cette rouerie, de cette prostitution enseignée par l'orgueil maternel.

La jeune fille profite de la leçon, se fait faire la cour, se fait épouser, et joue, jusqu'au dénouement, son personnage comme on lui a appris à le jouer. « Car, dit l'auteur, il n'est rien si sachant comme est femme en ce qu'elle veut faire, touchant la matière secrète. »

Il est un inconvénient cependant que la sagacité d'une matrone ne peut empêcher, mais dont la mère en question n'a pas paru se soucier : c'est que

l'Agnès mariée devient mère à trois ou quatre mois de mariage. Que fera le mari? S'il chasse l'impure, il ne sera pas moins malheureux. S'il la garde, il dissimulera peut-être le déshonneur public. Mais l'amertume de l'intimité, mais la vue de l'enfant, mais ce tête-à-tête qui s'aiguisera de reproches continuels et qui ne pourrait s'adoucir que par un avilissement complet, quelle torture! La mère, en tout cas, a triomphé. Peut-être le gendre la prendra-t-il pour confidente, s'il n'a pas découvert que c'est elle qui a conseillé sa fille, et s'il croit que la fille a d'elle-même ce génie!

Voilà un drame pour le roman naturaliste. Rien n'y manquerait comme vilenie.

Les autres Joyes sont peu de chose après celle-là.

VI

Pourtant voici le tableau de la Douzième Joye qui a aussi sa cruauté.

Le mari n'a jamais résisté; il a toujours fait toutes les volontés de sa femme. Quand on lui demandait un ordre, il répondait : « Demandez à madame : elle a les clefs; elle a les secrets; elle a tout. » On le tient, et il ne détient rien. Survient la guerre. Il a son devoir de soldat, de vassal à remplir. Dans ce temps-là le devoir ne s'appelait pas pa-



triotisme, *mais il n'en était pas moins rigoureux; il tenait moins à l'amour du pays, il tenait étroitement à la probité vulgaire. Il était la redevance due au seigneur, au seigneur des seigneurs, au roi. On le convoque pour l'armée. Il partira, si sa femme y consent; mais elle ne consent pas à se séparer d'un serviteur :*

« M'amie, il faut que je aille à l'armée. — Vous irez! fait-elle, et que irez-vous faire? Despendre tout et vous faire tuer? Et puis vos enfants et moy serons bien ordonnés. » Il ne partira pas; il sera lâche, le malheureux, pour la corvée de soigner le ménage, le bétail, les enfants. Si des galants s'introduisent dans la maison et si le chien aboie : « Ce sont les rats qui l'éveillent! » dit la dame à travers la porte, et le pauvre homme ne fera pas plus la guerre pour son honneur que pour l'honneur de son roi. Il porte les enfants, berce ceux qu'il n'a pas à porter; il tient le fuseau quand sa femme file; il fait tous les métiers de domestique.

La guerre force-t-elle le ménage à chercher un gîte ailleurs, le mari n'ose se réclamer des soldats; il fait les paquets pour déserter en famille; il s'enferme grelottant de honte dans la forteresse, regardant du rempart les combats qui lui sont interdits. Quand la paix est faite, il revient au logis, ramenant la femme, les enfants, les meubles.

Cette campagne lui compte double, triple, qua-

druple. On vieillit vite dans la lâcheté, plus vite que dans l'honneur. Alors le vieux précoce sera rebuté « comme un vieux fauconnier qui ne vaut plus à nul métier ». On marie les filles sans le consulter, et chaque gendre est un maître de plus à servir et pour le mépriser. Quand la mort approche, il n'ose faire dire une messe pour avoir son pardon d'en haut, et il n'ose faire son testament. A quoi bon se survivre dans des volontés dernières, quand on a abdiqué toutes ses volontés de son vivant?

Supposons un mari vaillant, héroïque. Celui-là ne résiste pas à l'appel de la guerre. Il est gentilhomme; il a souci de sôn nom. Il échappe aux supplications de sa femme, aux larmes de ses enfants. Celle-là est bonne, sage, plaisante, soumise. C'est de bonne foi qu'elle pleure : elle a tant peur d'être veuve; mais elle ne peut le retenir, et il s'en va.

Où va-t-il? Au delà des monts, au delà des mers. Il a recommandé sa femme, ses enfants, son bien, à ses amis. Il guerroie de son mieux. Il se couvre d'honneur à l'armée, mais il est fait prisonnier. Il reste trois, quatre ans, chez les ennemis, n'écrivant pas (écrivait-on dans ce temps-là?), ne pouvant donner de ses nouvelles, se rongeant le cœur dans la captivité. Puis, un beau jour, il s'évade ou on le rend, et alors, infirme, traînant la jambe, mendiant, il revient plein d'anxiété, interrogeant avec terreur, s'attendant à apprendre que sa femme est morte de chagrin, que

ses enfants sont morts de misère! Mais non, tout le monde vit, et vit très bien. Il va porter un autre deuil. Sa femme s'est remariée, le croyant mort; ses enfants ont un autre père.

« Or, jugez quelle haschée il a de oïr dire telles nouvelles. Je crois que la douleur du roy Priam de Troyes, le Grand, quand il oït la mort d'Hector le Preux, ne la douleur à Jacob, pour la mort de son fils Joseph, ne furent point pareilles à ceste douleur. »

Que fera-t-il sous le coup de cette treizième joie? Reprendra-t-il sa femme au mari, qui la rendrait peut-être? Reprendra-t-il ses enfants en déshonorant leur mère? Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de retourner à l'armée pour y mourir; mais qui voudrait d'un invalide? Si la mort ne le prend, il se donnera à la mort.

Cette joye *a été souvent mise au théâtre et dans les romans. La Sibérie nous a donné des sujets de drames pareils, et on en a fait des comédies bouffonnes, même des pantomimes.*

Je me souviens de Pierrot, aux Funambules, revenant de la guerre, de captivité, trouvant des enfants nombreux que son ami Arlequin avait eu la prévoyance de lui ménager. Mais le remords avait troublé l'adultère, et les enfants étaient venus au monde Arlequin d'un côté, Pierrot de l'autre. Le pauvre papa Pierrot les embrassait du côté Pierrot, les souf-

fletait du côté Arlequin; puis, comme tout s'arrange dans le théâtre contemporain, Pierrot prenait son courage et son sabre de guerre à deux mains, coupait les enfants dans la longueur, collait entre elles les moitiés semblables, faisait de petits Arlequins et de petits Pierrots, s'amusant ensuite à chasser ceux-là tout en embrassant ceux-ci avec tendresse.

Mais dans la Treizième Joye *le sujet reste tragique. Il n'y a pas le plus petit incident pour rire. On doit pleurer sur le père qui va « finir misérablement ses jours ».*

L'auteur, qui ne s'égaye jamais, sourit cependant, mais d'un sourire qui montre les dents, au cours de la Quatorzième Joye.

Il raconte les mésaventures d'un jeune veuf qui se remarie et, n'osant recommencer le poème dont il a le cœur encore parfumé, épouse une veuve. Une veuve est toujours l'aînée d'un veuf, eût-elle le même âge. Mais elle a des souvenirs irritants, et rien de vorace comme l'appétit qui a sommeillé par nécessité et qui se réveille. L'auteur nous fait le tableau d'un ménage où la femme, gloutonne et jalouse de la jeune chair de son jeune mari, voudrait en manger toujours.

MM. Mazère et Empis ont fait sur ce sujet une comédie agréable qui a un mot superbe pour lequel la comédie a été faite. Comme la vieille se désole de la légèreté de son jeune mari et dit en soupirant

qu'elle regrette le défunt si mal remplacé. « Eh! Madame, s'écrie l'époux nouveau, vous ne le regrettez pas autant que moi! »

Le martyr de la Quatorzième Joye *doit avoir ce regret poignant.*

Pour une fois, l'auteur se détourne des misères de l'homme et songe à celles d'une jeune femme qui épouse, par nécessité, un vieux mari. Il fait un tableau grotesque et douloureux que je veux souligner pour sa rareté dans le livre.

« Quant je voy faire telles choses, je m'en ry, en considérant la fin qu'il en adviendra. Car sachez, si l'homme vieil prent jeune femme, ce sera grand avanture si elle se attent à lui de ses besongnes; et pensés comment elle, qui est jeune et tendre et de doulce alaine, puisse endurer le vieil homme qui toussira, crachera et se plaindra toute la nuit, poit et esternue; c'est merveille qu'elle ne se tue. Et a l'alaine aigre, pour le foye qui est tourné, ou aultres accidents qui aviennent aux vieilles gens. »

Quelques lignes après cette description, notre moraliste revient à son thème, le supplice du mari, et du mari jeune épousant une vieille. « Elle le lechera tout », dit-il.

La dernière et Quinzième Joye *est celle d'un mari qui voit ce qu'il ne devrait pas voir, et à qui l'on persuade qu'il a mal vu ou qu'il n'a pas vu. Le pauvre homme ne peut lutter contre les témoignages des pa-*

rents, des amis, de la belle-mère. Il se résigne ; il courbe la tête. Il ne va pas, comme George Dandin, chercher une pierre à se mettre au cou et se jeter à l'eau. George Dandin, d'ailleurs, s'arrête en route. Mais combien de malheureux se résignent pour leur enfant, pour leur nom, souvent même pour la femme coupable, qu'ils espèrent ramener !

VII

Les Quinze Joyes de Mariage *s'achèvent par ce chapitre sur la tromperie vulgaire, banale, qui fait tant rire au théâtre, qui fait tant pleurer en secret dans la vie.*

Le grand inconnu (si ce n'est pas Antoine de La Sale) qui a écrit ce chef-d'œuvre ne s'attaque qu'au mariage. Il ne touche pas aux sentiments. L'amour, l'amitié, l'estime, restent en dehors de sa moquerie. Il plaide pour le célibat, mais en faisant, au cours de son plaidoyer égoïste, des concessions à la partie adverse, au courage, au devoir social, sous toutes ses formes.

Je n'ai pas à faire une critique qui serait bien superflue et qui deviendrait facilement injuste. Tel qu'il est, ce livre est d'une vérité qui n'a pas vieilli. Le ricanement a des échos jusque dans ces temps-ci. Ce

n'est pas toute la vérité, et il y a une seizième joie qu'on pourrait ajouter à toutes celles-là.

Nous avons tous vu ce tableau :

L'homme a subi les misères racontées dans chacun de ces chapitres. Il a été malheureux, trompé, honni, ruiné. Il est courbé sous le fardeau de ses douleurs, mais il a près de lui sa compagne, vieillie aussi, non pas repentante peut-être, mais écœurée de sa vie coupable, lasse de ses fautes, et trouvant bon de s'appuyer, cacochyme, mourante, sur le bras de sa victime. Alors parfois, souvent, entre ces êtres enchaînés et que la mort va délivrer, il se fait, aux dernières années, comme un lien nouveau. Les neiges accumulées ont refroidi les rancunes. On n'a plus le temps de recommencer la vie; mais on essaye d'une amitié finale, d'un accotage *de deux infirmités. L'habitude a endormi les douleurs cuisantes. Le mari et la femme ne sont plus que deux commensaux, à la même table, qui n'ont plus assez d'appétit pour se disputer les plats. Ils s'aident à manger. Ils se versent à boire en tremblant, et, si l'un meurt brusquement, l'autre est tout étonné de trouver une dernière larme dans ses yeux desséchés, pour la laisser tomber sur la main qui se raidit dans la sienne, et qui ne l'égratigne plus depuis longtemps.*

Il serait également superflu d'opposer à cette série de tableaux satiriques des tableaux de ménages heureux. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il n'y a pas plus

dans le mariage que dans la vie de fatalités inéluctables.

Dans sa PHYSIOLOGIE DU MARIAGE, *Balzac, qui était digne de refaire un livre aussi amer que* LES QUINZE JOYES DE MARIAGE, *n'est pas aussi intransigeant, et pourtant il écrivait dans un temps moins facile aux superstitions. Il indique les préservatifs; il a des mots heureux et touchants, même sur les unions inégales qu'il dénonce, et n'est-ce pas, par exemple, une déclaration charmante que celle qu'il met dans la bouche d'un vieillard se présentant à une jeune femme : « Voulez-vous être ma veuve ? »*

Peut-être, ainsi que je l'ai déjà dit, pourrait-on reprocher à l'auteur des QUINZE JOYES DE MARIAGE *de ne tenir compte des enfants que comme de petits animaux, braillant d'abord, singes et malfaisants plus tard, quand ils vont devenir des hommes? Il ne les fait intervenir que pour aider aux tromperies. Ils ne servent jamais à adoucir la patience. Mais il faut bien prendre ce chef-d'œuvre comme il nous est donné. Le refaire, pour l'accommoder à notre raison, à notre sensibilité, à notre hypocrisie modernes, serait une faute contre le goût, contre l'histoire, contre la philosophie même du mariage.*

Il faut corriger ce sceptique par un autre sceptique. Après cette lecture acide il faut boire dans le verre limpide de Montaigne et savourer la pure et fortifiante liqueur.

Montaigne se plaint que Virgile montre Vénus trop émue dans les bras de Vulcain, son mari. C'est une Vénus maritale.

« En ce sage marché, dit-il, les appetits ne se trouvent pas si folastres ; ils sont sombres et plus mousses... On ne se marie pas pour soy, quoy qu'on die ; on se marie autant, ou plus, pour sa posterité, pour sa famille ; l'usage et l'interest du mariage touche notre race, bien loin par delà nous... Aussi est-ce une espece d'inceste d'aller employer à ce parentage venerable et sacré les efforts et les extravagances de la licence amoureuse. »

Plus loin, dans le même chapitre, il dit encore :

« Ceulx qui pensent faire honneur au mariage pour y joindre l'amour font, ce me semble, de même ceulx qui, pour faire faveur à la vertu, tiennent que la noblesse n'est aultre chose que la vertu. »

Il insiste sur ce caractère vénérable.

« Un bon mariage, s'il en est, refuse la compaignie et les conditions de l'amour. Il tasche à representer celles de l'amitié. C'est une doulce societé de vie, pleine de constance, de fiance et d'un nombre infiny d'utiles et solides offices et obligations mutuelles. Aucune femme qui en savoure le goust ne vouldroit tenir lieu de maistresse à son mary. Si elle est logée en son affection comme femme, elle y est bien plus honorablement et seurement logée. Quand il fera l'esmeu ailleurs et l'empressé, qu'on lui demande pour-

tant lors à qui il aimeroit mieulx arriver une honte, ou à sa femme ou à sa maîtresse ; de qui la desfortune l'affligeroit le plus ; à qui il desire plus de grandeur ? Ces demandes n'ont aulcun doute dans un mariage sain. »

Je résiste à la tentation d'en citer davantage.

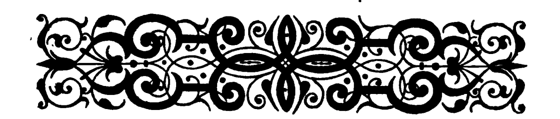
Montaigne, qui fut un bon père, s'excuse de n'avoir pas été un mari parfait. Mais il connaît les vertus du mariage, s'il ne les a pas toutes pratiquées, et déclare que, « si on ne faict pas toujours son debvoir, au moins il le faut toujours aimer et recognoistre. C'est trahison de se marier sans s'espouser. »

C'est sur ces derniers mots que je veux finir. Ils sont, au fond, la morale de notre moraliste chagrin des QUINZE JOYES, *comme ils sont ceux des moralistes confiants.*

Le mariage est un pacte de la raison qui engage l'âme.

LOUIS ULBACH.





PROLOGUE

PLUSEURS *ont travaillé à monstrer, par grans raisons et auctoritez, que c'est plus grant felicité en terre à homme de vivre en franchise et liberté que soy asservir de sa voulenté, sans contrainte. A l'oppinion desquelz on pourroit dire que ung homme n'a pas son bon sens qui est en joyes et delices du monde comme de jeunesse garnie, et de sa franche voulenté et de son propre mouvement, sans necessité, trouve l'entrée d'une estroicte chartre douloureuse, plaine de larmes, de gemissemens et d'angoisses, et se boute dedens. Et quant est liens enclos, on lui ferme la porte, qui est de fer, fermant à grosses barres, et est si estroitement tenu que jamais pour nulles prieres ne avoir ne peut saillir. Et*

par especial doit-on bien tenir celui fol et sans nul sens de soy estre ainsi emprisonné, s'il avoit ouy par devant plourer et gemir ou dedens la chartre les prisonniers qui liens estoient.

Et pour ce que nature humaine appete de soy liberté et franchise, pluseurs grans seigneurs et seignouries se sont perduz pour ce que les seigneurs d'icelles vouloient tollir franchise à leurs subjetz. Et aussi pluseurs citez et villes et pluseurs autres menus peuples ont esté destruiz par desobeïssance, voulans trop grant franchise avoir, pour laquelle pluseurs grans guerres et grans occisions ont esté.

Pour ce se sont les nobles Franzois par leurs grans prouesses franchisez et exemptés des tribuz et servitudes des empereurs de Romme, dont maintes batailles ont esté faictes et obtenues à l'entencion des François. Si avint une fois que, pource que ilz ne furent pas assés fors pour actendre la grant puissanee de l'empereur, qui estoit entré en leur terre, ilz aymerent mieulx laisser et guerpir leur païs que

faire service ne payer tribut à l'empereur, dont ilz monstrerent bien la grant noblesse de leurs cuers. Et pour ce s'en allerent conquerant pays et terres par leurs vaillances, et aprés recouvrerent leur terre de France noblement à l'espée, laquelle ilz ont tenue franche jusques à cy quant au regart de leur prouffit singulier.

Et pour ce toutes nations de gens qui estoient en servitude desiroient lors estre en France pour estre francs, dont advint que France fut la plus noble terre du monde, la plus riche, la plus peuplée, la plus habitée et la mieulx ediffiée, flourissant en richesse, en science, en prudence, en la foy catholicque, et en toutes autres vertuz. Et puis qu'ilz sont francs, raison voulsist qu'ilz eussent leur peuple franc, en baillant la loy à leurs subgectz qu'ilz ont prinse pour eulx, car il ne est pas raisonnable d'avoir ung droit pour soy et ung aultre pour son voisin. Dont est advenu que pour ce la terre est deserte, destituée de peuple, desolée de science et de plusieurs aultres vertuz. Et par

consequent y regnent pechez et vices, et si doit en generalité chascun aimer le bien commun.

On peut dire en generalité que celui qui n'aime son bien singulier est homme sans nul sens, mesmement quant il le peut faire sans dommage d'autrui, car l'en tiendroit bien celui de petit conseil qui, de propous deliberé, se viendroit mettre en ugne fosse large par le bas et estroicte par dessus, de laquelle nul homme ne pourroit saillir. Et telles fosses fait l'en à prendre les bestes saulvages en grans forestz. Et adoncques, quant ilz sont cheus en icelles fosses, ilz sont fort esbahis, et tournient pour cuider trouver maniere comment ilz en pourront issir; mais alors il n'est pas temps.

Ces chouses pourroit l'en dire pour ceulx qui sont en mariage, qui ressemblent le poisson estant en la grant eaue en franchise, qui va et vient où il lui plaist; et tant va et vient qu'il trouve une nasse borgne, où il y a plusieurs poissons qui se sont pris au past qui estoit dedens, qu'ilz ont sentu au flayrer. Et quand celui poisson les voit, il travaille moult pour y

entrer, et va tant à l'environ de la dicte nasse qu'il trouve l'entrée, et il entre dedens, cuidant estre en delices et plaisances, comme il cuide que les autres soient. Et quant il y est il ne s'en peut retourner, et est liens en deul et en tristesse, où il cuidoit trouver toute joye et lyesse.

Ainsi peut on dire de ceulx qui sont en mariage, car ils voient les autres mariés dedens la nasse, qui font semblant de noer et de soy esbatre. Et pour ce font tant qu'ilz trouvent maniere d'y entrer. Et quant ilz y sont ilz ne s'en peuvent retourner, mais est force qu'ilz demeurent là.

Pour ce dist ung docteur appelé Valere à ung sien ami qui s'estoit marié, et qui luy demandoit s'il avoit bien fait, et le docteur lui respont en ceste maniere : « Ami, dit-il, n'avés-vous peu trouver une haulte fenestre pour vous laissier trebucher en une grosse ryviere, pour vous mectre dedens la teste la premiere ? » en montrant que on se doit exposer en moult grant peril avant que perdre franchise.

Moult grandement se repentit l'archediacre de Therouenne, qui, pour entrer en mariage, laissa le noble privilége et estat de clerc, et se maria à une femme vefve, en laquelle, selon ce qu'il racompte, il demoura en servage moult longuement, en grant doleur et en grant tristesse. Pour laquelle chouse soy repentant et en soy reconfortant, voulant prouffiter aux successeurs, fist et composa ung beau traictié. Et pluseurs aultres ont bien travaillié en moult de manieres à monstrer la douleur qui y est.

Et comment aucunes devotes creatures, pensans en la Vierge Marie et considerant contemplativement les grans joyes qu'elle povoit avoir durans les saincts misteres qui furent en l'Annonciation, en la Nativité, en l'Ascension de Jhesus-Christ, et autres, qu'ilz ont mises en joyes, au nom et pour l'onneur desquelles pluseurs bons catholiques ont fait pluseurs belles et devotes oraisons à l'onneur et à la louange d'icelle benoicte Vierge Marie, moy aussi, pensant et considerant le fait de mariage, où je ne fus oncques, pour ce qu'il a pleu

à Dieu me mettre en autre servage, hors de franchise que je ne puis plus recouvrer, ay advisé que en mariage a quinze seremonies, selon ce que j'en puis faire par l'avoir veu et ouy dire à ceulx qui bien le sçavoient, lesquelles ceulx qui sont mariés tiennent à joyes, plaisances et felicités, et ne croient nulles aultres joyes estre pareilles; mais, selon tout bon entendement, celles quinze joyes de mariage sont, à mon advis, les plus grans tourmens, douleurs, tristesses, et quinze les plus grans maleuretez qui soient en terre, esquelles nules autres paines, sans incision de membres, ne sont pareilles à continuer.

Et pourtant je ne les blasme pas de soy mettre en mariage, mais suis de leur oppinion, et dy qu'ilz font bien, pour ce que nous ne sommes en ce monde que pour faire penitances, souffrir affliction et mater la chair, afin d'avoir Paradis. Et il me semble que homme ne se peut metre en plus aspres penitances que de endurer et soustenir les grandes paines et les grans tourmens qui cy-aprés sont contenus et

declarés. Mais il y a une chose qui me reconforte, car ceulx qui sont mariés prennent icelles paines et tourmens pour joyes et liesses, et y sont aussi adurés et accoustumés comme ung asne à porter somme, et semble qu'ilz soient bien aises; et pour ce c'est à doubter s'ilz en auront nul merite.

Ainsi, regardant cestes peines qu'ilz prennent pour joyes, considerant la repugnance qui est en leur entendement et le mien et de pluseurs autres, me suy delicté, en les regardant noer en la nasse où ilz sont si bien embarrés, à escripre icelles QUINZE JOYES DE MARIAGE *à leur consolacion, en perdant ma peine, mon encre et mon pappier. Au regart des autres qui sont à marier, qui pour ce ne laissent pas de soy marier et metre en la nasse, ne n'est aussi mon entencion, mais aulcuns à l'aventure s'en pourront repentir quant il n'en sera pas temps. Et pour ce en ycelles joyes demourront tousjours et fineront miserablement leurs jours.*



LA PREMIERE JOYE

La premiere joye de mariage, si est quand le jeune homme est en sa belle jeunesse, qu'il est frais, net et plaisant, et ne s'esmoye fors de tirer esguillettes, faire ballades, icelles chanter, regarder les plus belles, et aviser où il pourra trouver maniere d'avoir ses plaisirs et trouver ses jolivetez, selon l'estat dont il est; et ne s'esmoye point dont vient le bien qu'il a,

pource que à l'aventure il a encore pere et mere, ou autres parens qui lui baillent ce qu'il luy fault. Et combien qu'il a aises et plaisances largement, il ne les peut endurer, mais regarde les autres mariés qui sont en la nasse bien embarrez, qui s'esbanoient, ce lui semble, pource qu'ils ont le past emprés eux dedens la nasse, c'est assavoir la femme, qui est belle, bien parée et bien abillée, de tieulx abillemens que à l'aventure son mary n'a pas paiez : car l'on lui fait acroire que son pere ou sa mere les li ont donnez de leur livrée.

Si tournoye et serche le jeunes homs environ la nasse, et fait tant qu'il entre dedens, et se marie ; et pour la haste qu'il a de taster du past, avient souvent qu'il enquiert petitement des besoingnes, et s'y boute tel feur telle vente.

Or est dedens la nasse le pouvre homs, qui ne se souloit esmoier fors de chanter et d'achapter esguillettes, bources de soye et aultres jolivetés pour donner aux belles. Il

se joue et delicte ung peu de temps liens, et ne s'esmoie point d'en issir, jusques ad ce qu'il s'avise un pou aucunefois ; més il n'est pas temps : sa femme convient mectre en estat ainsi qu'il appartient.

Et à l'aventure el aura le cuer bon et gay, et avisa l'autre jour, à une feste où el fut, les autres damoiselles, bourgeoises, ou aultres femmes de son estat, qui estoient abillées à la nouvelle fasson ; si dit en soi mesmes que bien appartient à son lignage et à ses parens qu'elle soit aussi bien abillée comme les aultres. Lors regarde lieu et temps et heure de parler de la matiere à son mary ; et voulentiers elles devroient parler de leurs choses especialles là où leurs mariz sont plus subjets et doivent estre plus enclins pour octrier : c'est ou lit, ouquel le compagnon dont j'ay parlé veult atendre à ses delitz et plaisirs, et lui semble qu'il n'a aultre chouse à faire.

Lors commence et dit ainsi la dame :

« Mon amy, laissez-moy, car je suis à grand mal-aise.

— M'amie, dit-il, et de quoy?

— Certes, fait-elle, je le doy bien estre, mais je ne vous en diray ja rien, car vous ne faites compte de chose que je vous dye.

— M'amie, fait-il, dites-moy pour quoy vous me dites telles paroles.

— Par Dieu, fait-elle, Sire, il n'est ja mestier que je le vous dye : car c'est une chose, puis que je la vous auroye dite, vous n'en feriez compte, et il vous sembleroit que je le feisse pour autre chose.

— Vrayement, fait-il, vous me le direz. »

Lors elle dit :

« Puis qu'il vous plest, je le vous diray. Mon amy, fait-elle, vous savez que je fuz l'autre jour à telle feste, où vous m'envoiastes, qui ne me plaisoit gueres; mais, quand je fus là, je croy qu'il n'y avoit femme (tant fust-elle de petit estat) qui fust si mal abillée comme je estoye, combien que je ne le dy pas pour moy louer, mais, Dieu mercy, je suis d'aussi bon lieu comme dame, damoiselle ou bourgeoise qui y fust; je m'en rap-

porte à ceulx qui scevent les lignes. Je ne le dy pas pour mon estat, car il ne m'en chaut comme je soye; mais je en ay honte pour l'amour de vous et de mes amis.

— Avoy! dit-il, m'amie, quel estat avoient-elles à ceste feste?

— Par ma foy, fait-elle, il n'y avoit si petite de l'estat dont je suis qui n'eust robe d'ecarlate, ou de malignes, ou de fin vert, fourée de bon gris ou de menu-ver, à grands manches, et chaperon à l'avenant, à grant cruche, avecques un tessu de soye rouge ou vert, traynant jusques à terre, et tout fait à la nouvelle guise. Et avoie encore la robe de mes nopces, laquelle est bien usée et bien courte, pour ce que je suis creue depuis qu'elle fut faite : car je estoie encore jeune fille quand je vous fus donnée, et si suy desja si gastée, tant ay eu de peine, que je sembleroye bien estre mere de telle à qui je seroye bien fille. Et certes ja avoye si grant honte, quand je estoie entre elles, que je n'ousoie ne ne savoye faire contenance. Et encore me fit

plus grand mal que la dame de tel lieu, et la femme de tel, me disrent devant tous que c'estoit grand'honte que je n'estoye mielx abillée. Et, par ma foy, elles n'ont garde de m'y trouver més en piece.

— Avoy! m'amie, fait le proudhomme, je vous diray : vous savez bien, m'amie, que nous avons assez affaire, et savez, m'amie, que quant nous entrasmes en nostre menage nous n'avions gueres de meubles, et nous a convenu achapter liz, couchez, chambres, et moult d'autres choses, et n'avons pas grant argent à present; et savez bien qu'il fault achapter deux beufs pour nostre mestoier de tel lieu. Et encores chaist l'autre jour le pignon de nostre grange par faulte de couverture, qu'il faut reffaire la premiere chouse. Et si me fault aller à l'assise de tel lieu, pour le plait que j'ay de vostre terre mesmes de tel lieu, dont je n'ay riens eu ou au moins bien petit, et m'y fault faire grand despence.

— Haa! Sire, je savoye bien que vous ne

me sauriez aultre chose retraire que ma terre. »

Lors elle se tourne de l'aultre part, et dit :

« Pour Dieu, laissés-moi ester, car je n'en parleray ja mais.

— Quoy dea, dit le proudomme, vous vous courroucez sans cause.

— Non fais, Sire, fait-elle : car, si vous n'en avez rien eu, ou peu, je n'en puis mais. Car vous savez bien que j'estoye parlée de marier à tel ou à tel, et en plus de vingt aultres lieux, qui ne demendoyent seullement que mon corps ; et savez bien que vous alliez et veniez si souvent que je ne vouloie que vous ; dont je fu bien mal de monseigneur mon pere, et suis encor, dont je me doy bien haïr : car je croy que je suy la plus malheurée femme qui fust oncques. Et je vous demande, Sire, fait-elle, si les femmes de tel et de tel, qui me cuiderent bien avoir, sont en tel estat comme je suy. Si ne sont-elles pas du lieu dont je suy. Par Sainct Jehan, mieulx vallent

les robes que elles lessent à leurs chamberieres que celles que je porte aux dimanches. Ne je ne scey que c'est à dire dont il meurt tant de bonnes gens, dont c'est grand dommage : à Dieu plaise que je ne vive gueres! Au moins fussés-vous quite de moy, et n'eussés plus de desplesir de moy.

— Par ma foy, fait-il, m'amie, ce n'est pas bien dit, car il n'est chose que je ne feisse pour vous ; mais vous devez regarder à nostre fait : tournez-vous vers moy, et je feray ce que vous vouldrez.

— Pour Dieu, fait-elle, laissés-moi ester, car, par ma foy, il ne m'en tient point. Pleust à Dieu qu'il ne vous en tenist jamés plus que il fait à moy; par ma foy, vous ne me toucheriez jamés.

— Non ? fait-il.

— Certes, fait-elle, non. »

Lors, pour l'essaier bien, ce lui semble, il lui dit :

« Si je estoie trespassé, vous seriez tantoust mariée à ung aultre.

— Seroye! fait-elle : ce seroit pour le plaisir que g'y ay eu! Par le sacrement Dieu, jamés bouche de homme ne toucheroit à la moye; et si je savoye que je deusse demourer aprés vous, je feroye chouse que je m'en iroye la premiere. »

Et commence à plorer.

Ainsi se contient la bonne dame (combien qu'elle pense tout le contraire), et le bonhomme est bien aise et en mal-aise tout ensemble : bien aise, pour ce qu'il cuide qu'elle soit froyde femme, et si chaste qu'elle n'ait cure de telle ordure, et aussi pour ce que el l'aime fort; en mal-aise, pource qu'il la voit plourer, dont il est tres-dolant et piteux, et ne sera jamais aise jusques ad ce que elle soit apaisée, et travaille par maintes manieres à lui faire plesir.

Mais elle, qui tent à ferir son coup que elle a tendu pour avoir la robe, n'en fera riens; mais se levera bien matin, et à heure non acoustumée, et fera tout le jour male chiere, si qu'il n'aura d'elle nulle belle pa-

rolle. Puis viendra l'autre nuict, qu'elle se couchera; et, aprés qu'elle sera couchée, le proudomme escoutera si elle dort, et avisera si elle a les braz bien couvers, et la couvrera s'il est mestier.

Lors fera semblant de s'esvoillier, et le proudomme lui dit :

« Dormez-vous, m'amie?

— Nanie, fait-elle.

— Estes-vous bien apaisée?

— Apaisée? fait-elle; mon courroux est bien pou de chouse. Et Dieu mercy, fait-elle en soupirant, j'ay assez de biens, puis que Dieu pleist.

— Par Dieu, fait-il, m'amie, si Dieu pleist, nous en aurons assez; et ay avisé une chouse, que je vous metray en tel estat que je me rens fort que vous serez aux nopces de ma cousine la mieux abillée que femme qui y soit.

— Certes, fait-elle, je ne entreray à feste de ceste année.

— Par ma foy, m'amie, si ferez, et aurez ce que vous demandez.

— Que je demande! fait-elle. Certes, je ne demande rien; mais ainsi m'aist Dieu que je ne le vous dy pas pour envie que je aye d'estre jolye, car je vouldroye que je ne alasse jamés hors de nostre meson, fors à l'eiglise; mais je le vous dy pour les parolles qui en furent tenues entre les aultres : car je l'ay bien sceu par ma commere, qui en oït assez de parolles, qui le m'a dit. »

Et lors pense le pouvre homme nouvel mesnagier, qui a à faire moult de chouses, qui à l'aventure n'a pas moult de meubles, et à l'aventure la robe coustera L ou LX escuz d'or; et en pensant il ne trouve pas maniere d'avoir chevance, et toutefois il la lui fault avoir, car il voit sa femme qui, à son avis, est bonne et preude femme, et loue Dieu en son courage dont il lui donna ung si riche joyau comme el est. Lors se retourne souvent et se destort d'un cousté et d'autre, et ja ne dormira de toute la nuict de somme qui bien luy face. Et aucunefois il avient que la dame est si rusée que elle cognoist bien

son fait, et s'en rit tout par elle soubz les draps.

Quant vient au matin, le proudomme, qui est tout debatu de la nuict, des grans pensées qu'il a eues, se lieve et s'en va; à l'aventure vient prendre le drap et la penne à creance, et s'en oblige aux marchans, ou emprunte, ou engaige x ou xx livres de rente, ou porte vendre un vieil joyau d'or ou d'argent qui estoit du temps de son bisaieul, que son pere luy avoit gardé; et fait tant qu'il vient en sa meson garny de toutes choses que la dame lui demandoit, laquelle fait semblant qu'il ne lui en chault, et maudit tous ceux qui premierement amenerent si grants estats; et quant elle voit que la chouse est faicte, et qu'il a aporté le drap et la penne, el lui dit :

« Mon amy, ne me reprouchés pas un de ces jours que je vous aie faict mettre votre argent, car je ne donne pas de robbe qui soit au monde une maille, mais que je soye chaudement. »

Briefvement, la robe se fait, la sainture et le chapperon, qui à l'aventure seront monstrez en maintes eiglises et à maintes dances.

Et vient le terme qu'il est temps de paier ses créanciers, et le pouvre homme ne peut paier, et ilz ne le voulent plus atendre, et le font executer ou excoumenier, et la dame en oit les nouvelles, et voit faire l'execution ; et à l'aventure on a prins les joyaux pour lesquelz la debte est deue. Or aviendra que aprés l'excommuniement il sera engregié, dont conviendra à la dame demourer à l'oustel.

Et Dieu sçait le plaisir et la joye où le pouvre homme vit et use ses jours : car la dame va criant par la maison, et dit :

« Mauldite soit l'eure que je fus oncques née, et que je ne mourus en mes aubes ! Helas ! oncques mais n'avint si grant honte à femme de mon lignage, où je avoie si chierement esté nourrie. Helas ! fait-elle, je travaille tant à gouverner la maison, et tout ce que je puis faire et amasser se pert.

Je eusse esté mariée en plus de vingt lieux, si je eusse voulu, où je eusse esté en grans honneurs et richesses : car je sçay bien comment leurs femmes sont orendroit. Pouvre lasse, pour quoy ne vient la mort te prendre? »

Ainsi fait la dame ses complaintes, qui ne pense point au gouvernement que elle y a mis, aux robes et joyaux qu'elle a voulu avoir, aux festes et aux nopces où elle est allée, quant elle devoit estre à la maison à penser de son menage, mais met tout sur la faulte du pouvre homme, qui à l'aventure n'y a coulpe efficient. Et aussi il est si abesté, pour le droit du jeu, qu'il ne congnoist point que elle y ait faulte.

Ne demandés point les douloureux pensemens où le pauvre homme est, qui ne dort ne ne repouse, fors seulement penser comment il pourra apaiser sa femme et mectre remede en sa debte; mais encor est plus courrocé de la dame qui se donne mal-aise qu'il n'est du sourplus.

Ainsi languit et chiet en pouvreté, et à paine s'en relievera jamés, puis qu'il est ainsi acullé ; mais tout ne lui est que joie.

Ainsi est enclos en la nasse, et à l'aventure ne se repent point, et s'il n'y estoit il se y mettroit bientoust : là usera sa vie en languissant tousjours, et finera miserablement ses jours.





LA SECONDE JOYE

La seconde joye, si est quant la dame se sent richement abillée, comme dit est, et sçait bien que elle est belle (et si elle ne l'est, si le pense-elle, et le croit ainsi), et va à pluseurs festes, assemblées et pelerinages; et aucunefois il ne plest pas au mary : et pour ce emprent avecques sa cousine, sa commere et son cousin, qui à l'aventure ne lui est rien, mais elle

a acoustumé ainsi dire, et pour cause. Et sa mere mesme, qui sait aucunefois des besoignes, a dit au pouvre home qu'il est son cousin, pour lui esclaircir le cuer s'il l'avoit chargié.

En aucunesfois le mary, qui ne veult pas que elle y aille, dira qu'il n'y a nulz chevaux, ou aultre cause. Lors la cousine ou la commere dira :

« Par Dieu, mon compere (ou mon cousin), je suy bien marrie de aller maintenant aux festes, car j'ay bien à faire à nostre meson; mais, ce m'aist Dieu, si ce ne fust vostre honneur et le mien, je n'en parlasse ja; et par ma foy je scey bien que à ma cousine (ou ma commere) vostre femme ne plaist point d'y venir, car c'est la femme que je sçache qui plus se haste de s'en venir quant elle y est. »

Lors le proudomme, qui est vaincu, demande qui les menera, et quelles yront en leur compagnie.

« Par ma foy, mon compere (ou mon cou-

sin), il y vient vostre dame la mere de ma cousine, vostre femme et la femme de tel et tel, et mon cousin et le vostre, et les autres femmes de nostre rue ou d'environ nous : je ouse bien dire qu'il y aura aussi bonne compagnie, et fust pour gouverner la fille d'un roy, quant est de preudomie et d'onneur. »

Et à l'aventure celle qui parle doit avoir une robe ou autres joyaux pour jouer bien le personnage, qui advient souvent.

« Je scey bien, fait-il, que la compaignie est belle et bonne ; més elle a bien à faire ciens, et elle est tousjours par chemins. Or avant, fait-il, y aille pour ceste fois ; et gardez bien, fait-il à la dame, que vous venez au soir. »

Lors la dame, qui voit bien que elle a congié, fait semblant que elle aimast mieulx n'y aller point, et dit :

« Par Dieu, mon amy, fait-elle, je n'ay que faire d'y aller ; je vous pri que je n'y aille point.

— Vraiement, fait la cousine ou commere, vous y viendrez. »

Et lors le bon homme tire à part sa cousine et l'y dit :

« Ma commere, si n'estoit la fiance de vous, elle n'yroit point.

— Ha, mon compere, par Dieu que le monde fist, vous le povez bien faire. »

Elles se metent à chemin, et puis se mocquent du bon homme, et vont disant l'une à l'autre qu'il y a ung pou de jalousie, mais il ne fait rien.

Là se rendent les galans, qui avoient à l'aventure aucun d'entreulx enerré leur besongne à l'autre feste qui fut davant, et s'attendent à conclure là leurs besongnes. Dieu sçait comme la dame est festiée, servie et honnourée, pour l'amour de son mari, Dieu le sçait bien. Pensez comment elle se exploicte à danser et à chanter, et comment elle prise pou son mari quant elle se voit tant prisée et louée. Lors les gallans, qui la voient si bien abillée et bien emparlée, se avancent chacun

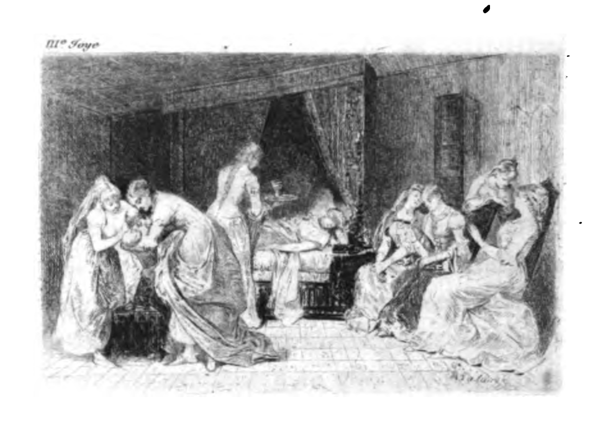
endroit soy l'un plus que l'autre : car jolis et gaillart maintien de femme donne hardement à couart ribaut de parler. L'un lui presente beaux moz plaisans et gracieux, l'autre lui marche dessus le pié ou lui estraint la main, l'autre la regarde d'un regard trenchent et piteux de cousté, l'autre luy presente ung ennel, ung diamant, ou ung rubi ; par lesquelles choses la dame peut assez savoir de leurs voulentés, si elle est telle que elle entende raison aucunement. Là se met aucuneffois hors de son charroy, et prent plaisir et aucunes choses, et à l'aventure y aura pis.

Or s'est mis en necessité le pouvre homme pour l'estat de sa femme, lequel estat est cause de la faire aller aux festes, où se rendent les gallans de toutes pars, qui ne attendent chacun endroit soy fors à decevoir le pouvre homme, et n'en eschappe gueres. Or a-il esté cause de sa honte. Dont advient, par la longue continuacion, ou que la dame ou son amy ne se sont pas bien gou-

vernez, ou aucun parent ou especial amy du mary lui en ont dit aucune chouse, il trouve la verité ou s'en doute.

Pour ce chiet en la rage de la jalousie, en laquelle ne se doit bouter nulz sages homs : car, s'il sceit une foiz le mal de sa femme, jamais par nul medicin ne guerira ; et lors il la batra et empirera sa besoingne, car el ne s'en chastiera jamés ; et en la batant il ne fera que alumer le feu de folle amour d'elle et de son amy, et lui eust il coupé les membres. Dont advient qu'il en pert son chatel, et en devient tout abesté, et se met tout en non-chaloir. Et jamais puis que ainsi est elle ne le amera, si ce n'est pour passer temps et pour lui faire umbre. Là vit le pouvre homme en peine et tourment, qu'il prend pour joye.

Or est-il en la nasse bien embarré, et s'il n'y estoit il se y mettroit à grande haste; là usera sa vie en languissant tousjours et finera miserablement ses jours.



LA TIERCE JOYE

La tierce joye de mariage, si est que aprés que le jeunes homs et sa femme, qui est jeune, ont bien prins de plaisances et de delectacions, elle devient grousse, et à l'aventure ne sera pas de son mari, qui advient souvent. Lors entre en soussy et en tourment le pouvre mary : car il court et trote partout pour trouver à la dame ce qui lui plaist ; et s'il chiet à la

dame une espille, il l'amassera, car elle se pourroit affoller ou blecer; et encore sera-ce aventure s'il lui apporte viande qui lui plaise, combien qu'il ait mis grant paine à la trouver et avoir. Et advient souvent que, pour la diversité des viandes que el a et pour l'aise où elle est, que l'apetit lui passe, pource que elle est ennuyée des viandes communes. Si est dangereuse, et a envie des choses estranges et nouvelles : pour ce en convient avoir, en ait ou non, et pour ce convient que le proudhomme trote à pié ou à cheval, de nuit ou de jour, pour en avoir.

En tel tourment est le proudomme huyt ou neuf mois, que la dame ne fait rien que mignoter et soy plaindre; et le pouvre homme porte toute la charge de la meson, de coucher tart et lever matin, et penser de son mesnage, selon l'estat dont il est.

Or approche le temps de l'enfantement; or convient qu'il ait comperes et commeres à l'ordonnance de la dame. Or a grant

soussy pour querir ce qu'il faut aux commeres et nourrisses et matrones, qui y seront pour garder la dame tant comme elle couchera, qui beuvront de vin autant comme l'en bouteroit en une bote. Or double sa paine ; or se voue la dame en sa douleur en plus de vingt pelerinages, et le pouvre homs aussi la voue à touz les saincts.

Or viennent commeres de toutes pars ; or convient que le pauvre homme face tant que elles soient bien aises. La dame et les commeres parlent et raudent, et dient de bonnes chouses, et se tiennent bien aises, quiconques ait la peine de le querir, quelque temps qu'il face. Et s'il pleut ou gelle ou grelle, et le mary soit dehors, l'une d'elles dira ainsi :

« Hellas ! mon compere qui est dehors a maintenant mal à endurer ! »

Et l'autre respond qu'il n'y a force, et qu'il est bien aise. Et s'il avient qu'il faille aucune chose qui leur plaise, l'une des commeres dira à la dame :

« Vraiement, ma commere, je me merveille

bien, si font toutes mes commeres qui cy sont, dont vostre mary fait si petit compte de vous et de vostre enfant. Or regardez qu'il feroit si vous en aviez cincq ou six! Il appert bien qu'il ne vous ayme gueres; si lui feistes-vous plus grant honneur de le prendre qu'il avenist oncques à piece de son lignage.

— Par mon serment, fait l'autre des commeres, si mon mary le me faisoit ainsi, je ameroye mieux qu'il n'eust œil en teste.

— Ma commere, fait l'autre, ne lui acoustumez pas ainsi à vous lesser mectre sous les piez, car il vous en feroit autant ou pis l'année à venir à voz autres acouchemens.

— Ma cousine, fait l'autre, je me merveille bien fort, veu que vous estes sage femme et de bon lignage, et qu'il n'est pas vostre pareil, chacun le sceit, comment vous le lui souffrez; et il nous porte à toutes grant prejudice. »

Lors la dame respond et dit :

« Vraiement, mes chieres commeres et

cousines, je ne scey que faire, et ne m'en scey chevir, tant est mal homme et divers.

— Il est mal homme? dit l'une d'elles. Veez cy mes commeres qui scevent bien que, quant je fu mariée à mon mary, l'en disoit qu'il estoit si divers qu'il me tueroit; més, par Dieu, ma commere, il est bien dompté, Dieu mercy, car il ameroit mieux s'estre rompu ung des bras que avoir pensé à me faire ou dire desplaisir. Il est bien vray que au commencement il cuida commencer une maniere de parler et de faire; mais, par le sacrement Dieu, je l'en garday bien, et respondy bien et prins le frain aux dens, tant qu'il me ferit une foiz ou deux, dont il fist que foul, car j'en fis pis que davant, et tant que je scey bien qu'il a dit à ma commere qui cy est qu'il ne pourroit plus metre remede en moy, et me deust l'en tuer. Dieu mercy, j'ay tant fait que je puis dire ou faire ce que je veil, car la darraine parole me demourra, soit tort, soit droit. Mais il n'est jeu que à joueurs, et n'y a que faire : car,

m'amie, je vous jure qu'il n'est home si enragé que sa femme ne face franc et debonaire, se elle est telle que elle ait entendement. Par madame sainte Catherine, ma commere, il seroit bien emploié qu'il vous crevast les yeulx.

— Gardez, ma cousine, fait l'autre, que vous luy sonnez bien quant il sera venu. »

Ainsi est-il gouverné le pouvre home. Et tousjours boyvent comme bottes, et prennent congié jusques au lendemain; et verront comme elle sera gouvernée, et aussi elles le sonneront bien au bon home.

Quand vient que le pouvre homme est venu, qui vient de pourvoier vitaille, et à l'aventure a fait grand meschef du sien, dont il est en grand soussy, il arive à l'aventure une heure ou deux de nuit, pource qu'il vient de loing, et a grant envie de savoir de la dame et comment il li va, ou n'ouse couchier dehors de paour de la despense; il entre à l'oustel, et trouve touz ses servans et servantes instruiz à la poste de la dame, car

aultrement ilz n'y demoureroient point, tant fussent-ilz bons et loyaulx, et demande comment elle le fait. Et la chamberiere qui la garde lui respond que elle est trop malade, et que oncques puis qu'il partit que elle ne mengea ; mais elle est ung pou apaisée devers le soir (combien que tout est mensonge).

Lors croît le deul au pouvre homme, lequel à l'aventure est bien moillé, et est mal monté, qui avient souvent ; et à l'aventure est tout boueux, pource que son cheval est choist en ung mauvés chemin. Et à l'aventure le bon homme ne mengea de tout le jour, et à l'aventure ne mengera jusques ad ce qu'il sache de la dame et comme il lui va. La nourrice et les vieilles matrones, qui sont instruites et scientes en leur mestier, font bien leur personnage, et font mauvese chiere.

Lors le bon homme ne se peut tenir d'aller devers elle, et l'oit plaindre bassement de l'entrée de la chambre ; et vient devers elle,

et s'acoude sur le lit emprés elle, et lui demandera :

« Que faictes-vous, Madame m'amie ?

— Mon amy, fait-el, je suy trop malade.

— Hellas ! fait-il, m'amye, et où sentez-vous mal ?

— Mon amy, fait-elle, vous savez que je suis feble dés piecza et ne puis riens mengier.

— Madame, fait-il, que n'avez-vous ordonné vous faire ung bon coulis de chappon au sucre ?

— Ce m'aist Dieu, dit-elle, ilz m'en ont fait, mais ils ne l'ont sceu faire, ne n'en mangé oncques puis que vous me le feistes.

— Par ma foy, m'amie, je vous en feray où il ne touchera que moy, et vous en mengerez pour l'amour de moy.

— Je le veil bien, mon amy », fait-elle.

Lors se met le bon homme à la voye, et est cuisinier, et s'art à faire le brouet, ou se eschaude pour le garder de fumer ; et tence

ses gens, et dit qu'ilz ne sont que bestes, et qu'ilz ne scevent riens faire.

« Vraiement, Monsieur, dit la matrone qui garde la dame, qui represente un docteur en sa science, votre commere de tel lieu ne fit aujourduy aultre chose fors efforcer madame de menger; mais elle ne tasta aujourduy de chose que Dieu feist croistre. Je ne scey que el a : j'en ai gardé maintes et d'unes et d'aultres; més Madame est la plus feble femme que je veisse oncques. »

Lors le bon homme s'en va et porte son brouet à la dame, et la efforce et prie tant que elle en prend une partie pour l'amour de lui, ce dit-elle, en disant qu'il est tres-bon, et ce que les autres lui avoient fait ne valloit rien. Lors il commande aux femmes que facent bon feu en sa chambre, et que elles se tiennent prés elle.

Le bonhomme s'en va soupper : on lui apporte de la viande froide, qui n'est pas seulement demourée des commeres, més est le demourant des matrones, que elles ont

patrouillé à journée, en beuvant Dieu sceit comment. Ainsi s'en va coucher en tout soussy.

Or s'en vient le lendemain bien matin veoir la dame, et lui demande comment il luy est, et elle lui dit qu'il lui est ung pou amendé devers le jour, més que elle ne dormit de toute la nuit, combien que elle a bien dormi.

« M'amie, fait-il, qui doit venir de vos commeres aujourduy, il fault penser qu'elles soyent bien aises; et aussi fault adviser quand vous relieverez : il y a xv jours que vous estes accouchée. M'amie, il fault regarder au moins perdre, car les despens sont grans.

— Ha, a, fait la dame, mauldite soit l'eure que je fu oncques née, et que je ne avorté mon enfant! Elles furent hier ceans xv proudes femmes mes commeres, qui vous ont fait grand honneur de venir, et me portent grand honneur partout où elles me trouvent; mais elles n'avoient pas de viande qui

fust digne pour les chamberieres de leurs mesons quand elles gisent : je le scey bien, je l'ay veu. Aussi elles s'en scevent bien mocquer entre elles; je le cognoissoye bien sans ce que elles s'en apperçussent. Helas! quand elles sont ou poinct où je suy, Dieu sceit comme elles sont chier tenues et honnestement gardées. Helas! il n'y a encore guere que je suy acouchée, et ne me puis soustenir; et il vous tarde bien que je soye ja à patrouiller par la meson, à prendre la paine qui m'a tuée.

— Quoy dea, fait-il, Dame, vous avez tort.

— Par Dieu, fait-elle, Sire, vous voudriez que je fusse morte, et je le vouldroie aussi; et, par ma foy, vous ne aviés que faire de estre en mesnage. Hellas! ma cousine de tel lieu m'avoit demandé si je auroye point de robe à mes levailles, mais j'en suis bien loing, et aussy il ne m'en chault, et suy d'acord de lever demain, et aille comme aller pourra; je voy bien que nous ne avons

que faire de convier gens. Hellas! je voy bien que je auray assez à souffrir ou temps à venir, si je avoye ou x ou xii enfans, que ja ne sera, si Dieu plaist. Plaise à Dieu que je n'en aye jamés plus, et pleust à Dieu qu'il eust fait son commandement de moy : au moins fussé-je quitte de vous faire desplesir, et de la honte du monde, de ce que j'ay à souffrir. Mais face Dieu sa voulenté.

— Avoy, m'amie, fait le proudomme, vous estes bien esmeue, et sans cause.

— Sans cause! fait-elle. Par Dieu, sans cause n'est-ce pas? car, par Dieu, je ouse bien dire que oncques pauvre femme de mon estat ne souffrit plus que j'ay à souffrir en mon mesnage.

— Or avant, belle dame, fait-il, je suy content que vous levez quand il vous plaira; mais au moins dites-moy la maniere comment vous aurez la robe que vous demandez.

— Par Dieu, Sire, je n'en demande point, fait-elle, et n'en veil point : j'ay assez robes, car de joliveté ne me chault; je suis vieille

dorenavant, puis que j'ay enfans; et vous en faites bien semblant. Je voy bien comment il me prendra sur le temps à venir, quand je seray rompue d'enfans et du travail de mesnage, comment je suis ja : car je voy ma cousine, la femme de tel qui me demanda bien à femme, et y mit bien grant peine, et en fit maint pas, et tant que je fu à marier il ne se voulst oncques marier. Et quand je vous eu une foiz veu, je fu si folle de vous que je n'eusses pas prins le filz du roy de France. Si scei-je bien à quoy m'en tenir maintenant. Mais je semble bien mere de sa femme; si estoie-je jeune fille quand elle estoit grande damoiselle : et n'est pas pour aise que ay eue, Dieu soit loé du tout.

— Quoy dea, fait-il, laissons ester ces parolles, et avisons, vous et moy, comment nous le ferons, et où je prendray chevance. Par Dieu, fait-il, m'amie, vous savez bien nostre fait : si nous despendons maintenant ung petit d'argent que nous avons, nous serons desnuez de chevance; et s'il nous sour-

vient aucune chose, nous ne saurons où en recouvrer sans faire dommage du nostre. Et si savez que nous avons à paier dedens huyt jours telle chouse et telle, ou nous serons en grant dommage.

— Par Dieu, Sire, dit-elle, je ne vous demande rien. Hellas! fait-elle, tant Dieu me voult grand mal quant il me mist en tel triboil. Je vous pri, lessés-moy ester, car la teste me rompt, et vous ne sentez pas le mal que j'ay. Je conseil que nous envoions dire à noz commeres que ne viennent point, car je suy trop mal dispousée.

— M'amie, fait-il, elles viendront et seront bien aises.

— Sire, fait-el, laissez-moy ester, et en faites ce que vouldrés. »

Lors vient une des matrones qui gardent la dame, et dit ainsi au proudomme :

« Monsieur, ne l'ennuyez point de parler, car c'est grant peril à une femme qui a le cervel vuyde et est feble et de petite corpulance. »

Lors elle tire la courtine.

Ainsi la dame ne veult pas conclure avecques le bon homme, pour ce que elle atant ses commeres, qui joueront bien le personnage demain, et lui bailleront des actaintes et d'unes et d'autres, tellement que tout de soy il sera si dompté que l'en le pourroit mener par le landon garder les brebiz.

Or de sa part le proudomme fait aprester à disner selon son estat, et y travaille bien; et y metra plus de viande la moitié que au commencement propousé n'avoit, par les ataintes que sa femme lui a dites. Et tantoust viennent les commeres, et le proudomme va au devant, qui les festoye et fait bonne chiere; et est sans chapperon par la meson, tant est jolis, et semble un foul, combien qu'il ne l'est pas. Il maine les commeres devers la dame en sa chambre, et vient le premier devers elle, et lui dit :

« M'amie, voiez cy voz commeres qui sont venues.

— Ave Maria, fait-el, je amasse mieulx

qu'elles fussent à leurs mesons; et si feissent-elles si elles savoient bien le plesir que elles me font.

— M'amie, fait le proudomme, je vous pri, faites tres-bonne chiere. »

Lors les commeres entrent : elles desjunent, elles disnent, elles menjent à raassie; maintenant boivent au lit de la commere, maintenant à la cuve, et confondent des biens et du vin plus qu'il n'en entreroit en une bote; et à l'aventure il vient à barrilz où n'en y a que une pipe.

Et le pouvre homme, qui a tout le soussy de la despense, va souvent veoir comment le vin se porte, quant il voit terriblement boire. L'une lui dit ung brocart, l'autre li gete une pierre en son jardin : briefment, tout se despend; les commeres s'en vont bien coiffées, parlant et janglant, et ne se esmoient point dont il vient. Le pouvre home court jour et nuit, et quiert la robe dessusdite, et autres chouses, dont à l'aventure il s'endebte grandement.

Or est-il bien venu; et luy fault ouyr la chanczon de l'enfant; or fault estre en danger de la nourrice; or dira la dame dorenavant que oncques puis que el eut enfant el ne fut saine; or fault penser de soy acquiter des despenses qu'il a faites; or lui faut restraindre son estat et croistre celui de sa femme; or conviendra qu'il se passe d'une robe en ung an, et de deux paires de souliers, une pour les jours ouvrables et l'autre pour les festes; d'une ceincture ayse à deux ou trois ans.

Or est entré en la nasse où il a tant desiré entrer, et n'en vouldroit pas estre hors, et use sa vie en douleurs et en tourmens qu'il tient à joies, veu qu'il ne vouldroit pas estre aultrement. Pource y est, et y languira tousjours, et finera miserablement ses jours.





LA QUARTE JOYE

LA quarte joye de mariage, si est quand celuy qui est marié a esté en son mariage, et y demeure VI ou VII, IX ou X ans, ou plus ou moins, et a cincq ou six enfans, et a passé touz les maulx jours, les males nuitz et maleurtez dessusdites, ou aucunes d'icelles, dont il a eu maint mauvés repoux; et est ja sa jeunesse fort reffroydie, tant qu'il fust temps de soy repou-

ser, s'il peust : car il est si mat, si las, si dompté du travail et tourment de mesnage, qu'il ne lui chault plus de chouse que sa femme lui die ne face, més y est adurci comme un vieil asne qui par acoustumance endure l'aguillon, pour lequel il ne haste gueres son pas qu'il a acoustumé d'aller.

Le pouvre home voit et regarde une fille, ou deux, ou trois, qui sont prestes à marier, et leur tarde, car on le cognoist ad ce qu'elles sont toujours jouans et saillans. Et à l'aventure le proudomme n'a pas grant chevance, et il fault aux filles et aultres enfans robes, chausses, souliers, pourpoins, vitaille et aultres choses. Et mesmement les filles fault tenir joliement pour trois chouses : l'une pour ce que elles en seront plustoust demandées à marier de pluseurs gallans ; l'autre si est que les filles en auront bon cuer et gay de leur nature, et jamés ne seroient aultrement que elles ne fussent jolies ; l'autre si est que, si le proudomme ne le veult ores fere, il n'en fera ja rien pour lui, car la

dame, qui a passé par ceste voye comme elles, ne le souffriroit pas ; et, à l'aventure, qui ne les tiendroit joliement, elles trouveroient maniere d'avoir leurs jolivetez, dont je me tais. Si que le bon homme, qui est abayé de touz coustez, pour les grans charges qu'il a à porter, sera mal abillé, et ne lui chault més qu'il vive ; et aussi il souffist bien : car le poisson qui est en la nasse si auroit encore bon temps si l'en le lessoit vivre liens en languissant ; més on lui abrege ses jours. Si fait-on au bon homme qui est mis en la nasse de menage par les tourmens que je dy et aultres innumerables.

Et pource, lui, voiant les charges dessusdites, et ce qu'il a à faire, comme j'ay dit, il ne luy chaut més qu'il vive ; et est tout en nonchaloir, comme ung cheval recreu, qui ne fait compte de l'esperon ne de chouse que l'en lui face. Ce nonobstant, il fault qu'il trote et aille par païs pour gouverner sa terre, ou pour sa marchandise, selon l'estat dont il est : il a à l'aventure deux pou-

vres chevaulx, ou ung, ou n'en a point. Maintenant s'en va à six ou à dix lieues pour ung affaire qu'il a. L'autre fois va à vingt ou à xxx lieues à une assise ou en parlement, pour une vieille cause ruyneuse qu'il a, qui dure dés le temps de son besaieul.

Il a unes botes qui ont bien deux ou trois ans, et ont tant de foiz esté reppareillées par le bas qu'elles sont courtes d'un pied, et sans faczon, car ce qui souloit estre au genoil est maintenant au milieu de la jambe. Et a ungs esperons du temps du roy Clotaire, de la vieille façon, dont l'un n'a point de molete. Et a une robe de parement qu'il y a bien cincq ou six ans qu'il a, mais il ne l'a pas acoustumé porter, sinon aux festes ou quant l'en va dehors; et est de la vieille faczon, pource que depuis que elle fut faite il est venu une nouvelle faczon de robes. Et quelque jeu ou instrumens qu'il voie, il luy souvient tousjours de son mesnage, et ne peut avoir plaisir en chose qu'il voye.

— Par Dieu, dit-il, Dame, il y en a de bons.

— Et que vous vallent-ilz ? fait-elle.

— Qu'ilz me vallent ? fait le proudomme ; més que me vallent les vostres ?

— Que vous vallent mes amis ? fait la dame ; par le sacrement Dieu, vostre fait fust bien petit s'ilz ne fussent.

— Et pour Dieu, fait-il, laissés ester cez parolles pour le present.

— Certes, fait-elle, ils vous en respondroient bien si leur en parliez. »

Lors le bon-homme se taist, car, à l'aventure, il a doubte que elle le die à ses amis, qu'il die mal d'eux, pour ce que el est de plus grant lignage qu'il n'est.

Et lors se prent à plourer ung des petis enfans, qui est à l'aventure celluy que le bon-home ayme le mieux ; et la dame prend une verge et le bat tres-bien, par despit du bon-home plus que pour autre chose.

Lors luy dit le preudome : « Belle dame, ne le batez pas », et se cuide courroucer.

Et la dame lui dit : « Ça, de par le deable, vous n'avez pas la paine de les gouverner, ne il ne vous couste gueres ; je suy jour et nuict aprés : que la male boce s'y puisse ferir !

— Ha ! a ! belle dame, fait-il, c'est mal dit.

— Avoy ! Monsieur, dit la nourrice, vous ne savés pas la paine que madame y a, et qu'ilz nous font endurer à les nourrir.

— Par ma foy, dit la chambriere, c'est grant honte de vous quant vous venez de hors, que la meson deust estre resjoye de vostre venue, et vous ne faites que noise.

— Quelle noise, fait-il, est-ce là ? Par ma foi, je ne la fais pas. »

Lors toute sa famille est contre luy, et ainsi le bon-homme, soy voiant acullé de touz coustés, où il a esté maintes fois, et voit bien qu'il n'y gaingneroit rien, s'en va souvent coucher sans soupper, sans feu, tout moillé et morfondu ; et s'il soupe, Dieu sait comment, et en quelle aise et plaisance.

Puis s'en va coucher, et oyt les enfans crier la nuitée; et la dame et la nourrice les lessent à l'aventure crier tout à escient, par despit du bon-homme.

Ainsi passe la nuyt en soussy et tourmens, qu'il tient à grant joye, veu qu'il ne vouldroit pas aultrement estre. Pource y est et y demourra tousjours et finera miserablement ses jours.





LA QUINTE JOYE

La quinte joye de mariage, si est quant le bon homme qui est marié, par les grans travaulx et paines qu'il a endurées et portées longuement, est mat et las, et est sa jeunesse fort resfredie; et à l'aventure il a femme de plus grant lignée qu'il n'est, ou plus jeune, qui sont deux grands chouses. Car nul ne se peut plus gaster que soy lesser enveloper

en ces deux liens, pource que ce sont repugnances que l'on veult acorder contre nature et raison.

Aucunesfois ont des enfans, et aucunesfois non. Ce non obstant, la dame ne s'est pas tant donné de paine comme le proudomme, qui a moult travaillé à la tenir bien aise, et pour son estat que elle a voulu avoir tousjours jolis et de grand chatel. Et s'il n'y avoit que cela, si faut-il qu'il aille avant, car elle ne veult pas abesser sa lignée, et le mary se tient moult honnouré de ce que Dieu lui fist la grace qu'il la peust avoir.

Et avient souvent que, quant ilz se courrocent ensemble, elle lui dit par maniere de menaces que ses amis ne la luy baillerent pas pour la paillarder, et qu'elle scet bien dont elle est venue. Et dit que, quand elle vouldra escrire à ses freres ou à ses cousins, qu'ils la viendront tantoust querir. Et pource ne luy ouse toucher de la main, quoy qu'il die de la bouche : ainsi est en grant servage, ce me semble.

Et peut bien estre que ses parens l'eussent plus haultement mariée, et ne l'eussent pas baillée au bon homme, si ce ne fust ung petit eschapeillon que elle avoit fait en sa jeunesse, je ne scey par quelle male aventure qui advint par chaude colle, dont le bon homme n'avoit rien sceu; ou à l'aventure en avoit bien oy parler et dire aucunes choses, mais le bon homme, qui est fait à la bonne foy et du bon cresme, oyt jurer à pluseurs bonnes gens que ce furent mauvais langages, qui furent mauvesement controuvez et sans cause contre la bonne damoiselle ou bourgeoise, comme plusieurs sont blasmées à grant tort, Dieu le sceit bien, par les joletrins allans et venans par les rues, quant parlent des bonnes preudes femmes, quant autre chose n'en povent avoir.

Si est ainsi que la bonne dame, qui voit et regarde son mary, qui a delessé l'esbat et toute joie et pense à acquerre chevance ou terre, et à l'aventure n'a gueres grant chevance; et pource il est chiche à la mise, qui

n'est pas plaisant à la dame, pource que elle veult souvent avoir nouveautez selon le temps, tant en robes, ceinctures que aultres choses, ainsi que elle voit en bonnes compaignies où elle va souvent, aux dances et aux festes, avecque ses cousines et ses commeres et avecques son cousin, qui à l'aventure ne lui est rien.

Et avient aucunesfois que, pour les grans aises où elle est et pour les grans delitz et plaisances que elle prent aux festes et dances où elle va continuellement, et que elle voit et oit dire pluseurs bonnes chouses, elle met en mespris son mary, et fait ung amy tel que bon luy semble. Et, si ainsi est, jamais elle ne amera son mary : car il est tout aultre que son amy; car il est avaricieux et plein de pensées et de soussiz; et el n'est pas entrée en celle avarice où il est, et est en sa jeunesse, laquelle elle veult emploier en plaisances et delectations. Si va souvent où elle scet qu'elle pourra voir son amy, qui est frais et jolis. Et aucunes fois advient que

ne le peut voir de long temps à son honneur; mais elle a eu message que elle le doit veoir demain à certaine heure.

Et quant viendra au soir, que le bon homme son mary est couché et se veult esbatre avecques elle, à qui il souvient bien de son amy, que elle doit veoir demain à certaine heure, trouve maniere de s'en eschapper, et n'y touchera ja, et dit qu'elle est malade : car el ne prise rien son fait, pour ce que c'est trop peu de chose au regart de son amy, qu'y a huyt jours ou plus que elle ne vit, et viendra demain tout affamé et enragé : car à l'aventure il a veillé et languy par rues et par jardins long temps, qu'ilz n'ont peu parler honnourablement ensemble; et pource, quant il pourra demain avenir, il fera merveilles, tant pour l'appetit que aussi pour la haste qu'il aura; peut-estre aussi qu'ilz seront bien à loisir ensemble, en faisant l'un à l'autre touz les plesirs que homme pourroit penser.

Et sachez qu'elle fait à son amy cent

chouses, et monstre des secretz d'amours et fait pluseurs petites merencolies que elle n'ouseroit faire ne montrer à son mary; et aussi son amy lui fera tous les plaisirs qu'il pourra, et lui fera moult de petites bichotteries où el prendra grant plesir, que nul mary ne sçauroit faire. Et s'il le sçavoit bien davant qu'il fust marié, si l'a il oublié, pource qu'il s'anonchallist et se abestit à soy quant ad ce; et aussi ne le vouldroit-il pas faire, car il luy sembleroit qu'il le apprendroit à sa femme, et que elle ne le scet point.

Quant la dame a amy à sa plaisance, et ilz se pouvent trouver ensemble, et est à tart, ilz se font tant de joies que nul ne le pourroit dire, tant que le fait du mary n'est rien prisé. Aprés lesquelz plaisirs, la dame prant autant de plesirs en l'esbat de son mary comme ung tasteur de vins d'un petit rippopé aprés ung bon hypocras ou pineau. Car, quant aucunesfois celui qui a grand soif boit d'ung petit rippopé ou fusté, pour la

grand soif qu'il a, il le trouve assez bon en beuvant; mais, quant il a beu, il trouve un mauvais desboit, et qui le vouldroit croire, il n'en bevroit plus si en deffault d'autre meilleur n'estoit.

Aussi sachez que la dame qui a son amy à sa plaisance, par necessité et deffault d'aultre, à la requeste de son mary, en prent aucunesfois pour passer sa soif et pour passer temps. Et pource, quand son mary en veult prendre et elle ne le veult pas, el lui dit :

« Pour Dieu, fait-el, lessez-moy ester et actendez devers le matin.

— Certes, m'amie, fera-il, non feray; tournez-vous devers moy.

— Par Dieu, mon amy, fera-elle, vous me ferez grand plesir si vous me lessez ester jusques à matin. »

Lors la dame se tourne, et le bon homme, qui ne luy ouse desplaire, la lesse jusques au matin.

Lors la dame, qui pense à son amy, et a entencion de le voir le lendemain, qui n'est

pas tout un, dit à soy-mesmes qu'il n'y touchera pas au matin; et pour ce se lieve bien matin et fait semblant d'estre bonne mesnagere, et le lesse dormant. Et à l'aventure el a bien veu son amy et a fait ses plaisirs davant que son mari se leve; et aprés elle fait trop bien le menage.

Aucunesfois avient que elle ne se lieve point, més davant le jour elle se plaint et mignote tout à escient d'aguet; et le bon homme, qui l'a ouye, lui demande :

« Qu'avez-vous, m'amye?

— Vraiement, mon amy, j'ay si grant mal en ung costé et ou ventre que c'est merveilles : je croy que c'est le mal que j'ay acoustumé à avoir.

— M'amie, fait-il, tournez-vous devers moy.

— Pardieu, mon amy, fait-el, je suy si chaude que c'est merveilles, et ne peux ennuyt dormir. »

Lors le bon homme l'accolle, et trouve que elle est bien chaude, et il dit : « Voir. »

Més c'est d'aultre maladie qu'el ne dit et qu'il ne cuide, quar el a paravánture songié que elle estoit avecques son amy, et pource sue bien fort. Lors le bon homme la couvre bien, que le vent n'y entre, pour lui faire boire sa sueur, et lui dit :

« M'amie, gardés bien vostre sueur, et je feray bien faire la besongne. »

Lors le bon homme se lieve, à l'aventure, sans feu et sans chandelle ; et, quant il est temps que elle se lieve, il lui fait faire du feu ; et la dame dort à son aise, et s'en rit tout par elle.

Une autre fois le bon hòmme se veult esbatre avecques elle, et elle, qui s'est excusée pluseurs fois, comme dessus est dit, trouvera encore maniere de luy eschapper, si elle peut, car elle ne prisė rien son fait ; et, que qu'en soit, le bon homme en a besoing et la baise et l'acolle, et Dieu scet comme elle est aise, s'il est ainsi qu'elle soit telle comme dit est. Elle dit ainsi :

« Pleust à Dieu, mon amy, que vous ne

le feissez jamés si je ne vous en parlasse premierement !

— Et comment, fait-il, ne le feriez-vous point ?

— Par mon ame, mon amy, non, je cuide que nanil, et me semble que je en vauldroie mieux ; et si j'en eusse autant sceu avant que je fusse mariée, que je ne l'eusse esté jamés.

— Quoy dea ? fait-il, et pourquoy vous mariastes vous doncques ?

— Par ma foy, mon amy, je ne scey ; je estoie jeune fille, et faisoie ce que mes pere et mere me disoient (combien que à l'aventure elle en avoit bien tasté devant).

— Qu'est-ce à dire ? fait-il ; je ne vous trouvay nullesfois sinon en ceste opinion ; je ne scey que c'est.

— Par mon ame, mon amy, si ce n'estoit vostre plaisir, je n'en vouldroye point. »

Le bon homme est bien aise de ce qu'elle dit, et dit en soy-mesmes qu'elle est ainsi froide femme, et qu'il ne luy en chault ; et à l'aventure elle est femme blanche et femi-

nine, de petite corpulence, pourquoy il le croyt mieulx. Lors il la baise et l'accolle, et fait ce qui luy plest; et la dame, à qui il souvient d'aultrechose, voullist estre ailleurs, et le lesse faire et se tient pesantement, et ne se aide point ne mais ne se hobe que une pierre. Et le bon homme travaille bien, qui est lourd et pesant, et ne se scet pas si bien aider comme d'aultres feroient. La dame tourne ung pou la chere à cousté, car ce n'est pas le bon ypocras que elle a autres-fois eu, et pource li ennuye, et lui dit :

« Mon amy, vous me affollez toute, et aussi, mon amy, vous en vauldrés moins. »

Le bon homme se tient le plus legierement qu'il peut, qu'il ne li face mal, et y met bien longuement; mais il en eschappe à quelque paine, et craint bien une autre fois à soy y mettre, tant pour sa paine que pour doubte de faire desplesir à sa dame, car il croit qu'elle n'en veult point. Si le met en telle dance qu'il croit que el est ainsi feble de complexion, pource que à l'aventure el

est ainsi descoulourée, et pource le croit-il mieux.

Mais il advient que ceste dame veult avoir robe ou autre chose de son mary, et scet bien ses condicions (c'est assavoir que à l'aventure il est homme qui scet bien où il met le sien). Elle avise de le trouver en bon temps pour avoir ce que elle demande. Et quant ilz sont en leur chambre en leurs grans deliz et plaisances, et que la dame voit qu'il a affaire d'elle, elle lui fait si bonne chiere et si estrange que c'est merveilles : car femme bien aprinse scet mil manieres toutes nouvelles de faire bonne chiere à qui el veult. Et en ce faisant le bon homme est bien-aise, qui n'a pas acoustumé à avoir bonne chiere. Lors l'accolle et le baise, et le bon homme lui dit :

« Vraiement, m'amie, je cuide que vous me voulez aucune chose demander.

— Par Dieu, mon amy, je ne vous demande rien, fors que bonne chiere fassez. Pleust à Dieu, fait-elle, que je n'eusse jamés

aultre paradis fors estre tousjours entre voz bras! Par Dieu, je n'en vouldroie point d'aultre. Vraiement, fait-elle, ainsi Dieu me veille aider, que ma bouche ne atoucha oncques à homme fors à la vostre, et à vos cousins et aux miens, quand ils viennent ciens, que vous me commandez que je les baise. Mais je croy qu'il ne soit homme au monde si doulx ne si gracieux come vous estes.

— Non, m'amie! fait-il : si estoit tel escuyer qui cuida estre marié avecques vous.

— Fy! fy! fait-elle; par mon ame, quant je vous eu veu premierement, si vous vi-je de bien loing, et ne vous fiz que entreveoir; mais je n'eusse jamais prins aultre, et eust-il esté daulphin de Viennois. Je croy que Dieu voulit ainsi : car mon pere et ma mere me cuiderent marier à lui; més jamés je ne le feisse : je ne scey que c'est, je croy qu'il estoit destiné qu'ainsi fust. »

Lors fait ses plaisirs, et la dame se rent

assez agille et abille; aprés dit au bon homme :

« Mon amy, fait-elle, savez-vous que je vous vueil demander? Je vous pri que ne me reffusez pas.

— Non feray-je, m'amie, par ma foy, si je le puis faire.

— Mon amy, fait-el, savez-vous? la femme de tel a maintenant une robe fourrée de gris ou de menu-ver; je vous pri que j'en aye une; par mon ame, je ne le dy pas pour envie que je aye d'estre jolye, més pource qu'il m'est avis que vous estes bien à la vallue de me tenir aussi honnestement et plus que n'est son mary. Et quant à moy, elle n'est point à comparager à ma personne; je ne le dy pas pour moy louer, mais, par Dieu, je le faiz plus pource qu'elle s'en tient orgueilleuse que pour aultre chouse. »

Lors le proudomme, qui à l'aventure est avaricieux, ou luy semble que el a assés robes, pense ung poy, et puis luy dit :

« M'amie, n'avez-vous pas assés robes ?

— Par Dieu, fait-el, mon amy, ouyl, et quant à moy, si je estoie vestue de bureau, je n'en faiz compte ; mais c'est honte.

— Ne vous chault, m'amie, laissés les parler ; nous n'emprinterons rien d'eulx.

— Par Dieu, mon amy, voire més ; més je ne semble que à une chamberiere emprés elle ; non fais-je emprés de ma sœur, et si sui-je aisnée d'elle, qui est laide chouse. »

A l'aventure le bon homme luy baillera ce qu'elle demande, qui n'est que son dommage, car el en sera plus preste pour aller aux festes et aux dances que elle ne estoit davant. Et tel se aidera à l'aventure de la fourreure qu'il ne cuideroit jamés.

Et s'il ne ly baille ladicte robe, sachez que, puisqu'el a bon cuer et gay, et qu'elle l'a entreprins, elle en aura, de quelque lieu qu'elle doye venir, et quoy qu'elle couste. Et peut-estre que elle a ung amy, mais il n'est pas riche pour la donner, quar à l'a-

venture est-ce un pouvre galant à qui elle tient son estat.

Et pource elle avisera ung aultre galant qui luy voulut l'autre jour donner ung dyamant à une feste où el fut, et lui envoia par sa chamberiere vingt ou xxx escuz d'or, ou plus; mais el ne les veult pas si tost prendre. Et combien que elle l'avoit fort reffusé, elle lui fera encore aucun regart gracieux, par lequel le gentil galant parlera encore à la chamberiere de la dame, qu'il encontrera en allant à la fontaine ou ailleurs, et ly dira :

« Jehanne, m'amie, j'ay à parler à vous.

— Sire, fait-elle, quant il vous plaira.

— M'amie, fait-il, vous savez l'amour que j'ay à vostre maistresse; je vous pri que vous me dites si elle vous parla oncques puis de moy.

— Par ma foy, dit la chamberiere, elle n'en dit que tout bien, et scey que elle ne vous veult point de mal.

— Par Dieu, Jehanne, m'amie, dit-il, sou-

vengne-vous de moy, et me recommandez à elle, et, par ma foy, vous aurez robe, et voyez-cy que je vous donne.

— Certes, fait-el, je ne le prendray point.

— Par Dieu, fait-il, si ferez ; et vous pri que demain je aye nouvelles de vous. »

La chamberiere s'en va, et dit à sa dame :

« Par ma foy, Madame, j'ay trouvé gens qui sont en bon point.

— Quelz gens sont-ce? fait la dame.

— Par m'ame, ma dame, c'est tel.

— Et que vous a-il dit? fait-elle.

— Par ma foy, il est en bon point jusques à l'autre assise : car il a les fievres blanches, et est tel qu'il ne scet qu'il fait.

— Pardieu, Jehanne, fait-elle, il est bel et gracieux.

— Vraiment, fait-elle, vous dites voir, le plus bel que je voye. Il est riche et bien trenché d'aimer léaument, et feroit assez de biens à sa dame.

— Pardieu, Jehanne, dit la dame, je ne

puis rien avoir de mon mary; mais il fait que foul.

— Et m'aist Dieux, ma dame, c'est grant follie d'en endurer tant.

— Pardieu, Jehanne, je ame tant celui que vous savez de piecza que mon cuer ne se pourroit adonner à ung aultre.

— Par mon serement, ma dame, c'est follie de mectre son cuer en homme du monde, car ilz ne font conte des pouvres femmes quand ils sont seigneurs d'elles, tant sont traistres; et vous savés, ma dame, qu'il ne vous peut nul bien faire, més vous couste assez à le tenir en estat. Et pour Dieu, ma dame, celui dont je vous ay parlé m'a dit qu'il vous tiendra bien en grant estat; et ne vous esmoiez ja de robes, car vous en aurez de toutes couleurs assez : il ne se faut esmoier que de trouver maniere que vous direz à Monseigneur qui vous les a baillez.

— Vraiement, Jehanne, je ne scey que faire.

— Par m'ame, ma dame, avisez-vous-en,

car je lui ay promis parler demain à matin à luy.

— Et comment le ferons-nous, Jehanne ?

— Ma dame, lessez-m'en faire ; je iray demain à la fontaine, et je scey bien qu'il sera ou chemin pour parler à moy ; més je luy dirai que vous ne vous y voullez accorder, pour chose que je vous die, tant avez grand paour de deshonneur. Et de là aura esperance ; et de là en plus nous en parlerons bien, et il m'est avis que je ferai bien la besongne. »

Lors la chamberiere s'en va au matin à la fontaine, et rencontre le gallant qui là actent passé a trois heures, et aussi elle le fait actendre tout à essient, car, s'il ne achaptoit bien les amours, il ne les priseroit riens. Il vient à elle et la salue, et elle luy.

« Quelles nouvelles, dit-il, Jehanne, m'amie ? que fait vostre maistresse ?

— Par ma foy, fait-elle, el est à l'oustel bien pensive et bien courrocée.

— Et de quoy, fait-il, m'amie ?

— Par ma foy, mon seigneur est si mal home que elle a trop mal temps.

— Ha, a! fait-il, mauldit soit le villain chatrin!

— Amen, fait-elle : car nous ne pouvons durer avecques luy en nostre meson.

— Or, me dites, Jehanne, que elle vous a dit.

— Par ma foy, fait-elle, je luy en ay parlé, mais el ne s'y accorderoit jamés : car elle a si grant paour de son seigneur que c'est merveilles, et a affaire à ung si mal home; et si elle le vouloit, ore si ne pourroit-elle, tant est gardée de son pere et de sa mere, et de tous ses freres. Je cuide que la pouvre femme ne parla oncques puis à homme que je demoure avecques elle (si a-il quatre ans) fors à vous l'autre jour; et non obstant il luy souvient tousjours de vous, et scey bien (selon que je puis çognoistre) que, si elle vouloit amer, que elle ne vous reffuseroit pas pour nul autre.

— Jehanne m'amie, fait-il, je vous pri à

joinctes mains que vous me facés ma besongne, et, par ma foy, vous serez ma maistresse à jamais.

— Par mon serement, fait-elle, je luy en ay parlé pour l'amour de vous : car, par ma foy, oncques més de telles chouses je ne me meslé.

— Helas! m'amie, fait-il, conseillés-moy que je feray.

— Par mon serement, fait-elle, le meilleur sera que vous parlez à elle; et il est bien à point, car son mary l'a reffusée d'une robe que el lui a demandée, dont el est bien courrocée. Je conseille que vous soiez demain à l'eglise et la saluez, et luy dictes hardiment vostre fait, et luy presentez ce que luy vouldrez donner, combien que je scey bien que elle ne prendra riens; més elle vous en prisera plus, et cognoistra vostre largesse et valeur.

— Helas! m'amie, je voulisse trop qu'elle print ce que je lui veil donner.

— Par ma foy, fait-elle, elle ne le pren-

droit jamés, car vous ne vistes oncques plus honneste femme ne plus doulce. Vous me baillerez ce que vous li vouldrez donner, et je feray tant, si je puis, que elle le prendra ; au moins j'en feray mon povoir.

— Vraiement, Jehanne, vous dictes tres-bien. »

Jehanne s'en va riant à sa dame.

« De quoy vous riez-vous, Jehanne? fait la dame.

— Par mon ame, il y en a qui ne sont pas bien aises.

— Comment? fait-elle.

— Certes, Madame, il parlera demain à vous à l'eglise. »

Lors luy compte la besongne :

« Gouvernez-vous, fait-elle, bien sagement, et luy faites bien l'estrange; toutesfois ne l'estrangez pas trop, et le tenez entre deux en bonne esperance. »

Or va la dame à l'eglise, et le gallant y est, passé a trois heures en bonne devocion, Dieu le scet. Il se tient en un lieu où honte

lui seroit s'il ne venoit donner l'eaue benoiste à la dame et autres femmes d'estat qui sont avecques elle, et elles l'en mercient; mais le pouvre homme leur feroit bien plus grand service s'il povoit et il leur plaisoit.

Il advise que la dame demeure soullette en son banc, qui dit ses heures, et est bien tiffée proprement, et se contient doulcement comme ung ymage. Il se approuche d'elle, et parlent ensemble; mais elle ne lui veult rien accorder, et ne veult rien prendre de luy; mais tousjours elle lui respond en telle maniere qu'il cognoist que elle le ame bien, et que elle ne craint que deshonneur, dont il est bien aise.

Ilz se departent. La dame et la chamberiere font leur conseil ensemble, et concluent de leur besongne; et dit la chamberiere :

« Je scey bien, ma dame, qu'il a grand envie de parler à moy maintenant; mais je luy diray que vous n'en voulez rien faire,

dont je suis bien marrie, tant ay grant pitié de lui. Et lui diray que Monseigneur est allé hors, et qu'il viengne devers le soir, et je le mettray en la meson et en vostre chambre, ainsi comme si vous n'en saviez rien : si ferez semblant d'estre bien marrie. Et le faictes bien travaillier, affin qu'il vous en prise mieulx; et dictes que vous crierez à la force, et me appellez; et combien que vous n'aiez rien prins, il vous en prisera bien mieux, et vous donra aprés plus largement que si vous eussez prins de luy avant la main. Mais je auray devers moy ce qu'il vous doit donner, car il me le doit bailler demain; et puis je luy diray que vous ne l'avez voulu prendre. Et luy diray puis, puis que ainsi est que la chouse est faicte, qu'il les vous donne pour avoir une robe; et vous me blasmerez fort davant luy de quoy je l'auray prins, et que je ne le rendi. Mais, que que soit, je mectray la chouse en seurté : car, par Dieu, ma dame, il y en a de si rusez qu'ilz en ont trompé maintes.

— Or avant, Jehanne, faictes-en ce que vouldrez. »

Lors s'en va Jehanne, et trouve le gallant, qui ly demande quelles nouvelles de sa dame.

« Par Dieu, fait-elle, je la trouve à recommencer ; mais, pource que je m'en suy meslée, je vouldroy bien que vous fussiez à ung : car j'ay paour que elle me descouvre à son mary ou à ses amis. Mais je scey bien, si je peusse tant faire que elle prenist ce que li donnez, vostre besoigne fust faicte. Et, par Dieu, je m'y essaieray encore à lui faire prendre ; et il est bien à poinct, car son mary l'a reffusée d'une robe dont elle a si grant envie que c'est merveilles. »

Lors le gallant luy baille vint ou xxx escuz d'or, et Jehanne luy dit :

« Veez cy que j'ay advisé : par Dieu, Sire, vous estes homme de bien ; et ne scey qui m'a troublé, car, par mon serement, je ne fis oncques pour homme ce que je fay pour vous ; et vous savez bien le grant peril où

je me metz, car, s'il en estoit sceu une seule parolle, il seroit fait de moy. Més, pour la grant amour que j'ay à vous, je feray une chouse de quoy je me mectray à l'aventure. Je scey bien que elle vous ame bien; et pource que Monsieur n'y est point, venez vous en par nostre huis de derriere, encore ennuyt à douze heures bien secretement, et je vous mectray en sa chambre; elle dort bien fort, car elle n'est que un enfant; et vous couchez avecques elle, car aultre remede je n'y voy, et à l'aventure voustre besongne sera faicte. Quar, quant on est nu à nu sans y veoir, c'est grand chose : car telle fait estrange responce le jour, qui ne la feroit pas la nuit en celui cas.

— Ha! a! Jehanne, m'amie, fait le gallant, vous en mercie; il ne sera jamés que vous ne ayez la moitié en mon denier. »

Quand vient la nuit, le gallant vient ainsi comme ordonné lui est par Jehanne, qui a bien tout devisé à sa dame. Il se couche bien secrettement; et quand elle, qui fait

semblant de dormir, se sent embracer, elle tressault et dit :

« Que est-ce cy?

— M'amie, fait-il, c'est moy.

— Et par le sacrement Dieu, ainsi ne ira pas. »

Elle se cuide lever, et appelle Jehanne, qui ne sonne mot et li fault au besoin, qui est grant pitié. Et quant elle voit que Jehanne ne sonne mot : « Ha! je suy trahie! »

Lors bataillent ensemble par maintes manieres et estorces; et en la parfin la pouvre femme n'en peut plus, et entre en la grosse alaine, et se lesse forcer, qui est grant pitié, car ce n'est rien que d'une pouvre femme seule; et, si ne fust de paour de deshonneur, elle eust bien crié autrement que elle n'a; mais mieux vaut garder son honneur, puis que ainsi est. Ils accordent leurs chalumeaulx, et entreprennent de soy donner bon temps.

Ainsi se font les besongnes du bon homme son mary, qui est bien à point. Or a la dame

la robbe que son mary ne li avoit voulu donner, qui luy a cousté et coustera bien chier. Or fait tant que sa mere lui donne le drap devant son mary, pour ouster toutes doubtes qu'il en pourroit avoir; et aussi la dame a fait acroire à sa mere qu'elle l'a achaptée de ses petites besongnes que el a vendues, sans ce que son mary en sache rien, et à l'aventure la mere scet bien la besongne, qui avient souvent.

Aprés ycelle robbe en fault une aultre, et deux ou trois ceintures d'argent, et aultres chouses. Par quoy le mary, qui est sage, cault et malicieux, comme j'ay dit, se doubte, et a veu quelque chose qui ne lui plaist pas, ou luy a esté dit d'aulcun son amy : car au long aller fault que tout soit sceu. Lors il entre en la rage de la jalousie. Maintenant se met en aguet; maintenant fait semblant d'aller dehors, et revient de nuit subitement pour cuider sourprendre les gens; mais il ne est pas ainsi aisé à faire. Maintenant se reboute en la meson, et à l'aventure voit assez de

chouses, dont il tence et se tempeste; et elle replique bien, car elle se sent bien de bonne lignée, et luy remembre bien souvent ses amis, qui aucunesfois luy en parlent.

Or sont en riote, et jamés le bon homme n'aura joie : il sera servy de mensonges, et le fera l'en pestre. Sa chevance se diminuera, son corps asseichera. Il vouldra garder sa meson que le vent ne l'emporte, et lessera ses besongnes; briefment, jamés bien n'en aura.

Et ainsi demourra en la nasse où il est mis, en grans tourmens qu'il a prins et prent pour joies : car, s'il n'y estoit, il ne fineroit jamés jusques ad ce qu'il y fust dedans; et ne vouldroit pas estre aultrement. Ainsi vivra en languissant tousjours et finera miserablement ses jours.





LA SIXTE JOYE

La sixte joye de mariage, si est quant celui qui est marié a enduré toutes les peines et travaulx dessus desclerez, ou aulcun d'iceulx, et par especial il est jeune, et a femme de diverse maniere, et son mary est un bon homme qui a une tres-grant amitié avecques elle, et lui fait tous les plesirs qu'il peut; et, jasoit ce que elle soit proude femme, elle met son

intencion d'estre mestresse et de savoir les besongnes de son mary, et fust-il president, et s'en veult entremettre, et faire aucunes responces si mestier est. Et est toute condicion de femme de sa nature telle, quelque mary que el ait, et jasoit ce qu'elle est bien aise et qu'il ne lui fault rien, elle met tousjours son entente à mettre son mari en aucun songe ou pencée.

Et aucunesfois que le mari et sa femme sont en leur chambre toute une nuit et demi jour, devers le matin sont en toutes joies et liesses, et le mari la lesse en la chambre, où elle se tiffe et appareille joieusement, en faisant bonne chiere, et s'en va fere apprester à disner, et pense de ses besongnes par la meson ; et quand il est temps de disner, il apelle la dame. Més une des servantes ou ung des enfans li vient dire que la dame ne disnera point.

« Allez luy dire, fait-il, qu'elle vienne. »

Lors s'en va la servante ou l'enfant, et lui dit :

« Madame, Monseigneur vous mande que vous en veniez disner, car il ne mengera jusques ad ce que vous soiez venue.

— Va lui dire, fait-elle, que je ne disneray point.

— Allez lui dire, fait-il, qu'elle s'en vienne. »

Lors fait sa responce, et le bon homme vient et s'enquiert que elle a, et s'esbahit fort, combien qu'il ait aucunesfois veu jouer le personnage; més, pour enqueste qu'il puisse faire, il n'en aura ja aultre chouse : et en effet elle n'a riens, més elle se joue ainsi. Et à l'aventure elle ne viendra point disner pour chose que il puisse faire.

Aucunesfois il fait tant que el vient, et la maine par dessoubz l'esselle comme une espousée, et s'en vont disner; et est ja la viande froide, tant l'a fait actendre. Et encore fait-elle telle contenance et telles serimonies que elle ne mangera, ne luy aussi, qui est si beste qu'il s'en donne mal aise; et de tant qu'il l'aura plus chiere, de tant

luy fera-el plus de melencolies pour lui donner soussy. Et fait tres-bien : car une femme n'a que faire mectre paine d'acquerre la grace de celui qui l'aime bien, et qui lui fait tous les services qu'il peut ; mais elle doit bien faire conte d'acquerir la grace de celuy qui ne tient conte d'elle, par la belle chiere et beaux services. Et lui semble bien qu'elle fait beaux faiz quant elle fait son mary souvent plain de soussy et de pencées.

Il advient aucunesfois que le seigneur va hors de l'oustel à ses besongnes, et amaine ung ou deux de ses amis avecques lui à sa meson, pource qu'il a affaire d'eulx, ou qu'ilz ont affaire de lui. Et avient aucunesfois, quant il est dehors, comme dit est, envoie un valet devers sa femme, et luy prie que el face tres-bien appareiller l'oustel, pour faire bonne chiere à ses amis qu'il amaine avecques luy, car il leur est moult tenu et a affaire d'eulx, en la priant aussi que el face aprester des viandes, tant qu'ilz soient bien aises.

Le vallet arrive devers la dame, et la salue, et lui dit :

« Ma dame, fait-il, Monseigneur s'en vient cy au giste, et viennent avecques luy quatre hommes d'estat, et vous prie que vous facez tres-bien appareiller tout, et qu'ils soient bien aises.

— Par ma foy, fait-elle, je ne m'en mesleray ja ; je n'ay que faire de ses festes ; que n'y est-il venu luy-mesmes ?

— Je ne sçay, ma dame, mais il le m'a dit ainsi.

— Ce m'aist Dieu, fait-elle, tu es ung mauvés garczon, et te mesles de trop de chouses. »

Lors le varlet se taist, et la dame entre en sa chambre, et est telle que elle n'en fera aultre chose, et, qui pis est, el envoiera touz ses serviteurs dehors, les ung çà et l'autre là ; et ses filles, si elle en a, ou ses chamberieres, sont bien aprinses que elles doivent dire au bon homme quant il sera venu.

Or s'en vient le proudomme, et appelle ;

et une des filles ou des chamberieres lui respond; lors demande le bon homme si tout est bien aresté.

« Par ma foy, Monsieur, fait-elle, madame est bien malade ; il n'y a rien fait. »

Le bon homme est courrocé, et maine ses amis en la salle, ou ailleurs, selon son estat, où il n'a feu ne rien prest; ne demandez s'il est bien aise. Car à l'aventure ses amis qu'il a amenez virent bien quant il envoya le valet davant, dont ils peuvent bien noter que tout ce que le seigneur commande n'est pas arrest de parlement.

Le bon homme huche et appelle ses gens, més il ne trouve à l'aventure que ung pouvre vallet, ou une pouvre vieille qui ne pourroit gueres faire, que la dame a retenus à l'aventure, pour ce que elle sceit qu'ilz ne povent rien faire. Il vient en la chambre de sa femme, et lui dit :

« Belle dame, que n'avez-vous fait ce que je vous avoye mandé ?

— Sire, fait-el, vous commandez tant de

choses d'unes et d'aultres que l'en ne scet auxquelles entendre.

— Saincte Marie! fait-il en se gratant la teste, vous m'avez fait le plus grand desplesir du monde : car voiez-cy les gens du monde à qui je suy plus tenu.

— Et que en pui-ge més, Sire, fait-elle, ne que voulez-vous que je en face? Nous avons bien maintenant afaire de vos conviemens! Par ma foy, il pert bien que vous n'estes gueres sage. Mais, au fort, faites à votre guise, car il ne m'en chault.

— Je vous demande, belle dame, pour quoy vous avez envoié les vallez dehors?

— Et savoy-je bien, fait-elle, que vous en eussiez afaire? » comme que elle les avoit envoiez tout en essyant et par depit du bon homme.

Lors lui, qui veult entendre à adouber la faulte, lesse les parolles, et s'en va bien doulant, car il amast mieulx, à l'aventure, tels gens povent-ce estre, avoir perdu cent escuz d'or.



Més à la dame n'en chault de tout cela ; elle le cognoist bien, il ne la mordra ja, car el l'a autresfois veu. Briefvement, il court par la maison et ralie ce qu'il peut trouver de ses gens, et fait le mieulx qu'il peut.

Or demande le bon homme des napes, des touailles ouvrées et blanches ; mais on lui rapporte qu'il n'en peut point avoir. Il va devers la dame, et lui dit que ces seigneurs, qui sont ses parens et ses especiaulx amis, l'ont moult demandée ; si la prie moult doulcement que el les vienne veoir et les festier et faire bonne chiere.

« Et que iroi-je faire ? fait-elle.

— M'amie, je vous prie que vous y venez pour l'amour de moy.

— Certes, fait-elle, je ne iray point ; ils sont trop grans maistres, et ils ne prisent rien pouvres femmes. »

Lors à l'aventure el ira ; et, si el y va, elle fera telle chiere et telle contenance qu'il vallist mieulx au proudomme que elle n'y eust oncques esté : car ses amis cognoistront

bien sa maniere, et que leur venue ne li plaist pas. Et si elle n'y vient, et le bon home li demande des touailles et des serviettes :

« Des touailles ? fait-elle ; il y en a dehors de plus belles que ne leur appartient, pour plus grands mestres qu'ilz ne sont ; et quant mon frere ou mon cousin, qui sont de aussi bon lieu comme ilz sont, viennent ciens, ilz n'en ont point d'aultres ; et aussi toutes les aultres sont en la buée. Non pourtant, je ne le dy pas pour les touailles, mais aussi bien ai-je perdu mes clefz dés à matin ; voiez la chamberiere qui les quiert en celle paille de lict, car je ne scey que j'en ay fait, pource que j'ay tant afaire que je ne scey auquel entendre, et en ay la teste toute gastée.

— Vraiement, fait-il, je suis bien trompé ; vraiement, fait-il, je rompré les coffres.

— Par ma foy, fait-elle, vous ferez une belle chouse : je m'en actens à vous, et vouldroye que vous les eussiez derompuz. »

Lors il ne sceit que faire, et se passe à ce

qu'il trouve, et cuide qu'elle die vray, et vont à la table. Or fault-il avoir du vin frais, car celuy qui est en despence n'est assez bon; mais on ne peut trouver le guibelet, pource que la dame ne le veult pas. Et n'y a froumage ne aultre chouse, mais convient à l'aventure en aller querir chiés les voisins. Le page du bon home est avecques les pages de ses amis, en l'estable, et leur compte comment la dame fait le malade, tant est courrocée que leurs maistres sont liens.

Or s'approuche le temps d'aller coucher; et ne peut le bon homme avoir linceulx frais, pour les clefs qui sont perdues, ne orillers, ni fins couverchefs; si fault que ils couchent en linceulx communs.

Or s'en vont les amis au matin, qui ont bien veu la contenance de la dame, et leurz vallez leur comptent en chemin ce qu'ils en ont apprins avec le page du proudhomme: si s'en raudent en chevauchant. Et toutefois ils n'en sont pas bien contens, et dient qu'ilz n'y entreront mais en piece: et vallist mieux

au proudomme avoir assez perdu du sien que les avoir menez.

Quant vient au matin, il vient à sa femme, et lui dit :

« Vraiment, Dame, je me merveille moult de vostre maniere ; ne je ne me sauroie comment gouverner avecques vous.

— Ave Maria, fait-elle, et y a-il tant affaire avecques moy? Helas! je ne fine jour et nuit de nourrir porcs, poulcins, oaies ; et file et travaille et fais le mieulx que je puis, tant que j'en mourray avant mes jours ; et encor ne puy-ge avoir une heure de pacience, et vous ne travaillez si non à despendre et à gaster tout à gens dont je n'ay que faire.

— Que faire? dira le mary ; ce sont gens qui me povent bien nuire ou aider. »

Lors souvient au bon-homme que, quant un escuyer du pays, qui est un grant galant, vient liens, il n'y a rien espargné ; et toutesfois le bon homme li a dit qu'il ne veut point que elle l'atire en sa meson, car il n'y

a que faire. Et elle lui a respondu que c'est il qui l'y fait venir; et li replique sur le tout. Adonc commence la noise; et à l'aventure la battra; més il fera que foul. Si li dit le bon homme :

« Par le salut que je actens à avoir, s'il avient que jamés je le trouve ciens, ne que vous parlez à lui, je vous feray la plus courrocée que vous fustes oncques.

— Par ma foy, fait-elle, il m'en chauldroit s'il estoit pendu ; mais ainsi est, car qui ne peche si encourt. Si je fusse femme, qui me gouvernasse mauvesement, je ne me merveillasse pas, et fusse mieulx de vous que je ne suy. »

Or sont en noise. Et à l'aventure, par malice de lui ou d'elle, ilz seront une piece sans coucher ensemble; et est ce qu'elle demande : car, à l'aventure, l'escuier dont il lui a parlé viendra la nuit par l'uis de derriere, ou montera par une fenestre. Aprés convient que la chose se rapaise, et convient que le bon homme commence la paix et la

flate, car femme veut tousjours estre flatée; ne il n'est si grant mensonge, tant soit-il estrange, que elle ne croye tantoust, més que ce soit à sa louange.

Or passe ainsi le temps, jusques ad ce que le bon homme trouve par aventure la dame parlant à l'escuier dessusdit, en la meson ou à l'eglise, ou à une feste où il a esté, dont il entre en plus grant jalousie que davant. Il se deffeit, et entre en plus grant pencée, et espie et enquiert, dont il fait que foul, car noble cuer de homme ne doit point enquerir du fait des femmes. Car, si le bon homme sceit une foiz la faulte de sa femme, il entrera en telle maladie que jamés nul medecin ne l'en guarira. Et, puis qu'il enquiert et serche sa honte et il la trouve, il est bien raison qu'il endure le mal qu'il a serché et quis; et en ce cas je le tiens pour perdu : car tousjours il lui courra surs, et elle pirs en fera. Et sera en grand peril de ses biens et de son corps; et vieillesse le sourprendra; il assotira et abestira du tout pour le droit du jeu.

Ainsi est en la nasse enclous en douleur et en tristesse, qu'il prent pour joye, veu qu'il ne vouldroit point autrement ; et, s'il s'en repent, il n'est pas temps. Ainsi demourra en tourmens tousjours, et finera miserablement ses jours.





LA SEPTIESME JOYE

La septiesme joye de mariage, si est que aucunesfois celui qui est marié trouve une tres-bonne femme, sage et tres-bien conditionnée. Et avient aussi aucunefois qu'il trouve une femme qui est une tres-bonne galoise, qui ne reffuseroit jamais raison, qui la luy ouffreroit. Mais sachez, de quelque condition qu'elle soit, preude femme ou autre, il y a une reigle ge-

neralle en mariage, que chacune croit et tient : c'est que son mary est le plus meschant et le moins puissant, au regard de la matiere secrette, que touz les autres du monde.

Et avient souvent que le jeune homs, qui est requoquillé, se marie à une jeune bonne fille et proude femme, qui prennent des plaisirs ensemble, tant et tout ce qu'ils en povent avoir, pour ung an, deux ans, iij ans, ou plus, tant qu'ilz refredissent leur jeunesse ; mais la femme ne se gaste pas si toust comme l'homme, de quelque estat qu'il soit : c'est pource qu'elle ne prent pas les paines, les travaulz, les soussyz qu'il prent ; et, s'il ne fasoit ores si non soulacier et jouer, si seroit l'omme plus toust gasté quant ad ce. Bien est vray que la femme, tant que elle porte enfans et est grousse, qu'elle est bien empeschée, et à l'enfantement a grant paine et douleur ; mais ce n'est rien à comparer envers un soussy que ung homme raisonnable prent de pencées profondes pour aucune grant chose qu'il a affaire.

Et quant est de la paine de l'engroisse ou de l'enfantement, je ne m'en merveille nyent plus que d'une geline ou d'un oaye qui met hors un grous euf comme le poing par ung pertuis où paravant vous n'eussés pas mis ung petit doy. Et si est aussi grant chouse à nature de faire l'un comme l'autre, et si verrez une geline se tenir plus grasse en ponnant chacun jour que ne fait un coq : car le coq est si beste qu'il ne fait à journée que li querre vitaille et la luy bailler ou bec, et la geline ne s'esmoye que de menger et de caqueter et se tenir bien aise. Ainsi le font les bons proudes hommes mariez, qui en sont bien à louer.

Aprés avient que le bon homme est bien escuré et detiré, qui tousjours a peine et soussy et travail, et pense ailleurs; il ne s'applique plus à tel esbat, ou bien pou, pour complere à sa femme; et aussi il ne le pourroit pas fere comme il souloit, et se lasche du tout en celui cas. Si la femme ne le fait pas, mais est aussi puissante qu'elle fut onc-

ques quand ad ce. Et pour ce que sa livrée est diminuée chacun jour, les plaisances, les deliz, les beaux semblans, qui se fasoient ensemble en la jeunesse et en la puissance du mary, tournent en noises et en riotes. Et aussi, comme petit à petit la livrée se diminue, ilz commencent à rechigner.

Et quand la livrée ne souffit pas à la dame, pousé qu'elle soit bonne preude femme et que elle n'a nulle volenté de mal faire, si ne lesse elle pas à croire que son mary est de moindre puissance que les aultres; et a meilleure raison de le croire, pource que elle ne essaya oncques que lui, et il ne lui suffit pas; et par raison ung homme doit suffire à une femme, ou nature n'auroit pas bien proporcionnées les chouses; et aussi je crois que, si ung homme ne suffisoit à une femme, que Dieu et l'Eglise auroient ordonné que chacune en eust deux, ou tant qu'il lui suffiroit. Et aucunesfois aucunes se mettent à l'aventure de essaier si les aultres sont de aussi petit povoir comme

les maris. Et lors celle qui se met à l'aventure le croit mieulx que davant, car par aventure elle prent ung compaignon dont elle ne peut finer sinon à grant paour et à la goulée, et est tout affamé et fait merveilles quand il y peut avenir. Et si el avoit tenu son mary par avant meschant et de petit povoir, elle le croit encore mieulx de present, car les plaisances presentes sont tousjours mieulx en souvenance que celles qui sont passées; si le croit plus fermement que davant, car experience est la maistresse.

Et avient aussi que celui qui se marie trouve femme qui est bonne galoise et entent bien raison qui la li dit ; laquelle croit aussi bien de son mary comme l'autre, comme j'ay dit : car à l'aventure elle en a essaié des autres, dont le fait est malement plus grant que celuy du bon homme, qui ne s'en donne pas grant paine, car il sçait bien qu'il la trouvera tousjours prés de lui.

Et sachés que les hommes font le contraire de ce que dit est, car, quelques femmes

qu'ilz ayent, ils croient generallement qu'elles soient meilleures que toutes les aultres. Aucunesfois la reigle fault, mais c'est entre aucuns ribaux desesperez et sans raison,. qui n'ont point d'entendement. Et si voit-on voulentiers que pluseurs mariez louent leurs femmes, en racomptant les biens qui sont en elles; et ne leur est point avis qu'il en soit nulles pareilles et où ilz peussent trouver tant de biens, si bonnes denrées ne si bon appetit. Si voit-on souvent, quant une femme est veufve, el se remarie tantost à ung autre, et aucunesfois ne actent pas ung mois pour essaier si l'autre sera aussi chetif et de petit povoir comme celui qui est trespassé ; et si advient que elle ne lui tient ne foy ne loyauté.

Si avient souvent que la femme qui ainsi se gouverne gaste tout et met tout à perte par son mauvés gouvernement, et follement baille les biens que le pauvre mary acquiert à grand travail, selon l'estat dont il est, et les despent en moult de manieres, tant à son

ami que à vieilles maquerelles, que à son confesseur, qui est ung cordelier ou ung jacopin, qui a une grousse pencion d'elle pour la absouldre chacun an : car telles gens ont volentiers le povoir du pape. Et le bon homme le mary se contient le plus sagement qu'il peut, sans faire grans despens ; et a compté ce qu'il peut avoir de revenu, de pencion ou de marchandie, selon l'estat dont il est et sa despense. Si trouve, tout compté et rebatu, que sa chouse ne va pas bien, et est en grand soucy. Lors, quant il est en retrait, il en parle à sa femme, qu'il ayme mieulx que soy-mesmes, et luy dit :

« Vraiement, m'amie, je ne scey que c'est, mais je ne scey que noz biens deviennent, soit argent, soit blé, vin ou aultres choses ; et quant à moy, j'ay tousjours l'ueil à regarder et gouverner nostre fait, tant que je n'en ouse pas avoir une robbe.

— Vraiement, mon amy, je m'en esbahiz comme vous faictes ; je ne scey aussi que ce peut estre, car je le cuide mener et gouver-

ner le plus beau que je puis et le plus doulcement. »

Si ne scet le bon homme où il tient, et vient à pauvreté, et ne scet que penser, fors seullement qu'il dit et conclud à lui-mesme qu'il est ainsi maleureux, et que c'est fortune qui luy court sus et qui regne contre lui. Ne il ne croiroit jamés chouse qui lui fust dite contre sa femme, et aussi il ne trouvera jamés qui rien lui en die, ou aventure sera : car celuy auroit bien pou afaire qui lui en parleroit, et aprés il seroit le plus grant ennemy qu'il pourroit avoir.

Et avient aucunesfois qu'il a ung bon amy, qui voit tout le petit gouvernement qui y est, et ne se peut tenir de luy dire qu'il se donne garde de sa meson, sans plus lui en dire; ou à l'aventure lui dira tout l'estat comme il est, dont il sera moult esbahy. Si s'en va, et fait mauvaise chiere, dont sa femme cognoist bien qu'il y a quelque chose, et se doubte, à l'aventure, de l'autre qui lui a dit, pource qu'il l'avoit fort

blasmée autrefois. Més, si Dieu plaist, elle se chevira bien. Le bon home ne lui en dit riens encore, et se pense qu'il la essaiera, et luy dit :

« M'amie, il me fault aller à XII lieues de cy.

— Et quoy faire, dit-elle, mon amy?

— Il me convient, fait-il, y aller pour telles choses et pour telles.

— Je amasse mieulx, fait-elle, mon amy, que vous envoiassez ung valet.

— Je croy, fait-il, que je y auroye dommage; mais je reviendré dedens deux ou trois jours. »

Lors s'en part, et fait semblant d'aller hors, et s'embuche, et se met en lieu que, s'il va riens en sa meson, il le sçaura bien. Et la dame, qui a senti de ce que l'en lui a dit, mande à son amy qu'il ne vienne pas pour nulle chouse qui soit, car elle s'en doubte bien.

Ainsi se gouverne la dame si sagement que, Dieu mercy, son mary n'y trouvera ja

faulte. Quand le bon homme a bien orillé et escouté, il fait semblant de ariver à sa meson, et fait bonne chere, car il croit que tout ne soit que mensonge. Et aussi il n'est point à croire que la famme qui tant lui fait bonne chiere, et le baise et accolle si doulcement et l'appelle mon amy, peust jamés faire telle chouse; et aussi il voit bien qu'il n'en est riens. Quant il est à son secret, il dit à sa famme :

« Vraiement, m'amie, l'on m'a dit certaines parolles qui ne me plaisent pas.

— Par Dieu, mon amy, je ne scey que c'est, mais il a ja grant piece que vous faites mauvaise chiere; j'ay eu grand paour que vous eussez aucun grant dommage, ou que noz amis fussent morts, ou prins des Anglois.

— Ce n'est pas cela, dit-il; mais c'est pis que vous ne dites.

— Ave Maria, dit-elle, et quelle chouse peut-ce estre? S'il vous plaist, vous me le direz.

— Certes, ung mien amy m'a rapporté que tel se maintient avecques vous, et assés d'autres chouses. »

Lors la dame se saigne et fait grant admiracion, et se prent à soubzrire et dit :

« Mon amy, n'en faites plus mauvaise chiere. Par ma foy, mon amy, je vouldroie estre aussi bien quicte de tous mes pechiés comme de celuy. »

Lors elle met sa main sur sa teste, et dit ainsi :

« Mon amy, je n'en jureray pas de celui tant seulement, mais j'en donne au deable tout quant que il en a dessoubz mes deux mains, si oncques bouche d'omme toucha à la moye, si n'est la vostre et à voz cousins, et aux miens par vostre commandement. Fy! fy! fait-elle, et est-ce cela? Mon amy, j'ay grant joye dont vous le m'avez dit, car je me doubtoie que ce fust aultre chose; et je scey bien dont ces paroles sont venues. Mais pleust à Dieu, mon amy, que vous sceussez pourquoi il le vous a dit. Par ma foy, vous

en seriez bien esbahy, pource qu'il se fait tant vostre amy; mais au fort je suy bien aise dont il a resveillé le chat qui dort.

— Et que y a il? fait le bon home.

— Ne vous chault, mon amy, vous le saurez bien une autre foiz.

— Vraiment, fait-il, je le veil sçavoir.

— Par Dieu, mon amy, fait-el, je estoye bien corrocée de quoy vous le faisiez si souvent venir ciens, et lessoye à le vous dire, pource que vous disiez que vous l'amiez tant.

— Dites-le moy, fait-il, je vous en prie.

— Certes, mon amy, n'est ja mestier que le sachez.

— Dites-le moy, car je le veil sçavoir. »

Lors elle le baise et l'accolle moult doucement, et lui dit :

« Ha ha! mon tres-doulx sire et amy, et me voulent-il faire mal de vous, les faulx traistres!

— Or me dites, m'amie, que c'est.

— Par Dieu, mon amy, que je ame sur

toutes chouses qui sont en terre, le traistre en qui vous fiez, qui vous a dit les parolles, m'a priée plus de deux ans pour vous cuider trahir; més je l'ay moult refusé, et y a mis moult grant peine, en maintes manieres; et quant vous cuidiez qu'il venist ciens pour l'amour de vous, il n'y venoit que pour traïson, ne il ne vouloit cesser, jusques à n'a gueres que je luy ay dit et juré que je le vous diroye. Més je n'enduroye le vous dire, car il ne m'en chaloit, pource que je suy bien seure de moy, et ne vouloye point mettre de noise entre vous et lui, et cuidoye tousjours qu'il se teust. Helas! ce n'est pas sa faulte qu'il ne vous a fait honte.

— Saincte Marie, fait-il, il est bien traistre! quar jamés ne me doubtasse de lui.

— Par Dieu, mon seigneur, s'il entre jamés en vostre meson, et que je sache que vous parlez jamés à lui, je ne tiendroy jamés mesnage o vous, car, par ma foy, de moy n'avez-vous garde. Si Dieu plest, je n'y commenceray pas maintenant: je

prie à Dieu à joinctes mains que à l'eure qu'il m'en prendra voulenté, que le feu descende du ciel, qui me harde toute vive. Hellas, mon tres-doulx amy, fait-elle en l'accollant, moult seroye traistresse si je vous fasoie mauvestié ne trahison, qui estes si bel, si bon, si doulx et si gracieux, et voulez tout ce que je veil. Ja Dieu ne plaise que je vive tant que je soye si paillarde! Et aussi, mon amy, je veil et vous pri que vous deffendez ou faictes deffendre vostre houstel à celui dont le traistre m'a acusée, combien que au deable soit l'ame de moy si oncques jour de ma vie il m'en parla; mais, de par Dieu, je ne veil plus qu'il vienne en lieu où je soye. »

Lors se prent à pleurer, et le bon homme l'apaise, et lui promet et jure qu'il tiendra tout quanque le lui a dit, si non qu'il ne deffendra pas sa maison au jeune compagnon, qui n'en peut mez, et jure que jamés il n'en croira rien, ne n'en escoutera homme du monde. Toutefois il ne sera jamés qu'il n'en

ait le remors et le cuer ung poy mathé. Et conclusion : son amy, qui lui avoit ce dit par tres-grand bien, sera dorenavant le plus grand ennemy qu'il ait.

Ainsi est abesté le proudomme, et pest l'herbe, et est transfiguré en une beste, sans enchantement.

Or, a-il du mesnage, et est en la nasse bien enclous. Et fera mieulx la dame à sa guise que elle ne fist oncques més. Et n'en parle jamais nul au bon homme, car il n'en croira jamés riens; et celuy que l'en lui a dit qui lui faisoit la villanie sera le meilleur amy que jamés il puisse avoir. Vieillesse le surprendra, et à l'aventure cherra en pouvreté, de laquelle jamés ne relievera.

Voiez-cy la plaisance qu'il a trouvé en la nasse de mariage! Chacun se moque de lui : l'un dit que c'est un grant domage, pource qu'il est bon home; l'autre dit qu'il n'en peut challoir, et que ce n'est que la regle du jeu et qu'il n'est que une beste. Les gens notables l'en debouteront et en lesseront sa

compaignie. Ainsi vit en paine et en douleur, qu'il prent pour joies, esquelles demourra tousjours, et finera miserablement ses jours.



VIII



LA HUICTIESME JOYE

LA huictiesme joye de mariage, si est quand celuy qui est marié a tant fait qu'il est entré en la nasse, où il s'est soulacié, et y a prins touz plaisirs par deux ou par trois ou quatre ans, ou plus ou moins, et commence ja à resfredir sa jeunesse et veult entendre à une autre besongne. Car l'en ne porroit pas tousjours jouer aux barres, et ne porroit-l'en pas bien courre

et corner ensemble. Et à l'aventure il a eu assez des meschances et maleuretez dessusdites, dont il est fort debatu, tant qu'il n'a garde de s'enfuir, car il est bien dompté et bien atachié.

Et aussi à l'aventure sa femme a deux ou troys ou quatre enfans, ou plus ou moins, et est grousse encore; mais el est plus malade de ceste groisse que de toutes les aultres, dont le bon homme est en grant soussy, et en grant douleur de lui querir ce qu'il li plaist.

Or approuche le temps de l'enfantement, où elle est tant malade que c'est merveilles, et tant que les femmes ont grant paour que elle n'en puisse eschapper; mais le bon homs la voue aux saincts et saintes; et aussi elle se voue à Nostre-Dame du Puy en Auvergne, à Rochemadour, et en pluseurs aultres lieux. Or avient, Dieu mercy, qu'ilz ont ouy les prieres du bon homme, et se delivre sa femme d'un bel enfant, et fust ores le dauphin de Viennois; et acouche longuement.

Les commeres viennent, et se font les levailles belles et grandes. La dame est bien gouvernée et bien ayse, et s'efforce fort. Si advient que trois et quatre de ses commeres s'esbatent en la meson de l'une d'elles, pour galler et parler de leurs chouses, et sera aventure s'il n'y a aucun fatras, dont je me tais, dont elles despendent et confondent plus de biens à celle gallerie que le bon homme n'eust pas en huit jours pour tout son mesnage.

Le temps nouvel s'approuche, et les vertuz s'esmouvent par l'influence des elemens et des planetes. Si convient aller aux champs jouer. Lors emprenent à aller en quelque pelerinage ; et, quelque besongne que les mariz aient à faire, il ne leur en chault. Lors la dame dont nous parlons dit :

« Vraiement, ma commere, je ne sçay comment je puisse avoir congié.

— De cela je ne me soucy point. Par Dieu, ma commere, dit l'autre, nous irons toutes, et ferons bonne chiere ; et y viendra

ma commere telle, et mon cousin tel », qui à l'aventure ne lui est rien, mais c'est la maniere de le dire.

Et ont entreprins d'aller en voyage, pource qu'ilz ne peuvent pas bien faire à leur guise en leurs mesons.

Or est entreprins le voyage, et se departent d'ensemble. La dame dont nous parlons s'en va à sa meson, et fait mauvése chere, et le bon homme aussi vient de la ville ou d'ailleurs de ses besongnes, et lui demande que elle a.

« Sire, fait-elle, je suis corrocée, car l'enfant est trop malade (lequel en effect est tout sain); il est, fait-elle, si chault que c'est merveilles; et m'a dit la nourrice qu'il y a deux jours qu'il ne print la mamelle; mais elle ne l'ousoit dire. »

Le bon homme est bien dolant, et le vient regarder et veoir, et lui en viennent les lermes aux yeulx de pitié. La nuit vient, et, quand ilz sont à leur privé, la dame souppire et commence à dire :

« Vraiement, mon amy, vous m'avez bien oublié.

— Comment fait-il ?

— Ne vous souvient-il, fait-elle, comment je fus tant malade de noustre enfant, et que je me voué à Nostre-Dame du Puy et de Rochemadour; et vous n'en faites compte?

— Avoy, fait-il, m'amie, ne savez-vous pas comment j'ay tant à fere que je ne scey auquel obéir? Mais le temps n'est pas passé.

— Par Dieu, fait-elle, je ne seray jamés aise jusques ad ce que je m'en soye acquittée ; et, par ma foy, j'ay ma créance que l'enfant est malade du pechié que j'en ay fait.

— M'amie, fait-il, Dieu scet bien la bonne voulenté que nous avons.

— Ha a ! fait-elle, ne m'en parlez plus : car certes je iray, s'il plaist à Dieu et à vous. Et aussi ma mere, et ma commere telle, et mon cousin tel, y viendront : je ameroye mieux le souffretage d'ailleurs. »

Et, quoy qu'elle die, s'il y a souffreté, le bon homme l'aura, et non pas elle.

Le bon homme pense en ce voyage, car à l'aventure il n'a pas bien ce qu'il lui fault, et est en grant soussy. Or s'approuche *Quasi modo,* qu'il fault partir et aller oïr les oiseaulx, et convient qu'il face finance de chevaulx, selon son estat, et convient que elle ait robbe à chevaucher. Et à l'aventure ira ung tel gallant en la compagnie, qui lui fera plaisir et service voulentiers, sur le chemin, du bien de luy et de sa courtoisie.

Et aussi pourra estre que le bon homme ira avecques elle; més, s'il y va, il lui vaulsist mieulx, de quelque estat qu'il soit, qu'il demourast à l'oustel, et deust ores porter pierres à son coul touz les jours. Car peut estre qu'il n'a point de vallet, et convient qu'il luy face plusieurs services sur les chemins; et, s'il avoit vingt vallez, il ne souffiroit pas; aussi ne seroit-elle pas contente s'il n'avoit paine et meschief à desmesure. Maintenent elle dit que elle a un estref trop long et l'autre trop court; maintenent luy fault son mantel, maintenant le lesse;

puis dit que le cheval trote trop dur, et en est malade; maintenant elle descent, et puis la fault remonter, et fault qu'il la maine par la bride pour passer ung pont ou ung mauvés chemin; maintenant elle ne peut menger, et si convient que le bon homme, qui est plus crotté que ung chien, trote parmy la ville à lui querir ce que elle demande. Et ce non obstant elle ne prendra rien en pacience. Et encore les aultres femmes de la compaignie dient ainsi au bon homme :

« Vraiement, mon compere, vous n'estes pas bon homme à mener femmes par païs, car vous ne sçavez rien de les gouverner. »

Le bon homme les escoute, et passe temps, car il est ainsi acoustumé à noises et à travail comme goutieres à pluye.

Or arrivent au Puy en Auvergne à quelque paine, et font leurs pelerinages, et Dieu scet si le bon homme est bien deboutté et foullé en la presse pour faire passer sa femme; or lui baille sa femme sa sainture et ses patenoustres, pour les toucher aux reli-

ques et au saint ymage de Nostre-Dame; et Dieu sceit s'il est bien empressé, et s'il a de bonnes coudées et de bons repoux. Or y a de riches dames, damoiselles, bourgeoises, qui sont de leur compaignie, qui achaptent patenostres de coral, de gest ou d'ambre, aimeaulx, ou autres joyaulx. Or faut-il que sa femme en ait aussi bien comme les aultres; et à l'aventure le bon homme n'a pas trop de chevance, mais nyentmoins il faut qu'il en pourvoye.

Or s'en reviennent, et telle paine que le bon homme aura eu à l'aller, il l'aura au revenir. Et porra estre que l'un de ses chevaulx se recroira, ou demourra par aucun accident de morfonture, de releveure, ou d'aultre chose, et convient au bon homme en achapter ung aultre, et à l'aventure il n'a pas de quoy : en ce cas il conviendra qu'il trote à pied et qu'il soit tousjours quant et quant. Et encore luy demande-elle souvent des prunelles des buissons, des serises et des poires, et tousjours lui donne paine; et

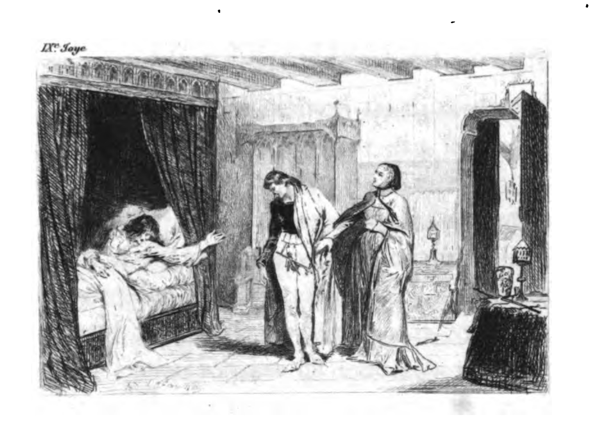
avant lesseroit-elle cheoir son fouet ou sa verge, ou aultre chose, afin qu'il les ramasse pour les lui bailler.

Or se rendent en la meson, où le bon homme a mestier de repoux; més encore n'est-il pas temps, car la dame, qui est lassée, ne fera rien de xv jours, sinon parler o ses commeres et cousines, et parler des montaignes que elle a veues, et des belles chouses, et de tout ce que lui est avenu. Et par especial el se plaint du bon homme, en disant qu'il ne lui a fait nul service du monde, et que el en est toute morfondue. Et le bon homme trouve à l'oustel tout le mesnage bossu; et met grand paine de mettre à poinct ce qui n'est pas bien, et briefvement il a toute la paine; et, s'il y a aucun bien, elle dira que c'est par elle et par son bon gouvernement; et, si la chouse ne va pas bien, elle tensera, et dira que c'est par luy. Dorenavant elle vouldra voiager et estre par chemins, puis que el y a commencé. Le sien se gastera. Il vieillira et sera gousteux; le mes-

nage croistra, et la despence. Elle dira dorenavant qu'elle est quassée des enfans et des veages, et tousjours tensera et devendra toute maistresse.

Là est le bon homme en la nasse bien enclous, en douleurs et en gemissemens qu'il prent et repute pour joyes; esquelles il sera et demeurera tousjours, et finera miserablement ses jours.





LA NEUFVIESME JOYE

La neufviesme joye de mariage, si est quant le jeune homme s'est mis en la nasse et en la prison de mesnage; et, aprés les delitz qui y sont premierement trouvez, la femme sera à l'aventure diverse et male (et n'en y a gueres d'autres), et tousjours a actendu à avoir authorité et seigneurie en la maison, autant comme son mary, ou plus, si elle a peu. Mais à

l'aventure il est homme sage et malicieux, et ne li a pas voulu souffrir, més a resisté par maintes manieres, et y a eu plusieurs argumens et repliques entre eulx par maintes fois, et aucunesfois y a eu batailles. Mais que ce soit, non obstant toutes guerres qui ont duré entre eulx vingt ou xxx ans, ou plus, est demouré en ses pocessions victorieux; et povez penser si en tant de temps il a eu assez à souffrir : car peut estre qu'il a eu une grant partie des adversitez et tribulacions dessusdites et qui sont contenues cy-aprés. Mais nyentmoins il est demouré victorieux, et n'a point esté de fait envilleny ne de son deshonneur, més moult a eu à souffrir, qui y penseroit bien. Et à l'aventure il a de belles filles qu'il a sagement mariées.

Si avient que, pour les grandes peines et travailz, les males nuiz et les froidures qu'il a eues pour acquerre chevance et vivre à honneur, comme ung chacun doit faire, ou pour accidens, ou pour vieillesse, le bon homme chiet en langour de maladie, de

goute, ou d'autres choses, tellement qu'il ne se peut lever quant il est assis, ne partir d'un lieu, ou est pris d'une jambe ou d'un bras, ou lui sont venus pluseurs accidens que l'on voit avenir à pluseurs. Lors est la guerre finée, et est tournée la chance malement : quar la dame, qui est assez en beau point et plus jeune à l'aventure que lui, peut-estre ne fera plus rien sinon ce qu'il lui plaira. Le bon home est atrapé, qui avoit fort entretenue la guerre par maintes manieres. Les enfans, que le bon homme avoit tenuz en doctrine et tenuz court, seront mal instruiz dorenavant, car, si le preudome les veult blasmer, la dame sera contre luy, dont il a grand deul en son cuer. Et encore est en dangier de touz ses serviteurs pour le service qu'il luy fault, qui est bien grand. Et combien qu'il a aussi bon sens qu'il eut oncques, si lui font-ilz acroire qu'il est assoti, pource qu'il ne peut hober d'ung lieu. Et à l'aventure son filz aisné vouldra prendre le gouvernement de soy,

par la soustenance de sa mere, comme celui à qui sa mort tarde, dont il est assez d'iteulx.

Et quant le proudomme se voit ainsi gouverné, et que sa femme, ses enfans et serviteurs ne font compte de lui et ne font rien qu'il commande, et mesmement ne voulent pas à l'aventure qu'il face testament, pource qu'ilz ont senty qu'il ne veult pas donner à sa femme ce qu'el lui demande, et le laissent aucunesfois demy jour en sa chambre sans aller devers lui ; et endure fain et soif et froit; et pource le preudome, qui a esté discret et sage, et encore a tres-bon sens, entre en desolacion moult grant de pencées, et dit à soy-mesmes qu'il y pourverra, et mande sa femme et ses enfans : laquelle femme lesse à l'aventure à coucher o luy, pour son ayse, car le bon homme ne peut plus rien faire, et se plaint et deult. Hellas! tous les plesirs qu'il fist oncques à sa femme sont oubliez, mais à elle souvient bien des riotes qu'il luy a menées, et dit à ses voi-

sines qu'il luy a esté mal homme, et lui a mené si male vie que, si elle n'eust esté femme de grant pacience, el n'eust sceu tenir mesnage avecques luy. Et, qui pis est, elle dit souvent au bon homme que pechié lui nuist. Et à l'aventure el est une vieille saiche, aigre et arguant, qui se venge ainsi de lui de ce que elle n'avoit pu estre mestresse de lui le temps passé, pource qu'il estoit homme discret et sage. Et povez bien penser si le bon homme est bien aise de estre ainsi appistolé.

Et quant la dame et ses enfans sont davant luy, comme dit est, il dit à la femme :

« M'amie, fait-il, vous estes la chose du monde que je doy plus aimer, et vous moy, et sachez que je ne suy pas content de moult de choses qui me sont faictes. Vous savez que je suis seigneur de la meson, et seray tant come je vivray ; mais l'en ne me fait pas semblant : car, si je estoye ung pauvre home qui allast querir le pain pour Dieu, l'en ne me devroit pas faire ce que l'en me fait.

Vous savez, m'amie, que je vous ay amée et chier tenue, et ai mis grant paine à soustenir nostre estat; et vos enfans et les miens se portent mal envers moy.

— Et que voulez-vous que je face? fait la dame; l'en vous fait tout le mieux que l'en peut : vous ne savez que vous demandez. Mais qui mieulx vous fait et pis vous a, et oncques vous ne fustes aultre : je scey bien à quoy m'en tenir.

— Ha a! belle dame, lessez en ester les parolles, car je n'en ay plus que fere. »

Le bon homme parle à son filz aisné :

« Enten à moy, mon beau filz : je regarde ton gouvernement, qui ne me plaist pas. Tu es mon filz aisné, et seras mon principal heritier, si tu te gouvernes bien. Mais je regarde que tu te donnes auctorité de me prendre le gouvernement de mes biens. Ne te metz point si avant, et pense de moy servir et de me obeir comme tu le doiz faire. Je t'ay esté bon pere, car je n'ay pas empiré mon heritage, més l'ay bien acreu et amendé,

et t'ay amassé des biens assez. Car, si tu faiz le contraire, je te jure par ma foy que je te feray desplaisir, et que tu ne joïras de chose que Dieu me ait donnée; et t'en prens garde.

— Et que voulez-vous, fait la dame, qu'il vous face ? L'en ne sauroit comment vous servir. On auroit trop affaire, qui voudroit estre toujours o vous; et il fust mestier que vous et moy fussons en paradis, et ne seroit pas mésen à grant dommage. Vous ne savez ce que demandez: n'estes-vous pas bien aise?

— Or, belle dame, fait-il, taisiez-vous-en, et ne le soustenez pas, car c'est tousjours vostre maniere. »

Lors se departent, et parlent la dame et le filz ensemble, et dient qu'il est assoty; et pource qu'il a menacé le filz, ils dient qu'il est en voie d'empirer son heritage, qui n'y pourverra, et concluent ensemble que home du monde ne parlera plus avec lui. Le filz veult entrer en gouvernement plus que devant, car la mere le soustient. Ils s'en vont et dient à chacun que le proudomme est

tourné en enfance ; et travaille le filz à faire mettre le bon homme en curatelle, et luy font acroire qu'il a perdu le sens et la memoire, combien qu'il est aussi sage qu'il fust oncques. Et s'il vient aucun à l'oustel parler à luy, lequel avoit acoustumé à tenir bonne meson et faire bonne chiere aux gens qui le venoient voir, et demandent le proudomme à la dame, et elle respondra :

« Par ma foy, mes amis, il est en la chartre nostre Seigneur.

— Et comment, fait-il, lui est-il avenu ?

— Par ma foy, fait-elle, il est comme ung innocent, et du tout tourné en enfance ja piecza. Dieu soit loué, fait-el, de quant qu'il me donne : car je suy bien chargée de grand mesnage, et n'ay qui s'en mesle que moy.

— Vraiement, fait-il, c'est grant dommage, et si m'en esmerveille bien, car il n'a encor gueres que je le vi aussi sage homme comme il en avoit point en cest païs.

— Ainsi est, fait-elle, de la voulenté de Dieu. »

Ainsi est gouverné le bon homme, qui a vescu honourablement, et se gouvernast bien et son mesnage, qui le voulist croire. Or povez penser si le bon homme use sa vie en grande languisson, qui ne peut partir d'un lieu, et ne peut aller ne dire les graves tors que l'en lui fait. Ainsi vit en languissant, et use sa vie. Jamais n'aura joye, et est de merveilles qu'il ne entre en desesperance; et si feroit, si n'estoit qu'il est sage homs. Si lui convient prendre en patience, quar aultre remede n'y peut il metre; ne homme ne parlera à luy, sinon par congié. Et quant à moy, je croy que c'est cy une des grans douleurs qui soit sur terre.

Ainsi fait le proudomme sa penitance, et pleure sovent ses pechiez en la nasse qu'il avoit tant desirée, et avoit prins si grant peine à y entrer, dont il n'ystra jamés. Et, s'il n'y estoit, il ne fineroit jamés jusques ad ce qu'il y fust entré. Et ainsi sera en languissant tousjours, et finera miserablement ses jours.



LA DIXIESME JOYE

La dixiesme joye de mariage, si est quant celuy qui est marié s'est mis dedans la nasse, pource qu'il a veu les aultres poissons qui se esbanoioient dedens, ce luy sembloit ; et a tant travaillé qu'il a trouvé l'entrée pour estre à ses plaisirs et deliz, comme dit est. Et peut l'en dire que l'on le fait entrer en la nasse de mariage comme l'oyselleur fait venir les oiseaux de

riviere dedens la forme, par certains autrès oiseaux affectiés, qui sont attachés en la forme, et leur donne à menger du grain ; et les aultres oyseaux, qui ne font que voller de riviere en riviere pour trouver viande qui leur plaist, cuident qu'ilz soient bien aises. Hellas! ils ne le sont pas : car ils sont tenus chacun par le pié attachié, et sont apportez à l'hostel en ung pennier l'un sur l'autre à grant douleur, contre leur nature. Moult fussent aises les pouvres oiseaux prisonniers si fussent en la liberté que sont les autres, qui povent aller de riviere en riviere et taster de toutes viandes. Mais, quand ilz voient les aultres pasturer comme dit est, ilz se mectent avecques eux à grans vollées et grand haste, que l'un ne atent point l'autre, sinon aucuns oiseaux rusés, qui ont veu et ouy parler de la fourme, et l'ont bien retenu, et ne l'ont pas mis en nonchalloir, mais s'en tirent arriere comme du feu. Car les pouvres oiseaux qui sont dedens ont perdu leur liberté, que jamés ne recouvre-

ront, mais demoureront en servage tousjours, et, qui pis est, on leur abrege leurs jours.

Mais, non obstant ce, celui qui est marié, dont nous parlons, a avisé à se mectre le moins mal qu'il a peu; ou à l'aventure le fait sans gueres y aviser. Et, que que soit, il cuide avoir joies, delices et esbatemens là où il est mis aucunesfois; més il a trouvé tout le contraire.

Et aucunesfois avient, par ne scey quelles choses, que l'en dit que ce sont envoustemens, carathemens ou malefices, que sa femme ne l'ameroit jamés; et lui est avis, ce dit à sa cousine ou à sa mere, qui la blasme, que, quant elle est emprés son mary, que la chair li espoint comme asguilles, ne jamés ne feroit amour ne plaisir à son mary. Et dit encore qu'il ne peut rien faire, sinon quant il plaist à ceulx qui ont fait le sort, combien qu'ilz en ont bien grant voulenté. Voiez-cy bien grans tourmens, ce me semble; comme qui auroit grant soif, et auroit la bouche tou-

chant à l'eaue, et ne porroit boire. Et avient souvent que telles femmes, qui sont en tel estat, ont un amy, que quant ilz sont ensemble il n'est pas envoulsté, mais se aide bien de ses membres o l'aide qu'ilz y mectent.

Aussi avient souvent que le mari, par le mauvés gouvernement de sa femme et de son amy, s'en apperçoit, et la batra. Et aucunesfoiz elle pourchace à lui faire villennie, qui est avenu à pluseurs. Et aucunesfois avient que, pour les malles noises qu'il li maine, et aussi qu'il la bat, qu'elle se va et plante son mary pour reverdy; mais, non obstant, il en est aucuns mariz qui enragent, et serchent et quierent par-tout, et vouldroyent avoir donné tout leur meuble qu'ilz l'eussent trouvée. Et quand elle s'est bien prou esbatue de son amy, et voit la bonne volonté de son mary, elle a aucuns de ses amis qui traictent avecques la mere, qu'elle die qu'elle a tousjours esté avecques elle, et que la pouvre fille s'en estoit allée pource qu'il la vouloit affoller.

« Je ameroye mieulx, fait la mere au mary, que la me baillassez du tout que la battre ainsi, car je scey bien que ma fille ne vous fist oncques faulte. » Et lui en fait grand serement.

« Or regardez, fait-elle, si elle fust de mauvés gouvernement, la pouvre fille estoit perdue par vostre faute. »

Et sachez qu'il est avenu à aucuns que l'en leur faisoit boire de mauvés brouez, affin de porter les braies, ou pour autres choses pires.

Il avient aucunesfois que l'ome ou la femme demandent estre separez : le mary aucunesfois accuse sa femme, et la femme accuse son mary. Ilz se sont mis en la nasse, et en voulissent estre dehors; il n'est pas temps de s'en repentir. Ilz pledoient fort; et avient aucunesfois, pource qu'ilz ne alleguent pas causes suffisans pour avoir separation, ou ne preuvent pas suffisamment leur entencion, le juge dit par jugement qu'ilz tiendront leurs mariages, et les amonneste.

En oultre les biens où ilz estoyent premierement, ilz ont ce lopin davantage, car ils ne estoient pas assez bien ; et en oultre se sont fait moquer à tous.

Aucunesfois avient qu'ilz alleguent causes suffisantes l'un contre l'autre ; pour quoy le juge par jugement les separe, et leur deffent à grousses paines qu'ilz se tiennent chastement en continence. Mais veezcy qu'il en avient : l'un ou l'autre, ou tous deux, se maintiennent follement, et font leurs voulentez où il leur plaist. Aucunesfois une telle femme s'en va de chambre en chambre, à une bonne ville, et fait tout son plesir. Ilz se cuident estre mis hors de la nasse, et cuident estre eschappez ; mais ils sont pis que devant.

Or est l'homme, de quelque estat qu'il soit, gasté et affolé en ce monde, et la femme aussi : ilz ne se povent plus marier la vie durant de l'un ou de l'autre ; s'ils ont grans possessions et sont de grant lieu, leur nom est perdu, et mourront sans heritiers.

L'homme est moult à honte de sa femme, qui est vulgairement affolée : car à l'aventure quelque gallant la tient à sa meson davant lui honteusement. Et me semble que c'est ung des grands tourmens que home peut avoir. Or a il du mesnage!

Ainsi use sa vie en la nasse en douleurs et en tourmens, où il vivra languissant tousjours, et finera miserablement ses jours.



XIe Joye



LA ONZIESME JOYE

La onziesme joye de mariage, si est quant ung gentil gallant, jeune et jolis, s'en va par païs gaiement, et est en franchise, et peut aller de lieu en lieu à son plesir sans nul empeschement; et va au long de l'an en pluseurs lieux, et par especial où il sceit dames, damoiselles, bourgeoises ou aultres femmes, selon l'estat dont il est; et pource qu'il est jeune, vert et

gracieux et amoureux, et est encor simple, bien bejaune, il ne s'esmoye de nulle chose, fors de ses delits et plaisances trouver. A l'aventure il a pere et mere, ou l'un ou l'autre, à qui il est toute leur joye, et n'ont enfant que lui, et pource le montent et appareillent bien; ou à l'advanture il est seigneur de terre nouvellement, et va gaillardement par pays en bonnes compagnies et en bons lieux, et, s'il trouve aucune dame, damoiselle, bourgeoise ou aultre qui eust affaire de luy, il s'emploieroit volontiers.

Et vient en un houstel où il a une belle damoiselle, qui est à l'aventure de plus haut lignage que lui, ou moindre, ou est bourgeoise ou d'aultre estat; mais, quoy que soit, elle est belle et honneste, et de si tresbelle maniere que c'est merveilles. Et pource que el est si belle et si bien renommée, elle a esté plus prisée et plus priée, et y sont venuz plus de supplians. Et à l'aventure en y a eu tant qu'il en y a eu ung qui tant luy a ouffert de raison qu'elle ne a peu refuser,

car femme raisonnable et de bonne complession sanguine est franche et debonnaire, et ne pourroit jamés reffuser une supplication, si celui est tel qui la presente qu'il face poursuite suffisante et convenable, combien que toutes les autres de toutes les complessions entendent bien raison, s'il y a qui bien leur donne à entendre la matiere.

Et retournons à la jeune damoiselle, laquelle, par importunité et oppression d'un pouvre compaignon, qui par pluseurs foiz lui a dites ses complaintes, luy a octroyé ce qu'il lui demandoit; et à l'aventure el est fille de la meson, niepce ou parente, et est tellement avenu qu'elle est grousse; à laquelle chouse n'y a remede sinon le celer, et reparer la chouse à mieulx que l'on peut. Et aussi la dame, qui l'a sceu, qui est assez sage femme, y mectra, si Dieu plaist, bonne provision; et le pouvre home qui a ce fait en est banny et n'y vient plus. Et feist voulentiers la dame tant qu'il la prenist à femme; mais à l'aventure est-ce un pouvre clerc ou

d'aultre estat que l'en ne la lui baillera pas, ou à l'aventure est marié, qui avient souvent. Et Dieu en pugnist aucunesfois les mariez par semblable paine, car ilz trahissent leurs femmes, qui est follie, car ilz ne sçavent pas tout ce que l'en fait : quar la femme qui se sent envillenie ne vault riens si el ne met paine à en avoir retour.

Il faut prendre la chouse comme elle est advenue à la pouvre fille, qui est grousse, et n'a gueres de temps, et elle mesmes n'en sceit riens, car elle n'est que ung enfant qui ne sceit que c'est; mais la dame, qui sceit assez de chouses, l'a bien cogneu, car la pouvre fille vomist au matin et devient pasle. Or s'avise la dame, qui sçait tout le Vieil Testament et le Nouvel, et appelle la fille bien secretement.

« Vien-cza, fait-el; je t'ay autresfois dit que tu es perdue et deshonnourée d'avoir fait ce que tu as fait; mais ce qui est fait est fait; ge cognois bien que tu es grousse, dis-m'en la verité.

— Par ma foy, fait la jeune fille, qui n'est que ung jeune tendron qui ne fait encore que vitailler entre XV et XVII ans, Madame, je n'en sceis rien.

— Il me semble, dit la dame, que, quant vient au matin, je te voy vomir et fere telle contenance et telle.

— Vrayment, fait-elle, Madame, il est vray que le cuer me fait mal.

— Ha a! fait la dame, tu es grousse, sans faulte. Ne sonne mot, et n'en fay semblant à personne du monde, et garde bien que tu faces ce que je te diray.

— Voulentiers, Madame, fait l'enfanton.

— N'as-tu pas veu, fait la dame, tel escuier qui vient souvent ciens ?

— Oil vraiement, Madame.

— Or avise bien, quar il viendra demain ; et garde que tu lui faces bonne chiere et de bonne maniere. Et quant tu verras que moy et les aultres gentils hommes et femmes parlerons ensemble les ungs aux aultres, gete

tousjours les yeulx sur lui bien doulcement de bonne maniere, et fay ainsi. »

Lors elle lui monstre comment elle fera.

« Et s'il parle à toy, escoute-le voulentiers et doulcement, et lui respons bien courtoisement ; et s'il te prie d'amours, garde que tu l'escoutes bien et l'en mercie ; més dy-lui que tu ne sceis que c'est, et que encore ne le veulx-tu pas savoir : car femme est malement ourgueilleuse, que que nul die, qui ne veult escouter parler les gens qui lui voulent faire plaisir. Et s'il te veult donner or ou argent, n'en pren point ; mais, s'il te presente ennel, sainture ou aultre chouse, refuse-les doulcement, mais en la parfin prens-les pour l'amour de luy, sans y penser mal ne villenie ; et, quant il prendra congié, demande-lui si l'en le verra més en piece.

— Voulentiers, Madame », fait la damoiselle.

Or s'en vient le gentil gallant, qui sera mis en la nasse, car la dame le veult marier, si elle peut, à la damoiselle, car il est tres-

bien herité, et est simple et bejaune : si en sera Martin de Cambray, car il en sera saint sur le baudroy.

Or s'en vient voir les damoiselles, car il est trop aise; il a tres-bonne chiere, car toutes ont tendu leurs engins à le prendre. Ilz vont disner, et fait bonne chere. Aprés disner, la dame prend ung chevalier ou ung escuyer, et se siet, et les aultres aussi se séent pour parler et galler ensemble.

Le gallant se tient prés la fillette, et parlent ensemble; et, quoi que soit, il s'avance et la prend par la main, et lui dit : « Pleust à Dieu, ma damoiselle, que vous sceussés mes pensées!

— Vos pensées! fait-elle; et comment les pourroye-je sçavoir si vous ne les me disiez? Pensez-vous, fait-elle, chouse que vous ne me devez bien dire?

— Par ma foy, fait-il, nanil, je ne pense chouse que je ne voulisse bien que vous sceussés; mais je vouldroye bien que vous

sceussés mes pensées sans que je les vous disse.

— Vraiement, fait-elle en riant, vous me dites chouse qui ne se pourroit faire.

— S'il vous plaisoit, fait-il, més que vous n'y eussés desplesir, je les vous diroye.

— Sire, fait-el, dites ce qu'il vous plaira, car je scey bien que vous ne me direz que bien.

— Dame, fait-il, je suis ung pouvre gentilhomme, et scey bien que je ne suis pas digne de desservir que je soye vostre amy par amours, quar vous estes belle et gente et gracieuse, et plaine de tous les biens qui furent oncques mis par nature en damoiselle ; més, s'il vous plaisoit me faire l'honneur qu'il fust ainsi, je me ouse bien vanter que de bonne voulenté, de diligence et de touz les services que home pourroit faire, je vous serviroye, et ne vous lesseroye point, pour nulle chose qui en deust avenir, et garderoye vostre honneur plus que le mien.

— Grant merciz, fait-elle, Sire ; més, pour Dieu, ne me parlez de telles chouses, car je ne sçay que c'est ne ne veil sçavoir : car ce n'est pas ce que Madame m'ensaigne tous les jours.

— Par ma foy, fait-il, ma damoyselle, Madame dont vous parlez est une tres-bonne dame ; mais elle n'en sçauroit ja rien, s'il vous plaisoit, car je m'y gouverneroye tout à vostre plesir.

— Et, beau sire, je ouï parler l'autre jour de vous marier. Bien m'esmerveille dont vous vient parler de telles paroles.

— Par ma foy, ma damoyselle, s'il vous plaisoit, je ne me mariroye jamais tant qu'il vous plairoit que je fusse vostre serviteur.

— Ce ne seroit pas, fait-elle, vostre prouffit ne le mien ; et voz amis ne le conseilleroient pas ; et aussi vouldriés-vous bien que je fusse deshonnourée ?

— Par ma foy, fait-il, ma damoiselle, je ameroye mieulx estre mort.

— Pour Dieu, fait-elle, taisez-vous : car,

si Madame s'en apercevoit, je seroye gastée. »

Et à l'aventure la dame lui a fait signe que elle se taise, pour ce qu'elle a paour que elle ne joue pas bien son personnage. Lors il li baille par dessoubz la main ung annel ou autre chose, et lui dit :

« Je vous pri, ma damoiselle, gardez cecy pour l'amour de moy.

— Certes, fait-elle, je ne le prendray point.

— Hellas ! fait-il, ma damoiselle, je vous en prie. »

Il le lui met en la main, et elle le prent et dit :

« Je le prendray donc pour l'amour de vous, sans y penser à nul mal, mais en tout honneur. »

Lors la dame dit aux gentilzhommes, dont il y en a à l'aventure des parens de la jeune damoiselle :

« Il convient, fait-elle, que nous aillons demain en pelerinage à Nostre-Dame de tel lieu.

— Vraiement, font-ilz, Madame, c'est tres-bien dit. »

Ilz vont souper, et tousjours mectent le gallant prés la damoiselle, qui tousjours fait bien son personnage, tant et tellement qu'il est tout alumé et embrasé de s'amour, car jeune homme en tel cas ne sceit que il fait.

Or vient le lendemain, qu'ilz montent à cheval, et n'y a cheval qui porte derriere, ce dient-ils touz, que celui du gallant, dont il a grant joye, car l'en lui baille la damoiselle derriere lui ; elle l'embrasse à cheval pour soy tenir, et Dieu sceit s'il est bien aise, car il voudroit avoir donné à present un grant loppin de sa terre et qu'il la tenist à son plesir. Il s'approuche fort d'entrer en la nasse. Or font leur veage en bonne devocion, Dieu le sceit.

Ils retournent disner à l'oustel, car le veage n'a esté fait que pour enveloper l'autre. Tousjours est le gallant prés de la fille. Quand vient aprés disner, la dame s'en va en sa chambre et demande à la fille :

« Avant, fait-elle, dy-moy comment tu as besongné.

— Par mon serement, Madame, fait-elle, il ne m'a finé à journée de prier » ; et luy compte tout.

« Or avant, fait-elle, respons-luy bien sagement, et lui dy que l'en parle de te marier, mais que tu ne le veulx point estre encores; et s'il se ouffroit à te prendre, mercie-le, et lui dy que tu m'en parleras, et qu'il est l'omme du monde que tu aimeroies mieulx. »

Puis s'en vont touz au jardin et vont jouant par les violliers et trailles, et le gallant dit à la fille :

« Pour Dieu, m'amie, aiez mercy de moy.

— Hellas! fait-elle, je vous prie, ne m'en parlez plus, ou je lesseray vostre compaygnie. Vouldriez-vous, fait-el, que je perdisse mon honneur? N'avez-vous point ouy dire que l'en parle de me marier?

— Par m'ame, fait-il, je ne vouldroie rien blasmer, més il m'est avis que suy aussi bien

à la vallue de vous faire service et plaisir comme est celui dont j'ay ouy parler.

— Par ma foy, fait-elle, je scey bien que ouy mieulx, et vouldroie bien qu'il vous ressemblast.

— Grant mercy, fait-il, ma damoiselle; je voy bien que de vostre courtoisie vous me prisez plus que je ne suy digne; mais, s'il vous plaisoit me faire l'onneur, je m'en tiendroye pour bien honnouré.

— Grant mercy, Sire, fait-elle; il conviendroit parler à Madame et à mes amis.

— Si je savoye qu'il pleúst y entendre, fait-il, je leur en parleroye.

— Pour Dieu, fait-el, ne dites pas que vous m'en avez parlé, ne que je vous en aye tenu parolles, quar je seroye morte.

— Non ferai-ge », fait-il.

Il s'en va tantoust, et en parle à la dame moult humblement, car il a grand paour qu'elle le refuse. Briefment, tant que la chose est celée, ils le fiancent ou autrement le font tout par eulx, et passent tout outre

sans parler à nul homme, comme il avient souvent, et à l'aventure les font coucher ensemble. Le pouvre homme est en la nasse, et s'est marié sans en parler à pere ne à mere, qui en sont si doulans que c'est merveilles, car ilz savoient que ce n'estoit pas mariage pour luy, et ont ouy dire des nouvelles assez de ce que est, et ils sont entre la mort et la vie. Ilz font les nopces sans bans et sans selles, à l'aventure, quar il lui tarde moult qu'il la tienge, et aussi les amis de la fille ont paour qu'il y ait aucun empeschement.

La nuit vient, et sachez que la mere a bien introduite la fille, et enseignée qu'elle luy donne de grans estorces, et qu'elle guische en maintes manieres, ainsi que une pucelle doit faire; et lui a bien aprins la dame que, quant elle sentira faulser la piece, elle giete ung cry d'alaine souppireux, ainsi comme d'une personne qui se met à coup tout nud en l'eaue froide jusques aux mamelles, et ne l'a pas acoustumé. Ainsi le fait,

et joue tres-bien son personnage, quar il n'est riens si sachant comme est femme en ce qu'elle veult faire touchant la matiere secrette.

Les chouses sont bien jusques à l'autre assise ; mais veez-cy qu'il en avient. Le pere et la mere sont tant courrocés que c'est merveilles; més, non obstant, pitié et amour qu'ilz ont à leur enfant leur fait recuillir le galant et sa femme. Mais veez-cy plus grant mal qu'il avient, car la pouvre femme a eu enfant à deux, à trois ou à quatre mois, et ne se peut celer. Lors toutes les joies du temps passé retournent en tristesses. S'il est tel qu'il la mecte hors, et sera honte, et tel le saura qui n'en sauroit riens; et ne se pourra plus marier; et sachez qu'elle ne s'espargnera pas. Et s'il la tient, elle ne le amera jamés, ne lui elle, et se aidera de tout ce qu'elle pourra. D'aultre part, il luy retraira souvent son fait, et à l'aventure la batra, ne jamais bon mesnage ilz ne tiendront ensemble.

Mais non obstant il est en la nasse, dont il ne eschappera point, mais y sera en languissant tousjours et finera miserablement ses jours.





LA DOUZIESME JOYE

La douziesme joye de mariage, si est quant le jeune homme est tant allé et venu qu'il a trouvé l'entrée de la nasse, et est entré dedens, et a trouvé femme telle qu'il la demandoit. Et à l'aventure il luy fust bien mestier d'en avoir trouvé une aultre; mais il ne le vouldroit pour riens, car il lui semble qu'il est mieux assigné que nul aultre, et qu'il fust bien ben-

heuré quant il pleut à Dieu qu'il la trouvast, car, à son avis, n'en est nulle pareille à elle; et l'escoute parler, et se gloriffie en son fait, en sa prudence, combien par aventure elle ne sçait qu'elle ravace. Et peut estre le bon homme tel qu'il a tout disposé en soy de faire tout ce qu'elle dit, et se gouverne par son conseil; et quand aucun a affaire avecques lui, il dit: « J'en parlerai à ma femme », ou « à la dame de nostre maison »; et si el le veult, il sera; si el ne veult, il n'en sera riens: car le bon homme est si bien dompté qu'il est debonnaire comme le beuf à la charrue. Or est-il à point.

S'il est gentilhomme, et le prince face sa mandée et son armée, si la dame veult, il ira. Et pourra-il dire:

« M'amie, il fault que je aille à l'armée.

— Vous irez! fait-elle; et que irez-vous faire? despendre tout et vous faire tuer? Et puis voz enfans et moy serons bien ordonnez! »

Briefment, s'il ne lui plaist, il n'yra point;

et se deffende qui porra et garde son honneur qui vouldra. Et aussi, quant el veult, el en delivre bien la meson : car el l'envoye là où il lui plest. Si elle tense, il ne sonne mot, car, quelque tort que elle ait, il lui semble qu'elle ait droit et qu'elle est sage.

Il fera de beaux faiz dorenavant, puis qu'il est en gouvernement de sa femme : car la plus sage femme du monde, au regart du sens, en a autant comme j'ay d'or en l'œil, ou comme un singe a de queue, car le sens lui fault avant qu'elle soit à la moitié de ce qu'elle veult dire ou faire. Ou, s'il est ainsi, encore avecques ce le bon homme a assés à endurer ; et se porte fort son fait, si el est proude femme ; et si elle est aultre, qui avient souvent, pensez qu'il a assez à souffrir, et si elle lui en baille de belles, de vertes et de meures. Maintenant el l'envoie dormir quand il veut veiller. Si elle veult faire aucune chose secrete, elle le fait lever à mesnuit, et lui remembre une besongne qu'il a à faire, ou l'envoie en ung véage où

elle s'est vouée, à grand haste, pource qu'elle dit qu'il lui est prins mal en ung cousté ; et ira, face pluye ou gresle.

Et s'il avient que le gallant son amy, qui sceit les entrées de la meson, veille parler à elle, et ne peut actendre, il s'en vient de nuit et entre en la meson, et se foure au selier, ou en l'estable, pour trouver maniere de parler à la dame, ou est si desespéré qu'il entre en la chambre mesme où le bon homme est couché. Car ung ribaut, en sa challeur, desespere et fait tout ce que son cœur lui ordonne pour acomplir sa voulonté ; et pour ce voit-on souvent que plusieurs, par leur mauvés gouvernement, sont veuz ou trouvez, par quoy leurs dames sont diffamées, qui sont si franches que, quant elles voient les poines que leurs amis prenent pour elles, jamés elles ne les refuseroient, en deüssent-elles mourir ; més se alume le feu de la folle amour plus grandement.

Et aucunesfois, quant le galant se boute en la meson, comme j'ay dit, le chien le sent

et abaye; més el lui fait acroire que ce sont les raz, et que elle lui voit bien souvent faire ainsi. Et, si le bon homme avoit ores veu tout à cler la faulte, se n'en creroit-il riens, mais penseroit qu'elle feist aultre chose pour son prouffit. Briefment, il est bien envelopé en la nasse. Elle lui fait porter les enfans jouer, elle les li fait bercer, lui fait tenir sa fusée quant elle traouille le samedi.

Mais il n'a pas assez affere, et lui sourt une nouvelle peine : car il vient guerre ou païs, pour laquelle chacun se retrait és villes et chasteaux. Més le bon homme ne peut partir ne laisser sa femme, et est à l'aventure prins et mené prisonnier villainement, et est batu et paye une grousse ranczon. Or a-il du mesnage sa part, et, pour eschiver qu'il ne soit pas prins, il se retrait en ung chasteau. Mais il va et vient de nuict en sa maison, parmy les bois et à tastons, parmy les haies et bussons, tant qu'il est tout rompu et depiecé; et vient veoir son mesnage, et la dame crie et tense et li met sus

tout le mal et le meschief, aussi bien comme s'il deust faire la paix entre les deux rois de France et d'Angleterre, et dit que elle ne demourra pas liens.

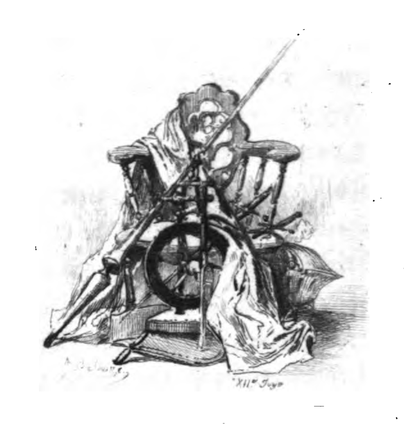
Et convient au bon homme charroier sa femme et ses enfans à grant haste en chasteau ou à la ville; et Dieu sceit la peine qu'il a de monter et de remonter la dame et les enfans, de trousser et baguer, et de loger quant ilz sont en la forteresse; il n'est homme qui bien le peust dire. Més vous pouvez penser quelle peine il a, et comment il est maigre et tourmenté de noise : car el ne sceit où revencher de mal qu'elle ait si non sur lui, qui est à dure, à vent et à pluye. Et convient qu'il trote maintenant de jour, maintenant de nuit, à pié ou à cheval, selon l'estat où il est, puis czà, puis là, pour querir de la vitaille, et pour ses aultres besoingnes. Briefment, le pauvre corps de lui n'aura jamés repoux, fors seullement paine et tribulation, car il n'est fait pour aultre chose. Et s'il avenoit que, pour ung grant ennuy de

la noise que sa femme lui fait, il lui mescheist tant qu'il la voulsist rebeller de respondre ou aultrement, sa paine sera redoublée, car il sera conclus et vaincu en la parfin, et sera plus subjet que davant : car il n'est pas maintenant temps de commencer. Vous devez saver que les enfans sont mal instruiz et mal enseignez, ne le bon homme ne leur auseroit toucher, et convient qu'ilz aient tout ce qu'ilz demandent ; et quanque ilz font est bien fait, et eussent ore treit un œil à leur pere, en getant leurs pierres quand ilz jouent ensemble. Puis, quant la guerre est passée, il faut charroyer tout le charreage à l'oustel, et est la paine à recommencer.

Or chiet le bon homme en vieillesse, et sera moins prisé que davant ; et sera reboutté lors comme un vieil faulconnier, qui ne vaut plus à nul mestier. La dame marie ses filles à sa guise, et aucunesfois les marie meschantement ; et elles ne leurs mariz ne prisent rien le bon homme, qui devient gout-

teux et ne se peut aider, pour les maux qu'il a souffry.

Lors pleure le bon homme ses pechiés en la nasse où il est enclos, dont n'ystra jamés; et n'osera faire dire une messe et ne fait testament, si non qu'il met son ame entre les mains de sa femme. Ainsi use sa vie en langueur et en tristesse, où il sera tousjours, et finera miserablement ses jours.





LA TREZIESME JOYE

La trezìesme joye de mariage, si est quant celui qui est marié et a demouré avecques sa femme v ou vi ans ou plus, et si a esté si beneuré, ce lui semble, qu'il a trouvé une tres-bonne femme et sage, et si a vescu avec elle en grands plesances et deliz à l'aventure. Et est gentilhomme, et veult acquerir honneur et vaillance, et veut aler dehors, et le dit à sa femme,

laquelle le baise et l'acolle, et lui dit par maintes fois en suppirant et en plourant :

« Helas ! mon amy, me voulez-vous lesser et vous departir de moy, et lesser vos enfans, et ne savons si nous vous verrons jamés ? »

Et met paine jour et nuit à le retenir, qu'il ne aille point.

« M'amie, fait-il, convient que je y aille pour mon honneur, et fault que je obeisse au roy, ou aultrement ge perdroye le fié que je tiens de lui ; més, si Dieu plest, je vous verray tantost. »

A l'aventure il va oultre mer en quelque armée conquerre honneur et chevalerie : car il y en a aucunesfois qui ont le cuer si bon et si noble qu'il n'est amour de femme ne d'enfans qui les tenist qu'ilz ne feissent tousjours choses honnourables. Si prent congié de sa femme à grand regrait, laquelle fait tout le deul que l'on pourroit dire; mais il est homme qui ayme honneur, et n'est rien qui le tenist, comme dit est.

Il y en a la plus grant partie qui, pour deffendre la terre et eulx-mesmes, ne se povent partir de jouste leurs femmes pour aller à dix ou XII lieues, si non par contrainte et en les poingnant de l'esguillon ; lesquels font sans faulte grant honte à toute noblesse, et sont lasches, et devroyent estre privez de toute bonne compaignie et de tout le nom et privilege des nobles : c'est à dire, qu'il n'est nul qui entende la matiere qui soustienne que tieulz gens soient nobles, suppousé que leurs peres le ayent esté.

Or retournons à cest noble homme dont nous parlons. Il s'en va, et recommande sa femme et ses enfans, qu'il ame plus que chose qui soit, aprés son honneur, à ses especiaulx amis. Or avient qu'il passe la mer et est prins des ennemis ; ou par fortune ou aultrement, il demeure deux ou trois ou quatre ans, ou plus, qu'il ne peut venir. La dame est en grant douleur ung temps, et avient qu'elle a ouy dire qu'il est mort, dont elle fait si grant douleur que c'est merveilles.

Més elle ne peut pas tousjours plourer, et se apaise, Dieu mercy, et tant que elle se remarie à ung aultre, où elle prent son plesir, et tantost oublie son mary qu'elle souloit tant amer; et l'amour de ses enfans est oublié; les belles chieres, les accollemens, les baisés, les beaux semblans qu'elle souloit faire à son mary, sont tous oubliez; et qui la verroit se contenir avecques son derrain mari, l'en diroit qu'elle le ame plus que elle ne fist oncques l'autre, qui est prisonnier ou en aultre necessité pour sa vaillance. Ses enfans, que le bon homme amoit, sont deboutez, et leur despent le leur à grant banbon. Ainsi jouent et gallent ensemble, et se donnent du bon temps.

Mais il avient, ainsi que fortune le veult, que le bon homme noble son mary s'en vient, qui est moult envieilly et gasté : car il n'a pas esté à son aise, deux, ou trois, ou quatre ans qu'il a esté prisonnier; et, quant il aprouche de son païs, il enquiert de sa femme et de ses enfans, car il a grant paour

qu'ilz soyent mors, ou qu'ilz aient necessité. Et pensés que le bonhomme y a maintes fois songé en la prison où il estoit detenu, et s'en est donné maintes mal-aises, et sa femme se donnoit du bon temps : peut-estre à celle heure que le bon-homme y pensoit, et prioit Dieu qu'il les gardast de mal, que celui que el avoit darrainement prins la tenoit entre ses braz, et n'avoit garde de peril. Lors il oit dire qu'elle est mariée. Or jugez quelle haschée il a de oïr dire telles nouvelles. Je croy que la douleur du roy Priam de Troye la grant, quant il oït la mort de Hector le preux, ne la douleur à Jacob pour la mort de son filz Joseph, ne furent point pareilles à ceste douleur.

Or arrive au païs, et sceit la chose certainement. S'il est homme d'onneur, jamés il ne la prendra ; l'autre, qui l'avoit prinse, qui s'en est donné du bon temps, la lessera. Et ainsi el est perdue quant à son honneur, et à l'aventure se mettra en maulvais charroy, et tant que le bon homme en aura une dou-

leur perpetuelle, que jamés ne oubliera. Ses enfans aucunement seront ahontés par la faulte de leur mere. L'un ne l'autre ne se pourront plus marier, la vie de l'aultre durant.

Et est autresfois avenu que, pour l'atisement de la femme, le mary, qui est de noble courage et hault, se combat en champ; et aucunesfois, selon ce que la fortune le veult, il est vaincu et occis honteusement, qui est grant douleur. Maintesfois avient que celui qui a droit est vaincu, et celui qui a tort a victoire.

Et avient aucunesfois que par l'ourgueil et bobant de la femme le mary prend riote à un autre aussi puissant et plus que lui, pour le banc de leurs femmes, et pour la Paix, et se debatent et combattent : car l'une veult aller devant l'autre. Et s'en engendrent entr'eulx paines perpetuelles, et en font assemblées d'amis, et quierent grans estaz à leurs fammes pour cuider surmonter l'un l'autre, où ilz despendent follement leurs

chevances : dont il avient aucunesfois qu'ilz en vendent les choses ou leurs terres, qu'ils en viennent à pouvreté.

Et pource, ceulx à qui les choses dessusdites aviennent ont trouvé past en la nasse de mariage, où ils estoient cuidé entrer pour trouver aise ; mais ilz ont trouvé le contraire, combien qu'il ne leur est pas avis. Ainsi usent leur vie en douleur, où ils demourront tousjours, et miserablement fineront leurs jours.





LA QUATORZIESME JOYE

La quatorziesme joye de mariage, si est quant le jeune homme a mis toute sa paine à trouver l'entrée de la nasse, qu'il y est entré, et a trouvé une belle jeune femme, doulce et gracieuse, franche, plaisante et debonnaire ; et ont esté en grans deliz et plaisances deux ou trois ans, qu'ilz n'ont fait nulles chouses qui aient despleu l'un à l'autre, més se sont fait touz les

plaisirs que homme pourroit dire ne penser, sans avoir nulz contens ensemble, eulx baisans comme deux coulombeaux : car ilz sont deux en une chose, et nature y a ouvré tant par la douceur de sa forse que, si l'un avoit mal, l'autre le sentiroit. Et ce avient quant ilz sont en la jeunesse de adolescence. Mais advient que la dame va de vie à trespassement, dont le jeune homme est en tel douleur qu'il n'est homme qui le peust penser.

Or est changée fortune, car il n'est pas raison que gens qui sont en prison vivent à leurs plaisirs, car, si ainsi estoit, ce ne seroit pas prison. Le jeune homme entre en grant desconfort : maintenent se plaint de Dieu, de la mort; maintenent se plaint de Fortune, qui trop lui a couru sus, comme de luy ouster toute sa joie; et me semble que c'est aussi grand douleur comme nulle qui soit dicte dessus.

Ainsi vit ung temps en misere et en tribulacion de pencées, et se tient tout seul,

fuyant compaignies, en pensant tousjours en la grant perte qu'il a fete; et a tousjours en vision la face de sa femme qu'il avoit tant amée.

Més il n'est rien qui ne se passe. Si a aucuns en la ville ou en païs qui dient qu'il est bon homme, et honneste, et a bien de quoy; et travaillent pour le marier, et le marient à une aultre qui a toutes condicions à la premiere contraires : et a autrefois esté mariée, et n'est pas d'icelles belles jeunes, mais est entre deux aages; et est femme qui sçait moult de choses, car el a aprins avecques son mary premier comment elle se doit gouverner avecques le second. Elle considere et avise ses condicions sagement, et est ung grand temps sans monstrer sa malice. Mais, quand elle voit qu'il est homme franc et debonnaire, et qu'elle le cognoist et sa condicion, elle desplée et descouvre le venin qui est en sa boueste. Si prend auctorité de vouloir gouverner, et luy fait souffrir plusieurs paines et tourmens. Car

il n'est rien plus serf ne en plus grant servage comme jeune homme simple et debonnaire qui est en subjection et gouvernement de femme veufve, et mesmement quant elle est male et diverse. Il est advis à bailler, par similitude, que celle qui est en ce poinct est à comparer à ung mauvés garnement, cruel et sans pitié, esleu pour pugnir aucuns malfaicteurs.

Celui qui chiet en ce poinct n'a rien affere si non prier Dieu qui lui doint bonne pacience à endurer et souffrir tout, comme un vieil ours emmuselé, qui n'a nulles dents, lié d'une grosse chaigne de fer, et est chevauché et chastré o une grosse barre de bois, et tout le retour qu'il en peut avoir est de crier; mais, quant il crie, il a deux ou trois coups daventage.

Ainsi est à comparer le bon homme simple qui est marié à femme veufve male et diverse. Et avient souvent, pource qu'il est tres-jeune envers elle, elle devient jalouse : car la friandie et lecherie de la jeune chair

du jonne homme l'a faite gloute et jalouse, que elle le vouldroit tousjours avoir entre ses braz, et si vouldroit tousjours estre emprés. Elle ressemble le poisson qui est en une eaue, et, par la force de la grant challeur d'esté qui a duré longuement, l'eau pert son cours et devient tournée ; par quoy le poisson qui est dedans est desirent de trouver eaue nouvelle ; il la suit, et monte tant qu'il la trouve. Ainsi fait la femme qui est aagée, quant elle trouve le jeune homme et jeune chair qui la renouvelle. Et sachez qu'il n'est chose qui plus desplaist à jeunes homs que une vielle femme, ne qui plus lui nuist à la santé. Et aussi comme ung homme qui boit du vin afusté, tant comme il le boit et a soif, il s'en passe assés ; més, quant il a beu, il a ung tres-mauvés desboit, pour cause du fust en quoy il est, et n'en bevra plus qu'il en puisse finer d'autre, et ainsi est du jeune homme qui a vieille femme, car certes il ne l'amera ja. Et encore mains amera la jeune femme le vieil homme.

Et en y a aucuns qui par avarice se marient à vieilles femmes; mais elles sont bien bestes, quelque service qu'ilz leur facént, car ilz ne tiendront ja parole qu'ilz leur aient promise.

Et encore je tiens à plus beste vieil homme qui cuide faire le joli et se marie avec jeune femme. Quant je voy faire telles chouses, je m'en ry, en considerent la fin qu'il en aviendra. Car sachez, si l'omme vieil prent jeune femme, ce sera grand avanture si elle se atent à lui de ses besongnes; et pensés comment elle, qui est jeune et tendre et de doulce alaine, puisse endurer le vieil homme, qui toussira, crachera et se plaindra toute la nuict, poit et esternue; c'est merveille qu'elle ne se tue. Et a l'alaine aigre pour le foye qui est tourné, ou aultres accidens qui aviennent aux vieilles gens. Et aussi que l'un sera contraire à la plaisance à l'autre.

Or considerez si c'est bien fait mettre deux choses contraires ensemble. C'est acomparer ad ce que l'en met en ung sac ung

chat et ung chien : ilz auront tousjours guerre liens jusqu'à la fin. Dont avient aucunesfois que l'omme et la femme se pourvoient de ce qu'il faut, et despendent follement leurs biens, tant que l'on en voit pluseurs à pouvreté. Et avient souvent que telles vieilles gens deviennent jaloux et glous plus que nulz autres ; et tousjours empirera la besongne, quar, s'il estoit ores jeune, la besongne en iroit pirs.

Et quant les galants voient une belle jeune fille mariée à ung tel homme ou à ung sotin, et ilz voient que elle est jolie et gaye, ils mettent leur aguet : car ilz pensent bien qu'elle devroit mieulx y entendre que une autre qui a mary jeune et abille.

Et quant il avient que une vieille prent ung jeune homme, le jeune homme ne le fait que pour l'avarice : dont il avient que jamés ne l'aymera. Et les battent tres-bien, et despendent ce que elles ont en mauvés usage, et aucunesfois viennent à povreté. Et sachez que continuacion d'une vieille

femme abrege la vie d'un jeune homme; pour ce dit Ypocras : *Non vetulam novi, cur moriar ?* Et voulentiers telles vieilles, mariées à jeunes homs, sont si jalouses et si gloutes qu'elles sont toutes enragées; et, quelque part que le mary aille, soit à l'église ou ailleurs, il leur semble qu'il n'y va que pour mal faire; et Dieu sceit en quel triboil et tourment il est, et les assaulx qu'il a. Et jamés une jeune femme ne seroit si jalouse pour les causes dessus dites; et aussi elle s'en fera bien guerir quant elle vouldra.

Celui qui est en ce point dont je parle est si tenu qu'il ne ouse parler à nulle femme, et fault qu'il serve la dame qui est vieille : pourquoy il s'envieillira plus en ung an qu'il n'eust fait avec une jeune en dix ans. La vieille le sechera tout; et encor vivra en noises et en douleurs, en tourments, où il demourra tousjours, et finera miserablement ses jours.



LA QUINZIESME JOYE

La quinziesme joye de mariage, que je repute à la plus grant et extresme douleur qui soit sans mort, si est quant aucun, par sa maleurté, a tant tourné à l'environ de la nasse qu'il a trouvé l'entrée, et à l'aventure il a trouvé une femme qui joue et galle et prend des plaisances du monde à sa voulenté. Et ainsi le fait par long temps, tant que son mary se doubte et

s'en apperçoit ; et vient lors en noises et en tourmens appartenans à tel cas. Mais sachez que, quant est de ses esbaz, la femme ne cessera point, pour noise qui li en soit faite, et deust-elle estre tuée, mais en fera tout à sa jolie voulenté, puis qu'elle y a commencé.

Si avient que le mary, de cas d'aventure, ou qu'il s'est mis en aguet, tellement qu'il a veu entrer le compaignon en sa meson, qui lui ayde à fere ses besongnes quant il n'y est pas, dont il enrage d'ire et d'engoisse qui lui serre le cueur : si s'en va hastivement tout forcené et entre en la chambre où ilz sont, et les trouve ensemble, ou bien prés. Si cuide tenir le pouvre compaignon adventureux, lequel est tout jugié, et si sourprins qu'il n'a povoir de rien dire ni de soy deffendre. Et, ainsi qu'il le veult ferir, la dame, pour pitié du pouvre homme, et pour fere son devoir (car elle doit tousjours garder de faire murtres) vient embracer son mary en lui disant :

« Ha a ! pour Dieu, mon seigneur, gardez-vous de faire ung mauvés coup ! »

Et sur ce le galant, qui a ung pou de delay, desplée ses jambes et s'en va, et l'autre va aprés, qui n'a pas loisir de tuer sa femme. Et ainsi le pouvre compaignon lui eschappe, qui va bien toust, et n'est pas de merveilles : car il n'est homme si diligent d'aller, pour necessité qu'il ait, comme ribault eschappé des mains de ceulx qui l'ont voulu entreprendre. Lors le mary, qui ne sceit qu'il est devenu, retourne hastivement à la chambre, en esperance de trouver sa femme, affin de la villener ou tuer, qui seroit tres-mal fait à lui : car il n'est pas acertené qu'ils aient rien fait de mal, pource qu'il arriva entre deux.

Or faut-il savoir que la pouvre femme desconseillée est devenue. El s'en est allée chiés sa mere, chiés sa sœur ou chiés sa cousine ; més plus bel est qu'elle soit chiés sa mere que ailleurs. La pouvre femme compte à sa mere tout ce qu'il lui est advenu ; més el li dit que le gallant estoit entré d'aven-

ture liens, et que oncques més n'y avoit esté, et que son mari l'avoit trouvé d'aventure parlant à elle, sans autre mal faire. Et sa mere li demande :

« Que deable, fait-elle, avoit-il affere avecques toy ?

— Par Dieu, il est bien vray qu'il m'avoit parlé deux ou troys foiz de cela, mais je l'en avoye bien reffusé ; et il ne faisoit qu'entrer et m'en parloit, et je luy disoye qu'il s'en allast. »

Lors el jure grans seremens que elle ameroit mielx qu'il fust pendu ; ou à l'aventure el luy confesse toute la matiere : quar la mere lui dit (qui sceit assés de la vieille dance) :

« Certes, je me doubte qu'il y ait aultre chose, ne je ne t'en creroy ja qu'il eust ousé entrer en ta chambre s'il n'eust grant acointance à toy. Dy-le-moy, fait-elle, hardiement, affin que je te pence de y mettre remede. »

La fille baisse le vis et rougist.

« Ha a ! fait la mere, je cognois bien que c'est ; dy-moy, dy-moy comment il en est.

— Par ma foy, le mauvés homme m'a priée plus de deux ans, et me estoye tousjours si bien deffendue, jusques à une foiz que mon mary estoit allé dehors, qu'il entra, ne scey comment, en nostre maison, si avoy-je bien fermé la porte, et me forsa ; et, par mon ame, je m'en deffendi plus de demie nuit, qu'il me mist en la grosse alaine ; et vous savez que ce n'est rien que d'une pouvre femme seulle.

— Ha a ! de par touz les diables, fait la mere, je le savoye bien. Or avant, fait-elle, gouverne-toy bien sagement, et que le garson ne aille plus ne ne vienne ciens.

— Ha a ! Madame, il luy convenist mander qu'il n'y venist point : car je scey bien qu'il est maintenant en grant malaise, pour ce qu'il cuide que mon mary me ait tuée ; et il est bien si foul qu'il viendra sçavoir si je suy morte ou vive.

— Si suy moult esbahie, fait la mere, que ton mary ne le tua, et toy aussi.

— *Ave Maria !* Madame, par mon serement, si je n'eusse embracé mon mary, il estoit mort, le pouvre homme.

— Tu feis que sage de l'en garder : car, puis que ung pouvre home a mis son corps en adventure pour servir une femme, et en prent de mauveses nuiz, elle devroit mieulx mourir que de le laisser villener.

— Hellas! ma dame, si vous savez quel homme il est! car, par mon serement, j'ai veu qu'il pleuvoit et gresloit et fasoit noir comme en ung four, que le pouvre homme venoit tout à pié, affin qu'il ne fust aperceu, et actendoit en nostre jardin plus de demie nuit que je ne povoie trouver maniere d'aller à lui ; et, quant j'y alloye, je trouvoy le pouvre homme tout gelé, mais il n'en fasoit compte.

— Je m'esmerveilloye, fait la mere, comment il me portoit si grant honneur; et, quant je voys à l'eglise, il me vient donner

de l'eau benoiste, et partout où il me trouve il me fait touz les services qu'il peut.

— Par ma foy, Madame, il vous ame bien.

— Or avant, fait la mere, il y faut mettre remede, qui pourra. Vien ça, fait-elle à la chamberiere; va dire à mes commeres telles et telles que je leur prie que se viennent esbatre avec moy : car j'ay ung pou affaires avec elles. »

La chamberiere s'en va, et dit aux commeres ce que la mere leur mande. Les commeres s'en viennent à l'oustel et se séent à l'entour d'un beau feu, si c'est en yver; et, si c'est en esté, elles se mectent sur le jonc; et la premiere chose qu'ilz font, sans dire *Pater* ne *Ave Maria,* elles bevront du meilleur tres-bien, en actendant que l'autre amende, et Dieu scet s'elles font bon guet devers matin, pour corner Anglois de quinze lieues. Lors une des commeres dira à la mere de la fille :

« Ma commere, quelle pauvre chiere fait vostre fille !

— Par Dieu, ma commere, il lui est avenu une male advanture, pourquoy je vous ay envoiées querir. »

Lors leur compte toute la maniere, et à l'aventure ne leur dit pas la chose comme elle a esté; aussi peut estre qu'elle leur dira toute la verité, pource qu'il y en a aucune d'elles qui eust esté en paroil party, parquoy elles en sauront trop meilleur conseil donner; et les autres scevent bien que telles choses vallent, et qu'ils veulent dire, mais elles se sont si bien gouvernées en leur fait, et si secrettement, qu'il n'y a point eu esclandre, Dieu mercy.

Lors font leur conseil, et dit chacune son avis, et comment il leur en est prins en cas semblable; qui est une belle allegacion, que alleguer le cas que l'on a veu avenir et pratiquer par experience. Les unes arguënt, les aultres repliquent et respondent, pour savoir si elles porront sauver l'inconvenient qui est avenu. Et aprés elles font leurs conclusions, et y mectront bonne provision,

si Dieu plaist, et s'assembleront souvent, et se tiendront bien aises; més le bonhomme à qui est avenu la villenie paiera tout.

Aprés ce qu'elles ont conclut comment elles procederont, elles s'esbatent et se raudent ensemble.

L'une dit à la fille : « Je ne vouldroye pas avoir aussi male nuict comme ton mary aura ceste nuict. »

L'autre dira : « Je vouldroie bien sçavoir qu'il fait maintenant, et voir sa maniere.

— Par Dieu, fait l'autre, quant vous oistes parler de tel et de moy, de ce que vous savez que mon mary me mist assus, dont je me deffendi bien, Dieu mercy, il fut plus de trois mois qu'il ne povoit manger ne dormir; et, quant il estoit couchié, il se tournoit si souvent et s'escortoit et supiroit tousjours; et, par mon ame, je m'en rioye en moy-mesme entre les draps, et mectoye le drap en ma bouche.

— Hellas! fait l'autre, que le pouvre

homme qui s'en fuyt est maintenant en grant douleur !

— Hellas ! m'amie, dit la mere, le meschant ne s'est peu tenir aujourd'hui de venir deux fois davant ceste meson ; més je lui ay mandé qu'il n'y viengne plus. »

Et la chambriere dit : « Par mon serement, je l'ay maintenant trouvé davant la fontaine ; il m'a baillé un grant pasté pour vous apporter, et m'a dit qu'il vous envoiera le matin une tarte, et se recommande tant à vous que c'est merveille, et à la compaignie.

— Hellas ! fait une d'elles, par mon serement, c'est grant pitié.

— Vraiement, fait l'autre, nous mengerons du pasté pour l'amour de luy avant que nous nous en aillons.

— Et par saincte Marie, fait l'autre, je vouldroie qu'il fust icy.

— Hée Dieux, dit la chamberiere, qu'il seroit aise ! car il est tout transi, et est si palle qu'il semble qu'il soit mort.

— Par vostre foy, ma commere, envoions-le querir.

— Je le veilx bien, fait la mere, més qu'il viengne par l'uis derriere. »

Lors à l'aventure il y vient, et se raudent et s'esbatent, et ont grant pitié de lui et lui font place. Lors envoient querir la chamberiere du bon homme, laquelle scet tout et sçavet tout le fait davant et en avoit eu à l'aventure une bonne robe. La chamberiere vient, et une des commeres lui demande :

« Par ton serement Jhesucrist, quelle chiere fait ton mestre?

— Quelle chiere? fait-elle; il ne faut ja en demander : car, par mon ame, oncques puis hyer matin, que la male aventure ariva, il ne beut ne ne mengea ne ne repousa. Par ma foy, il s'est mis ce matin à table, més il n'y a oncques coulé de viande : car, quant il avoit mis ung morceau de viande en la bouche, il ne le povoit avaller, et le jetoit. Et puis il se prenoit à penser sur la table en se merencolient; et est aussi palle et deffiguré

comme ung homme mort. Puis prent son cutel de quoy il trenche, et il frappe dessus la table; puis s'en va au jardin, puis revient, et ne peut ester ne faire contenance; et toute la journée et la nuytée il jete ungs sanglons : il n'est home qui n'en eust pitié.

— Pitié! fait l'autre : il guerira bien, si Dieu plest. Par Dieu, ma commere, vous en avez veu de aultres aussi malades qui sont bien gueriz, Dieu mercy. Més vraiement, fait-el à la chamberiere, tu y as grand faulte; tu savoies bien le feit, et ta mestresse se fioit en toy, que tu ne t'en donnoies de garde.

— Ha a! par le sacrement Dieu, je ne cuidasse jamés qu'il venist à icelle heure, car oncques més je ne lui vi faire le tour qu'il fist. Que maudit soit-il de Dieu!

— Amen», font-elles. Et si est-il.

Ainsi se raudent et moquent du bon homme. Lors entreprennent laquelle ira premierement parler au bon homme, qui est en sa meson comme ung homme qui est jugé à pendre. Et premierement s'en vien-

nent une ou deux de ses plus especialles commeres et voisines qu'il ait joyeusement. Et l'une, dés l'entrée de l'oustel, lui dit :

« Que faictes-vous, mon compere? »

Et il ne sonne mot, et les lesse venir jusques à lui. Elles s'en viennent seoir au plus prés de lui. Et lui dit l'une d'elles :

« Quelle chiere faites-vous, mon compere ?

— Je ne faiz, fait-il, aultre chiere. Qu'est ce à dire?

— Vraiement, fait-elle, je vous veil blasmer : car ma commere, la mere de vostre femme, m'a dit je ne scey quelles folies ; et, par mon serement, vous n'estes pas sage de croire telles nycetez : car, par l'ame qui en mon corps bat, je suy certaine comme je suy de la mort, et en jureroye sur Dieu tout sacré, qu'elle ne vous fist oncques faulte, ne n'en eust voulenté. »

Et l'autre lui dit : « Par Nostre Dame du Puy, où j'ay mon corps porté, s'il a pleu à Dieu, je la cognois dés enfance ; més c'est

la meilleure fille qui soit en tout cest païs. Or est grant pitié dont elle vous fust oncques donnée; or l'avez-vous diffamée, et sans cause, et ne le lui pourroiez jamés amender.

— Par mon serement, fait la chamberiere, mes chieres dames et amies, je ne scey que monsieur a pencé ne trouvé; mais oncques à ma vie je ne vis follie en ma dame, et l'ai servie bien léaument; et ce seroit bien grant chose que je ne l'eusse sceu.

— Quoi dea! dit le bon homme, je la viz davant moy!

— Par ma foy, fait l'une des commeres, non feistes, quelque chouse que vous diez : car, puis que gens sont l'un prés de l'autre, il n'est point à pencer qu'il y ait pour tant mal.

— Je scey bien, fait la chamberiere, que le ribaut y a bien tendu; mais il n'y a homme au monde à qui ma dame veille plus de mal que à lui; et ne scey comme il se mist en la meson, car, par ma part de pa-

radis, il n'y avoit oncques més esté, et ameroit mieulx madame qu'il fust pendu au gibet, et qu'elle fust arse. Je vous ay ja servi quatre ans léaument, quelque pauvre que je soie; mais je jureroye bien sur les saintes reliques de ceste ville que madame s'est aussi bien gouvernée et maintenue comme bonne preude femme vers vous comme femme fist oncques. Ha a! lasse! comme se porroit-il faire, fait-elle, que je ne l'eusse sceu, s'il y eust mal? Et, par mon ame, je estoie au plus prés. Pleust à Dieu que je fusse aussi bien quicte de touz les pechiez que je fiz oncques comme elle est de celui, combien que oncques homme ne toucha à ma bouche que celui que je espousay, dont Dieu ait l'ame, si lui plest; je n'en crains homme qui vive. »

Là viennent les aultres commeres, et les unes avant les aultres, et n'y a celle qui ne die de tres-bonnes raisons. L'une dit :

« Par le sacrement Dieu, mon compere, je croy que je suy une des femmes du monde qui plus vous ame emprés vostre femme;

més je vous jure par ma foy que, si je avois veu mal en elle, je vous le diroye.

— Par ma foy, fait l'autre, ce fust le deable qui ce fist pour vous departir d'ensemble, pource qu'il ne vous peut aultrement nuire.

— Hellas! fait l'autre, la pouvre femme ne fine de plourer.

— Par Dieu, fait l'autre, elle est en voie de mourir.

— Et cuidés-vous, fait l'autre, que nous soions si sotes que, si elle estoit telle comme vous dites, nous la souffrissons en nostre compaignie? Par ma foy, fait-elle, nanil, nous ne suymes pas si sotes que nous daignasson parler à elle, ne ne souffrerion pas que elle demourast en nostre rue ne environ nous. »

La mere s'en vient plourant, et lui court sus, et fait semblent qu'elle le veille prendre aux ongles, et dit :

« Ha a! mauldite soit l'eure qu'elle vous fut oncques donnée, car vous lui avez perdu

son honneur et le mien! Helas! fait-elle, l'en vous fist grant honneur de la vous bailler, que, si el eust voulu, el eust été mariée à un grant chevallier, où el fust maintenant en grans honneurs; mais elle ne vouloit avoir aultre que vous; c'est bien raison que ainsi li en prengne, à la meschante; il lui avoit bien à mescheoir.

— Ha a! ma commere, fait l'une des aultres commeres, ne vous courrocez point.

— Ha a! mes chieres amies, fait-elle, si ma fille eust fait faulte, il ne m'en chalist, quar moy-mesme la estranglasse; mais cuidés-vous que je soye bien aise de veoir ainsi mener ma fille à honte sans cause, à si grant tort que jamés ne lui pourroit amender? »

Lors commencent toutes à tanser et à le blasmer. Et le pouvre homme commence à penser, et ne sceit que faire; mais en effect il se guerit fort et apaise. La mere s'en va, et ses commeres l'appaisent doulcement, et lui dient que ce n'est pas de merveilles si la mere se courroce, et entræprennent de ra-

mener la fille, et prennent congié. Et aprés s'en vient ung cordelier, ou ung jacobin, qui est son confesseur, et de sa femme, et sceit tout le fatras, et a pencion chacun an pour absouldre du tout, et s'en vient au bon homme et luy dit :

« J'ay bien esté esbahy de ce que l'en m'a dit. Certes je vous veil blasmer : car je vous jure par monseigneur saint Dominique, ou par monseigneur sainct Augustin, je cognois vostre femme passé a dix ans ; més je prens sur le jugement de mon ame qu'elle est une des bonnes proudes femmes qui soit en tout le pays ; et le scey bien, quar elle est ma fille de confession, et l'ai bien serchée ; mais je n'y ay trouvé que tout le bien qui peut estre en femme, ne son corps ne fust oncques entechié du peché, et en mets mon ame en plege. »

Ainsi est vaincu, et se repent moult le bon homme d'en avoir tant fait, et croit qu'il n'en fust oncques riens.

Or faut-il savoir le prouffit que le bon-

homme aura d'avoir fait tel effroy : il sera, dorenavant, plus subget qu'il ne fust oncques, et, à l'aventure, deviendra pouvre homme : quar sa femme, qu'il a diffamée, n'aura plus de honte, pource qu'elle sceit bien que tout chacun le sceit, et ne fera plus compte de riens. Et d'aventure la mere, les commeres, les cousines, les voisines, dont en y a aucunes qui n'avoient rien sceu de la besongne, seront dorenavant bien de la femme, et luy aideront à faire ses besongnes, aussi comme elles lui ont aidé à embrider son mari, pource qu'il estoit trop fort en gueulle. Et le gallant fera aussi d'autre part tant de services, et faire des pastez et des tartes qu'il mengeront ensemble ; et paiera tout le bon homme, et jamés n'en orra parler, par les bons moiens que les commeres y mectront : car il ne creroit jamés que elles consentissent telles besongnes, et ne se doubtera plus de riens. Le sien se gastera à soustenir les fatras. La chamberiere, qui sceit bien toute la besongne et qui a bien travaillé

à faire la paix, sera aussi grant dame comme la mestresse, et se fera d'aultre part visiter, et sa mestresse lui aidera, car il fault faire courtoisie à qui la faict.

Or est-il envelopé en la nasse ; et face tout quant qu'il vouldra, car, quelque chiere qu'el luy face, el ne l'amera jamés : il viendra en vieillesse, et chierra en pouvreté, par le droit du jeu. Ainsi use sa vie en poines, en douleurs et gemissemens, où il est et sera tousjours, et finera miserablement ses jours.





CONCLUSION

Cy finent les *Quinze Joyes de Mariage*, lesquelles je appelle joyes pource que ceulx qui sont mariez ne povent avoir cognoissance des chouses dessusdites, et les tiennent à grant felicité, comme il appert, pource qu'ilz ne vouldroient pour riens estre aultrement. Mais, quant à moy, je tiens telles chouses aux plus grans maleurtez qui puissent estre en terre. Et si les femmes se deullent de ce que je n'ay mis ou assigné lesdites chouses, que je tiens à maleurtez, surs elles comme surs les hommes, elles le me pardonront si leur plest, combien que je ne leur ay rien meffait, pource que tout est à leur louange et honneur.

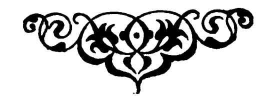
Et aussi que, par regle generalle, ces chouses dessusdictes tombent sus les hommes, comme j'ay dit dessus, ne je n'ay dit ne vouldroie dire que toutes les joies, ne deux ne trois dessusdites, aviennent à chacun marié; mais je puis dire pour certain qu'il n'est homme marié, tant soit-il sage, cault ou malicieux, qui n'ait une des joies pour le moins, ou pluseurs d'icelles. Pourquoy on peut bien conclure que homme qui sans contrainte se met en telle servitude use bien de voulenté.

Ne pourtant je ne veil pas dire qu'on ne face bien de soy marier; mais je ne tiens pas telles besteries à joies ne à felicitez. Au moins se deussent-ilz garder de se lesser ainsi abestir : car l'un voit ce qui avient aux aultres, et s'en scevent tres-bien mocquer et en faire leurs farses; mais, quant ils sont mariez, je les regarde embridez et abestis mieulx que les aultres. Si doit chacun se garder de se mocquer des aultres, car je ne voy nul exempt des joies dessusdites. Mais

chacun, endroit soy, croit le contraire, et qu'il est preservé et beneuré entre les aultres; et qui mieulx le croit mieulx est embridé. Je ne scey que c'est, sinon l'aventure du jeu qui le veult.

Et si l'en me demande quel remede aucun y pourroit mettre, je respons que ce seroit chouse possible, combien qu'elle soit difficile ; mais au moins il y a remede, més je ne veil aultre chouse respondre à present. Mais, si aucun m'en vouloit demander de bouche, je lui en diroie mon avis; mais orendroit je me tais, pource que aucune dame, damoiselle ou autre m'en sauroit mal gré. Combien que, en bonne foy, tout est à la louenge des femmes, comme j'ay dit; et ce que j'ay cy escrit, qui bien l'entendra ne trouvera point que les hommes ne aient toujours du pire, qui est honneur pour elles; et l'ay escrit à la requeste de certaines damoiselles qui m'en ont prié. Et si elles n'en estoient contentes, et elles vouloient que je preinsse peine à escrire pour elles, à l'en-

tencion d'elles et à la foulle des hommes, ainsi qu'elles le pourroient entendre, en bonne foy je m'ouffre : car j'ay plus belle matiere de le faire que cette-cy n'est, veu les grans tors, griefs et oppressions que les hommes font aux femmes en plusieurs lieux, generalement par leurs forses, et sans raison, pource qu'elles sont febles de leur nature et sans deffense, et sont tousjours prestes à obeir et servir, sans lesquelles ilz ne sauroient ne pourroient vivre.





NOTES

Page 3, ligne 17. *Voulsist*, pour *voudrait*.

5, 15. Ce Valère doit être Juvénal. Voir Satire VI, vers 30 et suiv.

6, 1. L'archidiacre de Thérouenne n'est autre que Mathéolus, dont l'ouvrage, *le Livre de Mathéolus*, traduit en vers français, au XIVe siècle, par Jehan Le Fèvre, était très connu à l'époque où furent écrites *les Quinze Joyes de Mariage*.

9, 5. Les aiguillettes servaient à attacher le haut-de-chausses au pourpoint. On disait de celui qui était impuissant qu'il avait les aiguillettes nouées. Les dénouer, ou les tirer, c'était faire acte d'homme qui ne se trouvait pas dans ce cas.

10, 10. *Tieulx*, tels.

— 13. *Livrée* doit être pris ici dans le sens de garde-robe, les vêtements que le chef de famille délivre aux siens.

— 18. *Tel feur, telle vente*, tel prix, telle vente; suivant le cours du marché.

11, 4. *Sa femme convient mettre,* il faut mettre sa femme.

12, 7. *Il n'est mestier,* il n'est besoin, il est inutile.

13, 1. *Ceux qui scevent les lignes,* c'est-à-dire les lignages; ceux qui connaissent les généalogies.

— 2. *Il ne m'en chaut,* cela m'est indifférent. Du verbe *challoir*.

— 9-10. *Ecarlate*, nom donné à une sorte de drap, quelle que fût sa couleur. — *Malignes*, étoffe fabriquée à Malines. — *Fin vert*, autre étoffe.

14, 5. *Més en piece,* pas d'ici longtemps.

— 15. *Chaist,* pour *chut,* tomba.

15, 20. *Cuiderent* se rapporte à *tel et tel :* qui cherchèrent à m'avoir.

19, 2. *Ainsi m'aist Dieu,* etc.: que Dieu m'aide, comme il est vrai que...

— 11. *Mesnagier,* qui ne s'applique qu'aux personnes, semble être pris ici dans le sens d'économie.

— 12. *Meubles* veut dire ici *ressources*.

— 18. *En son courage,* c'est-à-dire en son cœur.

21, 7. Le créancier avait le droit de faire excommunier le débiteur qui ne le payait pas.

— 11. Sa sentence d'excommunication sera aggravée.

21, 18. *Aubes,* linges blancs. *Dans mes aubes,* dans mes langes, au berceau.

22, 14. *N'y a coulpe efficient,* n'y a pas mis de sa faute, n'en est pas coupable.

28, 1. *Endroit soy,* en ce qui le concerne.

— 12. *Se mettre hors de son charroy,* s'écarter de la bonne voie.

29, 4. *Chiet,* tomba. De l'infinitif *cheoir.*

— 12. *Chatel* est mis ici pour *cheptel,* et, par extension, signifie, dans un sens général, le bien, l'avoir.

32, 5. *Botte* est pris ici dans le sens de tonneau, comme plus loin, page 35, ligne 10. Voir ce mot au Glossaire.

— 20. *Qu'il faille,* c'est-à-dire qu'il manque.

34, 16. *Dont il fist que foul,* en quoi il fit une folie.

35, 5. *Il seroit bien employé,* il serait juste que vous mériteriez que.

— 8. *Que vous luy sonnez,* que vous lui chantiez sa gamme, que vous lui fassiez sa semonce.

— 10. *Botte* est encore pris ici dans le sens de tonneau, comme plus haut, page 32, ligne 5. *Boyre comme bottes,* boire comme des tonneaux. Voir ce mot au Glossaire.

— 16. *Grand meschef,* c'est-à-dire grande dépense.

36, 13. *Choist,* tombé. Du verbe *choir.*

37, 22. *S'art,* se brûle. Du verbe *ardre.*

39, 1. *Patrouillé à journée,* tripoté toute la journée.

40, 2. *Quand elles gisent,* quand elles sont en couches. Du verbe *gésir.*

42, 9. *Voulst,* pour *voulsit,* voulut.

45, 7. *Menjent à raassie* n'offre pas un sens bien clair. Des éditions donnent *ressie,* qui viendrait alors de *recœnare,* manger à nouveau, prendre un goûter. Ne se pourrait-il pas aussi que *à raassie* fût une expression tronquée et voulût dire : jusqu'à rassasiement?

46, 11. *Une ceincture ayse,* probablement ceinture *aisée,* celle qu'on mettait sur le pourpoint, par opposition à celle qui serrait la taille. — *A deux ou trois ans,* c'est-à-dire qu'elle devra durer deux ou trois ans.

51, 3. *Dessiré,* ancienne forme de *déchiré.*

— 9. *Chaient,* tombent. De l'infinitif *choir.*

— 17. *Pelicé d'avocatz, de sergeans,* etc., couvert d'avocats, etc., en étant envahi.

52, 1. *Ne trouve que,* ne trouve pas de quoi.

53, 19. *Merveilleuse* est pris ici dans le sens d'étrange, fantasque.

55, 14. *Il a doubte,* il a crainte.

56, 4. *Que la male boce s'y puisse ferir!* La bosse est une tumeur pestilentielle. Cette phrase équivaut donc à : « Que la peste les étouffe! »

59, 9. Pour *chatel,* voir la note de la page 29, ligne 12.

60, 4. *Eschapeillon,* escapade.

— 10. C'est-à-dire qu'ayant été oint de bon chrème, il devait avoir d'autant plus de foi.

62, 1. *A son honneur* veut dire ici à son gré, à sa satisfaction, comme plus loin, ligne 16, *honnourablement* signifie suffisamment.

63, 2. *Merencolies,* mignardises.

— 5. *Bichotteries,* caresses.

— 23. *Vin fusté,* vin qui sent le fût.

65, 10. *Tout à escient d'aguet,* de propos délibéré, après s'y être préparée.

66, 19. *Que qu'en soit,* quoi qu'il en soit.

68, 4. *Voullist,* pour *voudrait.*

— 10. *Chere* veut dire ici visage.

69, 5. *Qui scet bien où il met le sien,* c'est-à-dire qui donne difficilement ses écus.

70, 18. On appelait *dauphin de Viennois* le fils aîné du roi de France.

71, 14. *A la vallue,* en état.

73, 1. *A qui elle tient son estat,* aux besoins de qui elle subvient.

74, 12. *Par m'ame,* par mon âme.

— 14. *Jusques à l'autre assise.* D'après une note de Le Duchat, cette locution serait empruntée à l'ancienne procédure, où un procès *apointé* à une assise ne pouvait se terminer qu'à l'assise prochaine. — Il explique aussi l'expression de *fièvre blanche* en disant qu'on appelait ainsi la fièvre des amoureux transis, parce qu'ils ont le teint pâle.

— 21. *Bien trenché d'aimer,* bien taillé pour aimer.

77, 4. *Chatrin,* d'après Le Duchat, homme qui tient sa femme en chartre.

78, 21. *Voulisse,* pour *voudrais.*

81, 12. *Avant la main,* tout d'abord, parce que *payer avant la main* signifiait payer à l'avance.

82, 8-9. *Être à ung,* c'est n'avoir qu'une opinion sur la même chose, être d'accord.

84, 8. *Li fault,* lui manque.

93, 10. *Pert,* pour *appert :* il paraît.

— 16. *Comme que,* bien que.

94, 22. *Vallist,* pour vaudrait.

95, 11. *En la buée,* à la lessive.

96, 3. Le vin qui est *en despence* est celui qu'on est en train de boire, le vin de la pièce qui est en vidange.

— 23. *N'y entreront mais en piece,* n'y rentreront pas de longtemps.

98, 12. *Ainsi est, car qui ne peche si encourt :* ainsi va le monde, car c'est celui qui ne pèche pas qui encourt les reproches.

103, 10. *A journée,* pendant toute la journée.

104, 1. *Sa livrée,* c'est-à-dire ce que son mari fournissait à son appétit.

105, 4-5. *A la goulée,* en avalant rapidement, à la dérobée.

— 7. *Meschant* veut dire ici peu vaillant.

109, 1-2. *Elle se chevira bien,* elle se tirera bien d'affaire.

111, 4. *Se saigne,* c'est-à-dire *se signe*, fait le signe de la croix. — *Fait grant admiracion,* fait grandement l'étonnée.

112, 10. *Je lessoye à vous le dire,* je renonçais à vous le dire.

— 20. *Me voulent faire mal de vous,* veulent me faire mal venir de vous.

114, 3. *Harde,* pour *arde,* de l'infinitif *ardre,* brûler.

— 12. *Celui dont le traistre m'a accusée,* c'est-à-dire celui dont le traître m'a accusée d'avoir eu l'accointance.

— 19. *Tout quanque*, tout ce que.

115, 15. *Cherra,* tombera. De l'infinitif *choir.*

117, 10, et 118, 1. Il est difficile, en effet, de bien sonner du cor en courant.

118, 19. Il s'agit de Notre-Dame de Roc-Amadour en Quercy.

— 22-23. A propos du dauphin de Viennois, voir la note de la page 70, ligne 18.

119, 3. *S'efforce,* c'est-à-dire prend des forces.

121, 13. *J'ay ma créance,* je crois.

— 20-21. *Je ameroye mieux le souffretage d'ailleurs,* j'aimerais mieux m'imposer une souffrance, une privation, d'un autre côté.

122, 3-5. Il doit y avoir là une réminiscence d'une poésie ou d'une chanson.

— 12. *Vaulsist,* pour vaudrait.

124, 3. On remarquera que *repoux,* qui veut dire ici *bousculade,* est employé plus loin, p. 125, l. 5, dans le sens de repos.

— 6. *Gest,* pour *jais.*

— 7. *Aimeaulx,* pour émaux.

— 15. *Se recroira,* sera recru, ne pourra plus avancer.

— 20. *Quant et quant,* auprès de sa femme.

125, 22. *Le sien se gastera,* son bien se dissipera.

127, 8. *Actendu* a ici le sens de cherché (*adtendere,* tendre vers).

129, 17. *En dangier de touz ses serviteurs,* c'est-

à-dire exposé à leurs caprices, sous leur dépendance.

131, 5. *Que pechié lui nuist,* c'est-à-dire qu'il porte la peine de ses péchés, de ses fautes de jeunesse peut-être.

— 7. *Arguant*, disputant, grondant.

— 12. *Appistolé*. Nous ne voyons pas l'origine de ce mot, qui veut dire ici arrangé. Ne serait-ce pas plutôt *affistolé?* On dit, dans le langage vulgaire, *rafistolé* pour *réparé*.

132, 4. *Portent,* pour *comportent*.

— 8. *Qui mieulx vous fait et pis vous a,* plus on fait pour vous, plus vous êtes difficile.

133, 18. *Qui n'y pourverra,* si l'on n'y pourvoit.

134, 10. *Il est en la chartre Nostre Seigneur.* Cette expression, qui fait évidemment allusion à ce que l'homme est tombé en enfance, nous semble vouloir dire que, n'ayant plus conscience de lui-même, il est abandonné à la miséricorde divine. On sait aussi que les fous ont été considérés comme personnes sacrées, se trouvant en communication avec Dieu et protégées par lui. — *Chartre* est encore le nom donné à une maladie qui arrête le développement de l'individu; mais, s'il fallait le prendre dans ce sens, que viendrait faire alors l'addition des mots *Nostre Seigneur?*

134, 15. *De quant qu'il,* de tout ce qu'il. *Quant* vient de *quantum.*

135, 19. *Ystra,* sortira. De l'infinitif *issir.*

137, 1. On appelle *forme* l'espace sur lequel est étendu un filet. C'est ici un espace d'eau dans lequel on attache les oiseaux apprivoisés qui doivent attirer les autres.

— 2. *Affectié,* affaité, apprivoisé; terme de fauconnerie.

138, 12-13. *Envoustemens* et *carathemens,* maléfices qui consistent en pratiques faites sur l'image d'une personne avec la pensée que la personne elle-même en ressentira les atteintes.

139, 13. On employait plutôt dans ce cas l'infinitif *reverdir;* mais c'est toujours le sens de planter là quelqu'un sans s'inquiéter de lui.

140, 6-7. *Si elle fust de mauvés gouvernement,* si elle était à se mal gouverner, à se mal conduire.

— 11. *Porter les braies,* porter les culottes.

144, 22-23. *Qui tant luy a ouffert de raison,* qui lui a fait de telles propositions.

148, 10. *Que que nul die,* quoi qu'on en dise.

149, 2. *Saint sur le baudroy,* c'est-à-dire ceint sur l'endroit où porte le baudrier, comme Martin, une figure de l'horloge de Cambrai qui frappait les heures, et qui représentait un paysan dont les

reins étaient fortement serrés par une ceinture. Cette explication est de Le Duchat.

152, 1. *Gastée,* c'est-à-dire compromise, perdue.

153, 6. *S'amour,* pour *son amour.*

154, 4. *Il ne m'a finé à journée de prier,* de toute la journée il n'a cessé de me prier.

— 22. *Par m'ame,* par mon âme.

156, 10. *Selle,* siège en bois. Il y a là un jeu de mots roulant sur les deux sens de *ban* et de *banc.*

— 11. *Tienge,* pour *tienne.*

— 17. *Guicher,* se tortiller, glisser de côté et d'autre.

163, 4. *Se* est là pour *si* adverbe.

— 9. *Traouiller,* nous dit Jannet, est un mot patois qui signifie mettre le fil en écheveaux. On a beaucoup discuté sur ce mot, qui a été imprimé de diverses manières. N'y aurait-il pas là simplement un mot tronqué par le copiste, qui aurait écrit *traouille* pour *travaille?*

— 10. *Sourt,* pour surgit. De l'infinitif *sourdre.*

164, 9. *Trousser et baguer,* faire les paquets et préparer les bagages.

165, 15. *Charreage,* ce qui est à charroyer, à transporter.

172, 8. *Se combat en champ,* se bat en duel.

— 17. *Pour la Paix,* c'est-à-dire à qui baisera la première *la Paix* dans l'église.

176, 20. *Desplée,* pour *déploie.*

177, 14. *Chevauché et chastré* (pour *chartré*), pris et emprisonné.

178, 13-14. *Jeunes homs* est ici pour *jeune homme,* au singulier. C'est un vestige de la langue du moyen âge, où tous les substantifs, étant supposés appartenir à la première déclinaison latine (singulier *us,* pluriel *i*), prenaient l'*s* au singulier et le perdaient au pluriel.

179, 11-12. *Si elle se atent à lui de ses besongnes,* si elle compte sur lui pour satisfaire ses désirs.

184, 4. *Desplée,* pour *déploie,* comme ci-dessus, page 176, ligne 20.

— 7. *Bien toust,* bien vite.

187, 23. *Je voys,* pour *je vais.*

188, 14. *Sur le jonc,* sur des nattes de jonc, ou sur du jonc ou autres herbes étendus par terre.

— 19. Du temps des guerres avec l'Angleterre, des sentinelles sonnaient du cor pour signaler l'approche de l'ennemi.

189, 8. *Paroil,* pour *pareil.*

191, 3. *Meschant* veut dire ici malheureux.

193, 5. *Ungs sanglons,* des sanglots.

198, 7. *Meschante,* malheureuse.

— 12. *Chalist,* pour *chaudroit.* De l'infinitif *chaloir.*

200, 10. *Seront bien de la femme,* s'entendront avec elle.

— 13. *Fort en gueulle* ne veut pas dire ici criant fort, mais qui a la bouche dure, qu'on ne conduit pas facilement.

— 17. *Orra,* pour *oira,* entendra.

— 22. *Les fatras,* les folles dépenses de la maison.

202, 11. *Se deullent,* se plaignent, s'affligent. De l'infinitif *douloir.*

205, 1. *A la foulle,* à la charge.





GLOSSAIRE

ACERTENÉ, assuré, certain.

ACHAPTER, acheter. Nous avons encore *achat*.

AD, pour *à*. C'est le mot latin. — *Jusques ad ce que*.

ADOUBER, réparer. On dit encore : *radouber* un navire.

ADURÉ, endurci.

AFFOLER, blesser.

AFUSTÉ, qui a goût de fût.

AIST, pour aide. — *Ce m'aist Dieu*, que Dieu m'aide.

APPETER, désirer. Du latin *appetere*.

ARS, ARSE, brûlé, brûlée. De l'infinitif *ardre*.

ASSUS (METTRE), accuser.

AUCUN, quelque.

AVOY (exclam.), Dieu !

BAGUER, empaqueter le bagage.

BANBON (A), pour *à bandon*, largement, sans mesure. L'expression moderne *à l'abandon*, qui a beaucoup d'analogie avec celle-ci, a le sens plus spécial de : sans soin, négligemment.

BEJAUNE, naïf, innocent, comme le jeune oiseau qui a encore les bords du bec jaunes.

BOBANT, vanité, ostentation, amour du luxe.

BOTTE, tonneau. C'est le mot italien *botte*, qui a le même sens, et dont le diminutif *bottiglia* signifie bouteille.

BOUGE, valise.

BUREAU, ou *bure*, grosse étoffe de laine.

CAULT, ou *caut,* prudent, fin, rusé. Du latin *cautus.*

CHALLOIR, être d'importance.

CHARTRE, prison.

CHERE, ou *chiere,* mine, figure.

CHEVANCE, avoir, argent, fortune.

CHEVIR, venir à *chef,* à bout, le chef étant le bout d'une étoffe.

CHOUSE, pour *chose.*

CIENS, pour *céans.*

COMPARAGER, comparer.

CONCLUS, vaincu.

CONTENT, discussion. Du latin *contentio.*

COUP (A), tout à coup.

CUIDER, penser, et, par extension, tenter, essayer, les efforts que l'on fait pour atteindre un but étant accompagnés d'un travail de la pensée.

CUTEL, couteau. Du latin *cultellus.*

DANGEREUX, capricieux, difficile.

DARRAIN, AINE, dernier, dernière.

DEA. Interjection qui renforce le mot auquel on la joint. On a pensé, peut-être avec raison, que c'était un diminutif de *diable.*

DEBATU, abattu, fatigué.

DEFFAIRE (SE), dépérir.

DELICT, plaisir, amusement. Du latin *deliciæ.*

DELICTER (SE), s'amuser, se délecter, se plaire.

DESBOIT, mauvais goût que laisse une boisson dans la bouche. On dit maintenant *déboire.*

DESCONFORT, découragement, désespoir.

DESPENDRE, dépenser.

DESSERVIR, mériter.

DETIRÉ, rompu, chétif.

DIVERS, capricieux, fantasque.

DONT, pour *d'où.*

EMBARRÉ, enfermé.

EMPARLÉ, causeur, babillard.

Emprendre, entreprendre.

Emprès, après. On disait aussi *en aprés.*

En, pour *on.*

Enerrer, mettre en *erre,* c'est-à-dire en chemin : commencer, préparer.

Engregier, aggraver.

Engroisse, grossesse. Voir *Groisse.*

Ennel, anneau.

Ennuyt, cette nuit. Signifiait aussi *aujourd'hui.*

Entechié, entaché.

Envilleni, outragé, offensé, trompé.

Esbanoier (S'), se réjouir, se divertir.

Eschiver, pour *esquiver,* éviter.

Escuré, amaigri.

Espille, épingle.

Espoindre, piquer.

Ester, être en repos. Du lat. *stare.* — *Laissez-moi ester,* laissez-moi tranquille.

Estorce, contorsion, effort.

Estranger, tenir à l'écart, en respect; décourager.

Estref, étrier.

Fié, fief.

Finer, venir à fin, posséder, jouir. — Signifie aussi cesser.

Forcené, hors de sens.

Fusée, fuseau.

Galler, s'amuser, se réjouir.

Gallerie, partie de plaisir, débauche.

Galoise, qui aime à *galler,* à se réjouir; qui se plaît au jeu d'amour.

Glout, oute, gourmand, gourmande.

Groisse, grossesse. Voir *Engroisse.*

Guerpir, syn. de *déguerpir :* abandonner.

Guibelet, vrille.

Guise, mode.

HARDEMENT, audace.
HASCHÉE, peine, supplice.
HOBER, bouger.
HUCHER, appeler en criant.

INTRODUIRE, instruire, dresser.
ISSIR, sortir.

JANGLER, plaisanter.
JASOIT, ou *jaçoit,* quoique.
JOLETRIN, godelureau, qui court après les femmes.
JOLIVETÉ, petit objet d'agrément, colifichet ; — plaisir, amusement.
JOUSTE, pour *jouxte,* auprès. Du latin *juxta.*

LÉAUMENT, loyalement.
LIENS, LIANS, pour *léans :* là dedans.
LINCEUL, drap de lit.

MAIS QUE, ou *més que,* pourvu que.
MAL, MALLE, mauvais, mauvaise.
MALEURETÉ, malheur, misère.
MALHEURÉ, accablé de malheurs.
MANDÉE, mandement, appel.
MAT, vaincu, écrasé.
MÉS EN PIECE, pas d'ici longtemps.
MÉS QUE, pour *mais que,* pourvu que.
MESCHANT, malheureux, qui a mauvaise chance.
MESCHEOIR, arriver malheur.
MÉSEN, dorénavant.
MESTIER, besoin.
MESTOIER, métayer.
MOYE, pour *mienne.*

NE, pour *ni.*
NOER, nager.
NOISE, bruit, querelle.
NYCETÉ, niaiserie.
NYENT, rien (ital. *niente*).

O, pour *avec*.

Occision, tuerie, massacre. Du latin *occisio*.

Octrier, pour *octroyer*.

Oil, oui.

Oncques, jamais. Du latin *unquam*. — On disait aussi *oncques mais*.

Orendroit, maintenant.

Oriller, prêter l'oreille.

Ou, pour *au*.

Past, appas.

Penne, pour panne : étoffe de velours ou de soie. Du latin *pannus*.

Pieça, ou *piecza*, formé de *piece a :* depuis longtemps, c'est-à-dire : il y a une pièce de temps.

Piece, espace de temps.

Piteux, qui a de la pitié.

Plait, pour *plaid*, procès.

Plege, ou *pleige*, gage.

Poste (A la) de, à la convenance de, à la dévotion.

Pou, pour *peu*.

Poy, pour *peu*.

Quanque, ou *quant que*, tout ce que; quant venant du latin *quantum*.

Rauder, rire, se moquer.

Rebouter, rebuter, repousser.

Recreu, recru, harassé, rendu.

Remembrer (anglais *remember*), remémorer, rappeler.

Repous, repoussade, bousculade. — S'emploie aussi pour *repos*.

Requoquillé, vif comme un coq.

Retraire, retracer, remettre sous les yeux, reprocher. — Retirer.

Riens, qui vient de *res*, s'écrivait avec un *s*.

Riote, dispute, querelle.

Rippopé, pour *ripopée :* mélange fait avec des restes de vins, et, par extension, mauvais vin.

SAILLIR, sortir.

SANGLON, sanglot.

SERCHER, pour *chercher*. De l'italien *cercare*, venant du latin *circare* (*circus*), faire le tour de.

SI QUE, de telle sorte que.

SOMME, charge, fardeau. D'où l'expression de *bête de somme*.

SOULACIER (SE), ou *solacier*, se réjouir, s'amuser. De *soulas* (lat. *solatium*).

SOULOIR, ou *se souloir*. Du latin *solere*.

SOURDRE, surgir.

TANTOST, bientôt.

TOLLIR, enlever. Du latin *tollere*.

TIFER, pour *attifer*.

TOUAILLE, serviette. Se dit plus spécialement du linge suspendu à un rouleau et qui sert à s'essuyer les mains.

TRAILLE, pour *treille*.

TRIBOIL, ou *tribouil*, tourment, tracas, embarras.

VÉAGE, pour *voyage*.

VILLENER, faire du mal.

VIS, visage.

VITAILLER, commencer à vivre.

VOIR, vrai, vraiment.

YSTRA, pour *issira*, sortira. De l'infinitif *issir*.





TABLE



Imprimé par Jouaust et Sigaux

POUR LA

PETITE BIBLIOTHÈQUE ARTISTIQUE

M DCCC LXXXVII

TABLE DES GRAVURES

AVEC LA DÉSIGNATION

DES PASSAGES AUXQUELS ELLES SE RAPPORTENT

Huictiesme Joye, p. 123, l. 3-4. — « Et fault qu'il la maine par la bride pour passer ung pont. »

— Cul-de-lampe à la page 126.

Neufviesme Joye, p. 132, l. 14-15. — « Enten à moy, « mon beau filz : je regarde ton gouvernement, qui ne me « plaist pas. »

Dixiesme Joye, p. 140, l. 13-14. — « Il avient aucunesfois que l'ome ou la femme demandent estre separez. »

— Cul-de-lampe à la page 142.

Onziesme Joye, p. 153, l. 11-12. — « Car l'en lui baille la damoiselle derriere lui. »

— Cul-de-lampe à la page 158.

Douziesme Joye, p. 163, l. 8-9. — « Elle lui fait tenir sa fusée quant elle traouille le samedi. »

— Cul-de-lampe à la page 166.

Treziesme Joye, p. 168, l. 19-20. — « Si prent congié de sa femme. »

Quatorziesme Joye, p. 175, l. 8-9. — « Mais advient que la dame va de vie à trespassement. »

Quinziesme Joye, p. 183, l. 19-23, et p. 184, l. 3-4. — « Et, ainsi qu'il le veult ferir, la dame, pour pitié du pouvre homme... vient embracer son mary...... Et sur ce le galant... desplée ses jambes. »

